L'ASSASSIN

DE

M. LE DOUSSAT

F. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY

L'ASSASSIN

DE

M. LE DOUSSAT

PAR

ANTOINE MATHIVET

PARIS

JULES LÉVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

2, RUE ANTOINE-DUBOIS, 2

—

1885

L'ASSASSIN

DE

M. LE DOUSSAT

PREMIÈRE PARTIE

I

Les trois hommes se regardaient, attristés.

— C'est la fatalité de l'argent, dit lentement M. Le Doussat.

— C'est bien plutôt l'entraînement des passions, opina M. Malcor.

— Les passions ! s'écria M. Audial de Combarieu. C'est l'éternel esclavage humain : un combat intérieur qui ne finit qu'avec la vie et où ce qu'il y a de meilleur en nous est incessamment vaincu. L'amour...

— Diderot... fit M. Malcor qui raffolait de *Jacques le Fataliste*.

— Les passions n'ont qu'un temps, reprit M. Le Doussat, à demi-voix, et, comme se parlant à lui-même, l'amour le plus fort et le plus durable, c'est l'amour de l'argent.

S'exaltant, il poursuivit :

— Le peuple est insensé, les nations sont affolées et ne reconnaissent point d'autre dieu que cette masse de métal pesant et inutile. Le jour où l'or, l'argent et les diamants seront communs, personne n'en fera plus état, et le règne de la vertu, aimée pour elle-même, commencera. Combarieu parle des passions, et vous, Malcor, vous citez Diderot. Ne savez-vous pas que toutes les jouissances, paisibles ou violentes, s'achètent à prix d'argent ? Quand le secret de faire de l'or aura été retrouvé...

— Mon père, dit respectueusement M. de Combarieu, pensez-vous qu'Edmond ?...

— C'est la soif de jouir et l'amour de l'argent qui ont perdu votre fils, répliqua M. Le Doussat avec dureté. C'est une fatalité...

M. Malcor se promenait de long en large.

— Qu'allez-vous faire ? demanda-t-il tout à coup. Edmond est à Paris maintenant. Il va continuer d'y vivre d'expédients. Est-il en votre pouvoir de l'en empêcher ? Vous, monsieur de Com-

barieu, son père, avez-vous un moyen de l'arrêter sur cette pente du vice qu'il descend avec rapidité ? Et vous, monsieur Le Doussat, mon cher et vieil ami, croyez-vous qu'il suffise de décrier les mœurs du temps pour ramener au bien cet égaré qui vous tient de si près ? Edmond est votre petit-fils... Quelle autorité avez-vous sur lui ? A vingt-six ans on est plus que majeur...

— Alors il n'y a rien à faire ?

— Je ne dis pas cela...

— Mais vous dites que nous ne pouvons rien faire, ce qui revient au même.

M. Malcor garda le silence un moment, puis s'arrêtant devant M. de Combarieu :

— Je pense que vous prenez les choses trop au tragique, et que vous êtes trop solennel pour un père.

— Mon cher ami...

— Prenez-le comme je vous le dis. Tant de vertu dans vos paroles ne vaut pas, pour moi, un élan du cœur qui vous rendrait votre fils... Vous croyez à l'absolu, vous, et M. Le Doussat croit à la pierre philosophale : deux chimères !...

— Monsieur Malcor ! dit M. Le Doussat.

— Ne vous offensez pas du mot, et ne voyez pas les hommes autrement qu'ils ne sont faits...

— Vous ne croyez à rien !

— Et si, mon respectable ami, je crois à la

faiblesse humaine, à l'incertitude de la raison, à la fragilité de la volonté...

— Je suis homme. Vous n'êtes pas père !...

— Je crois, continua M. Malcor, à l'indulgence comme vous croyez au châtiment...

M. de Combarieu interrompit :

— Edmond est tout à fait perdu et vos théories faciles n'y peuvent rien, mon cher Malcor.

— Hélas ! je le sais, mon cher ami ! Pardonnez-moi une boutade dont je n'ai pas été le maître. On ne fait presque rien dans ce monde qui soit jugé comme on l'a fait, et on ne dit presque rien qui soit entendu comme on le dit...

Ainsi parlaient dans le cabinet de travail de M. Le Doussat, ancien conseiller à la Cour d'appel de Limoges, M. Audial de Combarieu, son gendre, avocat général près la Cour d'appel de Limoges, et M. Malcor, le juge de paix du canton de Saint-Junien.

L'ancien conseiller habitait seul une maison de campagne assez vaste. Ses hautes fenêtres percées dans des murs construits de pierre et de brique à l'imitation des demeures seigneuriales de l'époque de Louis XIII ouvraient sur une large pelouse. Des massifs de géraniums bordés de bégonias s'y espaçaient, et des rosiers y fleurissaient par endroits sous la verdure plus haute des vernis du Japon. Devant la grille, la

route départementale passait large et grise; et, contournant le domaine, un chemin mal empierré montait le long du mur du parc, un parc immense dont les arbres centenaires, les taillis et les futaies s'étageaient sur la colline sur la longueur d'un kilomètre. Sur la plaque, au coin de la maison, on lisait: Chemin de Saint-Junien.

Conseiller à la Cour d'appel de Limoges, M. Le Doussat n'avait renoncé à son siège que contraint et forcé.

Agé de quatre-vingt-deux ans, il achevait sa vie dans une solitude laborieuse et bizarre. Depuis l'âge de raison, bien des croyances et bien des superstitions avaient envahi son âme et troublé son cerveau.

Il avait eu, vers 1830, la fièvre de l'apostolat saint-simonien; il avait cru au Père Enfantin et au canal de Suez, à l'émancipation de la femme, au monde nouveau du travail, à la charte de l'intelligence et de l'industrie. Plus tard, redevenu catholique mais libéral, il ressentait le contrecoup de la secousse que Lacordaire tenta d'imprimer à l'Église romaine. Presque à la même époque, il dédiait à M. Cabet, ancien procureur général, un mémoire de cinquante pages, *De l'Harmonie dans les Sociétés humaines.*

En 1850, il s'affilia à une secte de spirites qui se réunissaient chez un négociant de Limoges.

Il crut aux tables tournantes, aux esprits évoqués, consulta des somnambules par correspondance et rédigea sérieusement le compte rendu d'un entretien avec Moïse. Puis il retourna au catholicisme avec la docilité d'une intelligence énervée et comme lasse de tant de voyages à travers l'impossible.

Le curé de Saint-Junien, homme simple, n'était cependant pas sans inquiétude sur le salut final de ce pénitent revenu de tant de choses, et il éprouvait une sainte angoisse lorsque M. le conseiller mettait la conversation sur le chapitre du Grand Œuvre.

Dans la bibliothèque départementale, M. Le Doussat avait trouvé les ouvrages de dom Joseph Pernety, savant bénédictin qui a réuni en peu de volumes tout ce qu'on sait des alchimistes et de la recherche de la pierre philosophale. Funeste rencontre !

Le grand Albert et Paracelse détraquèrent l'esprit du conseiller. Dans un angle de son cabinet, il disposa des appareils, des alambics et des cornues, un fourneau et des récipients de toutes les dimensions. Transmuer en or l'étain des casseroles de sa cuisinière et le mercure de ses baromètres devint sa chimère. Non pas qu'il fût de tempérament cupide, mais il croyait fermement qu'une fois l'or devenu aussi commun que

le fer, la satisfaction facile de tous les appétits amènerait naturellement le règne de la vertu, la paix universelle et la sécurité du bonheur.

Depuis vingt-cinq ans, il avait à son service une fille robuste, Catherine, qui le soignait avec des attentions maternelles et brusques, mettant son amour-propre à le défendre contre ces imprudences des vieux qui ne comptent jamais avec l'âge. La belle santé du vieillard émerveillait; elle s'en faisait honneur. Catherine avait son franc parler. Elle riait de la manie hermétique de M. Le Doussat, tandis que le curé s'en attristait et que le juge de paix souriait doucement.

Rien n'y faisait. M. Le Doussat n'admettait pas beaucoup la contradiction. Les ombres cymmériennes, le dragon noir, le lion vert, étaient pour lui autant de réalités chimiques. Il tenait Jean de Meung, Nicolas Flamel, Raymond Lulle, pour autant de prophètes et de serviteurs de Dieu. C'était avec une dévotion intense qu'il parlait des sciences occultes. Il ne doutait point de leur puissance; à ceux qui s'efforçaient de le désabuser ou de le décourager, il répondait toujours qu'il était sur le point de toucher au terme de ses recherches, et il s'accusait de manquer de foi.

Il portait aisément ses quatre-vingt-deux ans. D'une maigreur extrême, les joues creuses et le menton glabre, il avait dans la physionomie

quelque chose de Voltaire, d'un Voltaire qui n'aurait jamais ri. L'habitude des longues méditations, les heures d'attente devant les appareils imparfaits dont il se servait pour « l'Œuvre, » avaient fini par donner à son regard un air vague et perdu qui faisait croire à des absences. Il n'en était rien. Au déclin de la vie, son cerveau demeurait aussi actif qu'il avait pu l'être dans sa pleine maturité. L'entêtement, l'obstination avaient pu s'accroître chez lui comme chez tous les vieillards, mais son intelligence n'en était pas moins nette, pas moins lucide.

Chaque mercredi, le juge de paix de Saint-Junien venait dîner à la maison du conseiller. Après une question à Catherine sur la santé de M. Le Doussat, il montait lentement l'escalier et entrait dans le cabinet de travail avec un mot gai qui ne déridait pas l'ancien conseiller. Alors les discussions philosophiques commençaient pour se continuer longtemps au delà du dîner où Catherine mettait un peu d'art appris dans la *Cuisinière bourgeoise*, édition de 1804.

Vigoureuse et saine, haute en couleur, cette servante était la probité et le dévouement en personne. Elle possédait la foi du charbonnier, une foi qui ne connaissait pas plus les épreuves du doute que sa virginité de quarante-cinq ans ne connaissait les épreuves du vice. Tout ce qu'il

y avait d'amour dans la femme naïve et bornée qu'elle était se reportait sur M. Le Doussat. Elle l'adorait. Elle professait pour lui le culte des humbles, culte fervent et muet pour ce qu'ils admirent sans comprendre. Quand il lui arrivait de se moquer de la « cuisine » de monsieur, elle s'en repentait avec un gros et franc rire. Elle prenait soin du fourneau et des alambics au fond desquels elle regardait de temps à autre pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelque parcelle d'or, par hasard. Cela aurait fait tant plaisir à monsieur !

Elle se fâchait quelquefois quand elle le voyait veiller, le corps ployé, l'œil tendu, attendant le merveilleux résultat de ses mélanges et de ses amalgames, et reprenant la théorie de Raymond Lulle qu'il épelait à haute voix afin d'en mieux pénétrer les sous-entendus mystérieux et les obscures allégories.

Quant au juge de paix, il se conduisait en sage. Détaché des querelles religieuses comme des querelles politiques, l'esprit très ouvert, avec un penchant à la raillerie dont ses amis les plus intimes avaient quelquefois à se plaindre, ses meilleures soirées étaient celles qu'il passait chez le conseiller. A ses 2,400 francs d'appointements, il ajoutait une petite rente qui le faisait l'homme le plus heureux de la terre parce qu'elle

le rendait indépendant. Il représentait l'idéal de juge-arbitre rêvé par le législateur de 1790. Plaisamment, il voulait rendre la justice sous un chêne comme saint Louis, posture qui lui aurait mieux convenue, disait-il, que de juger dans le prétoire mesquin du chef-lieu de canton.

Dans les moments très rares où il se détendait, M. Le Doussat l'appelait Malcor-Salomon, Salomon-Malcor. Cette plaisanterie se produisait environ une fois par an. Tous les autres jours de l'année, les entretiens se passaient en controverses. Le vieillard se laissait aller à des emportements terribles, et le juge de paix, sachant qu'il n'aimait pas à être démenti, prenait plaisir à le calmer en lui faisant des concessions aussitôt retirées qu'accordées.

Néanmoins M. Le Doussat s'impatientait lorsque le mercredi il ne voyait pas arriver à l'heure convenue celui qu'il appelait tout net un franc incrédule.

— M. Malcor n'est pas encore venu? demandait-il à Catherine. De mon temps, la magistrature se piquait d'exactitude. Un juge de paix n'aurait pas ainsi manqué d'égards envers un conseiller à la Cour d'appel.

Et lorsque le juge de paix arrivait, éclatait alors une belle remontrance, une mercuriale solennelle.

M. Malcor laissait dire un moment et ne trouvait rien de mieux pour détourner l'orage que de mettre le vieillard sur le chapitre du Grand Œuvre. Alors, M. Le Doussat ne tarissait plus.

Catherine et le juge de paix n'étaient pas seuls à blâmer la folie innocente de l'ancien magistrat. Son gendre, M. Audial de Combarieu, avocat général à la Cour de Limoges, haussait les épaules devant cette manie où il voyait une source de fatigues et d'inquiétudes sans objet sérieux.

Une fois par an, M. de Combarieu venait à Saint-Junien. Il y passait une semaine, jamais plus. Correct et digne, la raideur de ses attitudes, la dureté de son visage, faisaient douter de sa sensibilité. Pourtant quand il arrivait chez son beau-père, à la vivacité de leur première étreinte on soupçonnait un peu que cette allure compassée et cette indifférence affectée et hautaine étaient comme un vêtement de parade, quelque chose comme la robe du magistrat qui donne de l'ampleur à l'individu étriqué dans l'habit ou la redingote.

On ne se trompait pas. Une grande douleur traversait la vie de M. Audial de Combarieu. Il avait perdu sa femme de bonne heure et ne s'était jamais remarié. Il avait un fils dont il parlait peu. Quelquefois, lors de la visite annuelle à Saint-Junien, à demi-mot, le vieillard interro-

geait M. de Combarieu sur ce fils qui avait dû s'engager au sortir du lycée. L'avocat général répondait d'un signe de tête affligé, toujours le même.

Le fils de cet homme qui élevait la voix devant la Cour dans l'intérêt de la loi était un mauvais sujet. Le petit-fils de ce vieillard intègre et pur qui s'épuisait dans la poursuite chimérique de l'élément essentiel à ses yeux, du bonheur de l'humanité, vivait à Paris de jeu et d'expédients. On avait de ses nouvelles par un magistrat du parquet et par la préfecture de police, qui le sur veillaient sans qu'il le sût et devaient aviser sa famille dans le cas où une faute plus grave nécessiterait une intervention immédiate.

M. Audial de Combarieu venait à Saint-Junien seulement à l'époque des vacances du Palais. Cette année, il était arrivé au milieu du mois d'avril.

Sans prendre le temps de répondre à Catherine dont le bonjour étonné se termina en monologue, il gravit l'escalier, pénétra dans le cabinet de travail de M. Le Doussat où le juge de paix était en train de démontrer une fois de plus les impostures des philosophes hermétiques, et par la conversation qui suivit, le dîner se trouva retardé d'une bonne heure.

Catherine fut de mauvaise humeur. Une bran-

dade de morue à laquelle elle avait mis tous ses soins était manquée. Au lieu d'une belle crème jaunâtre, épaisse et embaumée, d'une saveur douce, c'était un hachis sans consistance : la honte d'une cuisinière qui se respecte.

Après le dîner silencieux et rapide, M. Le Doussat, son gendre, et le juge de paix remontèrent dans le cabinet de travail et leur entretien recommença.

II

Plongé dans un fauteuil bas, la main à l'oreille, M. Le Doussat laissait parler son gendre qui se promenait de long en large et haussait la voix à dessein pour mieux se faire entendre, tandis que le juge de paix, assis sur une chaise de paille, feuilletait, par contenance, un volume de Paracelse rempli de signets.

— C'est la fatalité de l'argent, reprit gravement M. Le Doussat.

— Il faut aviser, dit M. Audial de Combarieu en s'arrêtant près du fauteuil de son beau-père.

Celui-ci fit un signe de tête affirmatif, et le juge de paix, se tournant vers l'avocat général, répéta :

— Il faut aviser.

— S'il est parti en Belgique, reprit M. de Combarieu, il faut l'en faire revenir et l'embarquer au Havre pour New-York.

— Il pourrait s'embarquer à Anvers, fit observer le juge de paix.

— En l'embarquant au Havre, sur un bateau de la Compagnie transatlantique, continua l'avocat général, on pourra le surveiller plus directement. J'écrirai au consul de France, à New-York.

Ici, M. Malcor approuva d'un signe et se remit à feuilleter machinalement le volume de Paracelse.

M. de Combarieu recommença à marcher dans la petite pièce bien close.

— Il y a des heures, dit-il d'une voix lente, où je regrette de ne pas vivre sous la loi romaine. Elle donnait au père de famille le droit de vie et de mort sur ses enfants. Pourquoi n'en est-il plus ainsi ? Il est au pouvoir de mon fils de me causer des ennuis sans nombre, de souiller mon nom, et je ne puis rien pour l'en empêcher. A son gré, il peut traîner en Cour d'assises l'honneur de toute une famille...

Une colère croissante lui montait au visage. Il était blanc comme un linge.

— Que faire ? reprit-il avec une soudaine violence.

— Lisez, monsieur Malcor, dit-il au juge de paix qui l'observait avec intérêt ; lisez...

Et il lui tendait une lettre portant le timbre de la poste de Bruxelles.

La lettre, la note plutôt, émanait de la police belge.

Elle était ainsi conçue :

« De Combarieu, parti de Bruxelles, le 6 février, avec une femme. Ils ont demeuré ensemble, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. Ils ont pris le train 347 se dirigeant sur Paris. M. de C... n'a pas laissé d'adresse. Avis a été donné à la police de Paris, conformément aux instructions de M. le ministre de la justice. Piste perdue. »

Après l'avoir lu à haute voix, le juge de paix rendit le papier.

Une tristesse profonde dominait les trois hommes. Pendant quelques minutes ils gardèrent le silence.

— La piste est perdue, murmura M. de Combarieu en essuyant son front en sueur.

M. Le Doussat se leva de son fauteuil.

— Louis, dit-il, cette épreuve est pénible à votre honneur de magistrat autant qu'à votre cœur de père. Vous disiez tout à l'heure qu'il fallait aviser. Avez-vous pensé à quelque moyen de mettre à la raison ce fils révolté ? Vous croyez avoir assez fait pour éviter les conséquences de

son inconduite en mettant à ses trousses la police de Paris et celle de Bruxelles ; êtes-vous convaincu que cela suffise ?

Le vieillard posa la main sur le dossier de son fauteuil et, d'une voix affaiblie, il reprit :

— Louis, ton devoir est d'aller à la recherche d'Edmond. Si ta dignité de magistrat s'y oppose, ton devoir de père te l'ordonne...

— Vous avez raison, mon père, répondit M. de Combarieu.

Le juge de paix, interrogé du regard, approuva d'un geste.

Pourtant, après un nouveau silence :

— Que lui dirais-je que je ne lui aie déjà dit ? s'écria l'avocat général.

M. Le Doussat s'était rassis. Il se leva de nouveau :

— Tout à l'heure, dit-il, vous parliez de la loi romaine. Devant Dieu, ne croyez-vous pas qu'aujourd'hui cette loi soit vivante pour vous, père outragé qu'aucune loi française ne défend contre la rébellion d'un fils indigne ?

M. de Combarieu regarda le vieillard avec effroi.

Celui-ci reprit :

— Allez à Paris, je vous le dis, je vous le commande, Louis. Tentez le possible et l'impossible pour engager votre fils à partir pour l'Amérique,

et si vous n'y parvenez pas, s'il résiste ou s'il diffère, ne prenez conseil que du soin de notre honneur à tous les deux.

L'expression ordinairement mystique de son visage avait fait place à une sévérité impitoyable et non sans grandeur. Le bras tendu, il semblait désigner un accusé imaginaire à la vindicte des lois et faire signe au bourreau.

L'avocat général eut peur.

Le vieillard continua, comme obsédé par une idée fixe :

— Vous avez été cruellement éprouvé, Louis. Après la mort de votre femme, vous n'avez pas voulu demander à un nouvel amour, à une nouvelle union, le bonheur dont vous croyiez la source tarie à jamais pour vous. Vous aviez un fils. Il a grandi loin de vous. Des bras de sa nourrice qui l'a gardé jusqu'à l'âge de huit ans, il a passé sur les bancs du lycée ; il est sorti du lycée pour s'engager, et le voici... Peut-être n'avez-vous pas été le père qu'il aurait fallu... Peut-être... Il n'importe ! Allez ! Tentez un nouvel et dernier effort ! Ramenez-le...

— Et s'il refuse? demanda avec anxiété M. de Combarieu.

— Je viens de vous le dire. S'il refuse, agissez comme si la loi antique était toujours en vigueur. Soyez énergique, soyez violent, soyez bar-

bare! Le nom que vous portez et le mien doivent rester sans tache ou s'éteindre. Que votre fils se corrige ou qu'il disparaisse! Dans ce dernier cas, l'exil ou...

Le vieillard n'acheva pas. Épuisé par un long effort, il se laissa tomber dans le fauteuil, et c'est à voix basse qu'il reprit :

— Louis, faites votre devoir!

Et, se tournant vers le juge de paix, avec une sorte d'égarement, la voix coupée par une petite toux :

— Malcor, un père est à la fois un prêtre et un magistrat.

— Le prêtre doit pardonner, balbutia le juge de paix en essayant de dominer son émotion.

— Le magistrat doit punir, répliqua M. Le Doussat. La loi est dure, mais c'est la loi.

Le juge de paix ouvrit la bouche; il ne put parler.

— Malcor, reprit M. Le Doussat, vous souriez quelquefois de me voir penché sur ce fourneau. Savez-vous que le jour où l'or sera devenu commun, on verra moins de fils déserter le toit paternel, moins de filles...

Puis après un silence :

— Oui, mais aujourd'hui il ne s'agit pas de science.

Il fit un effort et reprit :

— Louis, faites ce que je vous ai dit. Allez à Paris.

— J'irai, dit M. de Combarieu.

— Vous êtes bien décidé à partir? interrogea le vieillard.

— J'irai, répéta avec fermeté l'avocat général.

— Vous pouvez attendre jusqu'à demain matin, dit M. Le Doussat. Tout à l'heure vous reconduirez le juge de paix à Saint-Junien. Avant de vous coucher, vous viendrez me parler.

— Je puis parfaitement rentrer seul ; j'en ai l'habitude, dit Malcor. Cependant, si M. de Combarieu veut faire un tour de promenade...

L'avocat général ne répondit pas. Il prit son chapeau pendant que le juge de paix en faisait autant et, s'approchant de M. Le Doussat :

— Peut-être feriez-vous bien de vous reposer maintenant, dit-il, il est tard.

— M'avez-vous entendu? demanda le vieillard.

— Je vous ai compris. Je vous obéirai, dit à voix basse l'avocat général, avec une soumission d'enfant.

— Allez, dit le vieillard. Je vais me mettre au lit.

Quand son gendre et le juge de paix furent partis, M. Le Doussat étendit la main vers un timbre placé sur sa table de travail; mais il se ravisa et, se dirigeant vers le fourneau, il alluma une petite

lampe à esprit-de-vin et se plongea dans la recherche de l'Œuvre.

La nuit était fraîche. Après avoir traversé le parc, le juge de paix et M. Audial de Combarieu se dirigeaient d'un pas rapide vers Saint-Junien. L'avocat général donnait le bras à M. Malcor, et par moment, à certains gestes douloureux, on eût dit, que, dans la solitude de cette nuit de printemps, éclairée d'une pâle lune, plus seul que dans le réduit sombre d'un confessionnal, le magistrat faisait au juge de paix l'aveu d'une faute ou lui demandait l'absolution pour une faute à commettre.

Il était tard lorsque M. de Combarieu rentra dans la maison du juge. Catherine était couchée. A la fenêtre du cabinet de travail paraissait une lueur vacillante.

L'avocat général eut l'idée d'aller trouver son beau-père, puis il y renonça.

— Un saint et un fou ! murmura-t-il. N'importe ! Je ferai mon devoir.

Il se dirigea vers la chambre qui lui était réservée et où l'on avait déposé sa valise légère. Il tira de son portefeuille le portrait en miniature d'une jeune et jolie femme et le posa sur la cheminée.

Après une contemplation de quelques instants, il prit une lettre jaunie par le temps et une fois encore il relut :

« Louis, je vais mourir. Vous me croirez car en vous écrivant, je sens les premiers frissons de la mort. Ce poison ne me fait pas souffrir. J'ai très froid. Si j'ai été coupable envers vous, j'expie cruellement ma faute. Edmond est bien votre fils. Je vous le jurerais si, après ce qui s'est passé, vous pouviez croire à mes serments. Je suis bien malheureuse. Je brûle, j'étouffe... On pardonne aux morts; vous me pardonnerez... votre nom, votre honneur de magistrat... Edmond est bien votre fils... je ne puis plus... Marie. »

Les premières lignes étaient d'une belle écriture de femme, allongée, gracile et nerveuse; puis la main avait tremblé, et les mots s'étaient espacés, tracés avec incertitude et comme écrits par une aveugle. La signature se devinait à peine.

Perdu dans la mélancolie poignante d'un souvenir tragique, M. de Combarieu n'était plus le juge impassible et sévère. Il redevenait homme dans la solitude d'une douleur aussi aiguë qu'au premier jour et il pleurait. Vingt ans avaient passé sans que la plaie intime et ignorée se fût cicatrisée. Pour tout le monde, la belle madame Audial de Combarieu était morte d'une congestion pulmonaire qui l'avait emportée en douze heures.

« Edmond est bien votre fils! »...

Malgré l'affirmation solennelle d'une mourante, le magistrat doutait. Il ne s'était jamais senti des entrailles de père pour cet enfant dont la vue seule lui rappelait son épreuve. Il l'avait fait élever à la campagne, l'avait ensuite envoyé au lycée, le voyant de loin en loin, sans effusion, et finissant, lorsqu'il l'avait vu mal tourner, par ressentir quelque chose qui ressemblait à de la haine pour cet être indigne dont la conduite avilissait son nom.

Après avoir échoué dans l'examen pour entrer à Saint-Cyr, Edmond s'était engagé. Au régiment il avait fait des dettes et même pis. Il avait mangé la grenouille, comme on dit. Rentré dans la vie civile, il dépensait en six mois la plus grande partie de l'argent qui lui revenait de sa mère... Et depuis, il menait une vie errante, avec des filles...

« Piste perdue ! » Ces mots de la note de la police belge tinrent M. de Combarieu éveillé jusqu'au petit jour. Les adjurations de son beau-père, ses propres sentiments se heurtaient avec le souvenir évoqué de la femme adultère et toujours pleurée. Et dans ce mélange de colère et de pitié dominait l'anxiété des devoirs prochains.

III

La veille, par le train de dix heures du soir, un jeune homme était arrivé à Saint-Junien. Vingt-cinq ans environ, l'air beau garçon avec sa barbe blonde taillée en pointe, ses cheveux coupés ras, portant avec l'élégance convenue la jaquette étriquée et le chapeau rond.

Il avait au bras une jeune femme blonde aussi, maigre et jolie, l'œil bleu et tendre, la lèvre rouge, regardant avec des étonnements de Parisienne du faubourg Saint-Antoine les maisons de la petite ville de province.

Un seul mot traduisait toutes ses impressions :

— Comme c'est drôle !

A l'hôtel du *Cheval-Blanc*, on leur donna

une chambre au premier. Ils se firent servir à part. Le jeune homme était préoccupé, de mauvaise humeur. Il mangeait sans parler. Sa compagne, au contraire, s'arrêtait fréquemment pour poser des questions naïves auxquelles le silence de son convive la forçait à répondre elle-même.

A la fin, impatienté :

— Tu m'ennuies! dit-il, en posant sur la table son verre rempli de vin gris.

— Tu n'es pas aimable! répliqua la jeune femme, piquée.

Le jeune homme reprit :

— Laisse-moi donc tranquille, si tu étais à ma place!...

— De quoi as-tu peur, répliqua-t-elle; il ne te mangera pas...

— En voilà un raisonnement! fit-il. Je voudrais t'y voir.

— Moi? dit la jeune femme en riant, si j'allais chez ton grand-père, je te rapporterais cinquante mille francs demain...

— Il a passé l'âge des tentations...

— Polisson! Je me jetterais à ses pieds, comme dans les romans. Je lui dirais : « Grand-père, venez à mon aide ou je suis perdu. Je vais être saisi! » Je l'embrasserais, je pleurerais et j'aurais tout ce que je voudrais...

— Tu ne le connais pas!

— Je ne le connais pas, mais je sais bien qu'avec du sentiment on vient à bout de tout. Seulement tu es si bête...

Le jeune homme se récria.

— Certainement, reprit la jeune femme, tu es trop bête. Tu n'oses pas. Et puis tu n'as pas pour deux sous de sentiment...

— Ah! tu m'ennuies, à la fin. Je sais mieux que toi ce que j'ai à faire.

— Fais-le!

— Voyons, Clémentine, ne te fâche pas. J'irai demain matin et je lui dirai tout ce qui me passera par la tête.

Il s'était rapproché d'elle et la tenait par la taille.

— Vois-tu, continua-t-il, tu ne sais pas ce que c'est que ce vieux juge retiré des affaires. Il est plus serré que nos créanciers et, de plus, c'est un toqué.

Il l'embrassa sur la bouche.

— Allons! déshabille-toi. Je suis éreinté. Couchons-nous.

Elle obéit, car elle était lasse. Lentement, elle défit sa robe, arrangea ses cheveux blonds et lisses, ôta ses jupons et son corset; et, quand elle fut au lit :

— Viens-tu? dit-elle, en tendant les bras.

Le lendemain matin, à six heures, il l'éveilla.

— Déjà! fit-elle, et tous les deux s'embrassèrent.

— Je vais là-bas, dit-il; je n'ai pas voulu partir sans te dire que tu feras bien de ne pas sortir de l'hôtel. Tout le monde me connaît ici.

— Ça ne sera pas amusant!

— Je reviendrai de bonne heure. Au revoir!

Il l'embrassa et elle se rendormit.

Ils vivaient ainsi depuis trois mois. Elle était couturière. Un soir, à une fête foraine, sur le boulevard des Batignolles, il l'avait rencontrée, plantée devant les chevaux de bois, grisée par la musique et les coups de grosse caisse. Elle avait accepté de faire un tour, puis un autre, et il l'avait emmenée chez lui, à l'hôtel. Elle s'était attachée à lui, le conseillait, le dirigeait. Les confidences partielles s'ensuivirent. Il lui apprit qu'il revenait de Belgique. Il avait, sans succès du reste, tenté d'y monter une affaire. Il exposait ses projets, comptait sur l'avenir. Pour le présent, il était au bout de son rouleau; comment ferait-il pour se procurer de l'argent? Ses parents habitaient la province, des gens posés, mais il n'osait plus rien leur demander. Alors elle l'avait encouragé, avait appris de lui que ses parents étaient dans la magistrature.

— Des juges! avait-elle riposté, avec sa gaîté de Parisienne; tu te mets bien!

Et elle avait ajouté.

— Vas-y donc. Ils te donneront bien de l'argent...

Ainsi poussé, au risque de scandaliser les gens du pays, le jeune homme était parti pour Saint-Junien avec elle. Il en était fou et constamment il avait peur qu'elle ne le quittât.

En le voyant partir à six heures et demie du matin, le patron de l'hôtel lui demanda s'il avait besoin de quelqu'un pour le conduire dans les environs.

— C'est inutile, répondit-il.

Une demi-heure après, il sonnait à la porte de la maison du juge. On entendit les aboiements du chien de garde et Catherine vint ouvrir. Tout d'abord, elle ne le reconnut pas. Il se nomma et elle recula. Il y avait quatre ans qu'elle ne l'avait vu.

Comme il était changé! Elle lui trouvait l'air fatigué. Elle savait qu'il faisait la noce à Paris et, dans un souvenir rapide, elle le revoyait, lycéen auquel la barbe était venue trop tôt, tournant autour de ses quarante ans, dans la cuisine ou dans la buanderie, frôlant d'une main fébrile, avec quelque chose comme un désir sauvage dans le regard, son ample corset de paysanne. Lui, ayant fait son éducation depuis, ne songeait guère à ces lointains enfantillages.

— Mon grand-père va bien? demanda-t-il.

— Oui, dit la servante, et elle lui apprit que, le matin même, M. de Combarieu était reparti pour Limoges.

Il fit une moue.

— Les oreilles ont dû vous tinter, dit-elle; on a parlé de vous hier soir.

— Ah! fit-il en haussant les épaules; eh bien, me voilà!

Elle comprit qu'il ne tenait pas à continuer la conversation avec elle et, sans ajouter un mot, elle se dirigea vers l'escalier qui conduisait au cabinet de l'ancien conseiller, en disant :

— Je vais annoncer à monsieur que vous êtes là.

Le jeune homme s'assit.

Jamais il n'avait eu l'esprit romanesque. Avide de jouir, il n'aimait pas à arrêter sa pensée sur les étapes franchies. Cependant, en se retrouvant dans la maison où, enfant, il avait joué si souvent, il fut troublé. Toute sa vie passée lui apparaissait dans une suite de tableaux fugitifs où il se voyait tout petit et déjà traité sévèrement; puis, paresseux écolier, sentant, dans l'ennui de cette maison austère, germer en lui les révoltes futures.

Lycéen, il venait passer ses vacances près de ce vieillard maniaque. Son père, il le voyait à

peine et n'en recevait que des admonestations, jamais de caresses. Comme ces fils de pasteurs protestants qui s'affranchissent plus vite que d'autres des croyances paternelles, Edmond de Combarieu détestait d'autant plus les magistrats qu'il était fils et petit-fils de juges.

Ce qui de tout temps l'avait excédé, c'était l'infatuation judiciaire, la noblesse de robe. Quel redoublement de dureté à son égard, le jour où l'on s'était rendu compte qu'il ne ferait jamais son droit et qu'il ne la porterait jamais, cette toge sacrée qui est au juge ce que la soutane est au prêtre !

Malgré ce qui se mêlait d'amertume à ses souvenirs, le jeune homme était remué. Après tout, ces heures de sujétion n'étaient pas les plus mauvaises de sa vie. Il en avait vu bien d'autres au régiment lorsqu'après s'être engagé il lui avait fallu manger de la vache enragée!

Il se rappelait les lassitudes et les dégoûts du commencement, puis l'habitude enfin conquise du vice, les escapades bruyantes, les amours faciles, les tendresses chèrement payées, et la diversion saine des longues courses sur les confins du désert, à la poursuite des tribus insoumises du sud-ouest algérien. Dure vie, traversée d'un triste épisode : un jour, le général le cassait de son grade de brigadier, pour avoir mangé

une partie des fonds de l'ordinaire avec une Espagnole noire et sèche dont le mari dirigeait une plantation d'alfa.

Quand il revenait en France, laissé à lui-même avec quatre mille francs qui lui restaient de la succession de sa mère, il entreprenait bien des choses, n'en achevant aucune. Changeant de but dès qu'un obstacle un peu sérieux se dressait devant ses pas, et surtout s'abandonnant aux jouissances qui s'offraient. Désœuvré et perverti, il trouvait une sorte de salut le jour où il rencontrait Clémentine et où elle acceptait de vivre avec lui.

A bout de ressources, il venait, à cette heure, demander de l'argent à son grand-père avec la presque certitude d'un refus.

Un bruit de pas lourds ébranla l'escalier.

— Montez ! dit Catherine.

M. Le Doussat lisait ou plutôt il avait un livre ouvert sous les yeux. Il le referma dès qu'il entendit le jeune homme approcher.

Celui-ci voulait l'embrasser ; il l'écarta d'un geste.

— D'où venez-vous ? dit-il.

— De Paris.

— Ah ! Et qu'y faites-vous en ce moment ?

— Je suis dans les affaires.

— Quelles affaires ?

Ces questions troublaient le jeune homme. Il y répondit comme il put, faisant mensonge sur mensonge, jusqu'à ce que le vieillard l'interrompît en lui disant :

— Edmond, votre père est sans nouvelles de vous ; il vous cherche...

— Ah ! oui, fit le jeune homme, il me fait suivre par la police, comme un malfaiteur !

— Mais n'êtes-vous pas un malfaiteur, s'écria le vieillard, vous qui souillez notre nom ? Enfin ! que voulez-vous ?

Edmond se tut.

— Vous avez besoin d'argent, n'est-ce pas, reprit M. Le Doussat, et vous venez m'en demander ? Je vais vous en donner...

Le jeune homme le regarda, surpris.

— Je vais vous en donner, continua le vieillard, mais à une condition, c'est que vous vous en irez immédiatement en Amérique. Vous entendez ? Et pour être sûr que vous vous en irez, on vous enverra l'argent à New-York.

— Je vous demande pardon, balbutia Edmond ; mais je ne veux pas quitter Paris.

— Tu ne veux pas ?

— Je ne peux pas. J'ai des affaires en train, des engagements pris, et c'est parce que je veux y faire face que je viens vous trouver.

— Tu ne veux pas aller en Amérique ? répéta

le vieillard en se levant et en marchant sur son petit-fils.

Celui-ci fit un pas en arrière.

— Donnez-moi huit jours pour vous répondre, dit-il.

— Je te donne douze heures. Tu vas dîner ici ; tu y coucheras et demain matin...

— Je ne puis pas rester, dit Edmond, pensant à Clémentine.

— Alors, va-t'en ! cria M. Le Doussat, en s'asseyant dans son fauteuil et en reprenant son livre.

Edmond était embarrassé. Il cherchait un moyen de fléchir le vieillard et ne le trouvait pas.

Il capitula.

— Je ferai ce que vous voudrez, dit-il avec résignation.

M. Le Doussat, apaisé, le considéra en silence pendant un instant ; puis, comme ressaisi tout à coup par sa chimère :

— C'est parce que l'or est rare, fit-il sentencieusement, que les hommes sont méchants. Je suis sur la trace de ce qui doit guérir tous nos maux. L'eau ardente et le sang humain sont près de la poudre de projection. Abraham le Juif, prince, prêtre, lévite, astrologue et philosophe, a

instruit Nicolas Flamel qui fit de l'argent avec du mercure, un lundi, le jour de la lune.

Le jeune homme le laissait parler.

Le vieillard poursuivit, avec une expression mystique :

— Les incrédules ne trouveront jamais la pierre. La poudre de projection engendre le métal femelle... Cette nuit j'ai cru que j'avais déchiffré la formule...

Il s'interrompit lui-même et, fermant les yeux, il demeura plongé dans une rêverie profonde dont il sortit pour dire lentement :

— Qu'est-ce que l'or ? Six mille francs en or que j'ai là valent quelque chose parce que la terre avare en produit peu. J'en ferai des monceaux, un jour. J'avilirai le métal précieux et souverain.

IV

Edmond coucha dans la chambre où son père avait dormi la veille. Il ne pouvait pas fermer les yeux. Après avoir réfléchi toute la journée sur ce qu'il devait faire, il prenait la résolution de ne pas aller en Amérique où Clémentine n'aurait jamais consenti à le suivre. Il avait besoin d'argent, c'était vrai ; eh bien ! avant de repartir pour Paris, il tenterait un dernier effort pour attendrir son grand-père, et il en viendrait bien à bout. Mais si le vieillard refusait ?... Le jeune homme s'arrêtait avec angoisse à la pensée de rentrer sans argent. Il voyait devant lui la misère noire et quelque chose comme un gouffre ouvert sous ses pieds.

Il s'endormit pourtant, mais son sommeil fut de courte durée. Il eut les réflexions lucides des heures d'insomnie et, dans le silence de la nuit apaisée, sa situation lui parut plus difficile et plus sombre encore. Que deviendrait-il quand sa maîtresse le quitterait? Car elle le quitterait, il en était sûr, et il ne pourrait rien pour la retenir, le jour où le pain viendrait à manquer.

Aller en Amérique?... Non! Jamais!

Il se rappela dans ses moindres détails sa conversation avec son grand-père. Le pauvre fou, si occupé de sa marotte! Faire de l'or... Six mille francs en or...

Six mille francs en or!...

Une mauvaise pensée traversa le cerveau d'Edmond. Il la chassa bien vite, mais elle le ressaisit aussitôt. Il se leva, supposant que, complètement éveillé, l'idée maudite le quitterait. Elle ne le quitta pas. Un moment, il songea à fuir la maison, à retourner à Saint-Junien dans la nuit... Six mille francs!... C'était le salut...

Il s'assit sur le lit, en proie à une anxiété qui l'empêchait de respirer. Il sentait le froid et mit son paletot. Pendant une heure, il resta ainsi sans bouger; puis, comme conduit par une volonté plus forte que la sienne, il sortit de sa chambre.

Le couloir sur lequel s'ouvraient toutes les portes était noir. Edmond le connaissait, mais, dans son trouble, il ne se souvenait plus de rien. Il crut ne marcher que trois pas et se trouva à l'extrémité de ce couloir. Sa main toucha le mur. Il revint en arrière et s'arrêta devant la porte entre-bâillée de sa chambre.

Il faillit rentrer, car le mouvement l'avait un peu calmé. Une seconde de réflexion le perdit. Il eut la perception instantanée de son dénûment et son parti fut pris. Il avança lentement, avec résolution, en étendant le bras, et atteignit une porte qu'il reconnut. C'était celle du cabinet de travail. Sans bruit, il tourna la clef et il entra.

La pièce prenait jour sur les champs et il y faisait presque clair. Edmond se rappela qu'en parlant le vieillard avait, du geste, désigné un vieux bahut en chêne placé dans un angle. Il se dirigea vers ce meuble, l'ouvrit sans effort, prit un petit sac de toile grise et s'en alla comme il était venu, posément, tirant sa sécurité du sommeil profond de M. Le Doussat.

Rentré dans sa chambre, Edmond dissimula de son mieux les six mille francs, qu'il mit dans son mouchoir. Il était sauvé; il n'irait pas en Amérique. Il vivrait pendant six mois au moins avec cela.

Il venait de commettre un vol, il est vrai.

Était-ce un vol ? Cet argent n'était-il pas à lui ? Ne devait-il pas en hériter un jour? Sur cette pensée, il se recoucha, très las, et s'endormit.

Le lendemain matin, il se présenta devant M. Le Doussat, dans une attitude résignée qui trompa d'abord le vieillard.

— Tu pars? demanda celui-ci.

— Oui. Je ne puis rester plus longtemps. Il faut que je rentre à Paris.

— Tu consens à aller en Amérique?

— Non.

M. Le Doussat fronça le sourcil.

— Alors, fit-il, je ne peux pas te donner ce que tu m'as demandé.

— Je travaillerai, dit Edmond. Je me tirerai d'affaire d'un autre côté, comme je pourrai.

— Travailler? Vous? s'écria le vieillard. Vous que la paresse a conduit au point où vous en êtes? Je ne vous crois pas!

Edmond protesta.

M. Le Doussat reprit, sévère, puis ému :

— Prenez garde ! Ne descendez pas davantage la pente... Edmond, écoute-moi! Tout espoir est-il perdu de te voir rentrer ici, non en mendiant mais le front haut, le regard levé?...

Le jeune homme ne répondit pas.

— Eh bien! va-t'en! cria M. Le Doussat, que

cet effort fit tousser. Va-t'en! Mais sache bien qu'il y a un moyen de punir les enfants comme toi. Tu n'auras pas un sou de moi. Je préférerais laisser tout ce que j'ai à Catherine et aux pauvres... Et si j'arrive à mes fins, si je puis trouver le secret que je cherche, ce sont eux, entends-tu, ce sont eux qui hériteront de tout.

Edmond sortit sans répondre. Il avait hâte de partir. Que lui importaient les imprécations du vieillard, ses menaces! Il se souciait bien de l'avenir. Il avait besoin d'argent tout de suite, il en avait. C'était assez pour le moment.

En descendant le perron, il aperçut Catherine qui caressait le chien de garde; il lança un mauvais regard à la vieille servante.

— Voleuse! murmura-t-il, à la pensée qu'une partie de l'héritage de son grand-père pourrait lui échapper pour aller à cette fille.

Il ouvrit la grille et s'engagea sur la route, emportant les six mille francs en or de M. Le Doussat.

Après le départ de son petit-fils, l'ancien conseiller resta songeur. Il ne comprenait rien au silence d'Edmond, à sa résignation où il sentait un fond de révolte, à son brusque départ qui lui semblait une énigme. Il le savait menteur, mais il savait aussi que, pour venir ainsi de Paris, il avait fallu au jeune homme cette nécessité pres-

sante qui affole les aventuriers et fait qu'ils ne reculent devant rien.

Pourquoi était-il parti ainsi, sans insister ?

Le vieillard se remit à ses livres, mais son esprit était distrait. Les définitions ténébreuses des philosophes hermétiques, n'eurent pas le pouvoir de l'arracher à ses méditations, et il n'essaya pas, ce matin-là, de pénétrer leur sens caché.

A midi, Catherine lui apporta son dîner. Comme elle le disposait sur une petite table carrée, près d'une fenêtre, elle laissa échapper un cri.

— Qu'y a-t-il ? demanda M. Le Doussat.

— Ce n'est rien, fit la servante ; un peu d'encre renversée par monsieur sur le bahut. Il sera difficile de l'enlever.

— De l'encre sur le bahut ? Ce n'est pas possible !

— Pardon, monsieur, la bouteille est toujours là.

— Je n'y touche jamais. C'est vous, Catherine, qui aurez fait tomber cette bouteille.

— Pardon, monsieur, ce n'est pas moi, fit la servante, en élevant la voix.

M. Le Doussat connaissait la sincérité et l'entêtement de Catherine ; il ne s'obstina pas.

— Essuyez cela, dit-il doucement.

— Comme ça va être commode !

— Il ne fallait pas toucher au bahut, riposta M. Le Doussat, s'oubliant.

Les hostilités furent reprises.

— Je vous dis que je n'ai touché à rien ! cria Catherine.

— Allons, taisez-vous ! répondit le conseiller qui se leva et vint considérer de près une large tache d'encre s'étalant sur le couvercle du bahut. Tout à coup, il tressaillit, devint très pâle, et dit à Catherine, étonnée :

— Laissez-moi !

La servante n'obéit pas ; elle s'approcha du vieillard et le fit asseoir dans son fauteuil.

M. Le Doussat suffoquait. Elle ouvrit la fenêtre. Il fit un geste et elle vint près de lui.

— Vous... n'êtes pas... entrée... ici... depuis... hier soir? interrogea l'ancien conseiller d'une voix entrecoupée.

— Puisque je dis à monsieur...

— C'est bien ! fit-il. Assez !

Et, retrouvant soudain des forces, il se dirigea de nouveau vers le bahut et l'ouvrit. Il resta pendant quelques minutes sans parler, anéanti. Il tremblait à ce point que Catherine dut le soutenir. Elle avança la tête et vit que les papiers placés dans le bahut étaient bouleversés.

— Au voleur ! cria-t-elle.

M. Le Doussat se retourna et lui mit sur la bouche sa main desséchée, en la regardant d'un air si terrible qu'elle eut peur.

— Il n'y a pas de voleurs dans la maison, dit-il péniblement et comme s'adressant à lui-même.

Il retourna s'asseoir et, repoussant du bras Catherine qui voulait le faire boire :

— Vous savez bien, dit-il, que je ne mets jamais d'argent dans ce meuble. Je serre mes valeurs dans le secrétaire de ma chambre à coucher. Je ne garde jamais rien ici ; on n'a donc pas pu me voler. Pourquoi avez-vous crié : « Au voleur ! »

Il scandait ses mots en parlant. On eût dit qu'il répétait une leçon et qu'il voulait que Catherine apprît cette leçon à son tour.

Après une pause, il reprit :

— Qu'avez-vous vu, Catherine? Vous n'avez rien vu. Vous ne voyez rien. Il ne se trouvait rien de précieux dans le bahut, seulement quelques papiers. J'ai eu un vertige ; à mon âge, ce n'est pas surprenant. Il faut que j'y pense ; le moment approche où tout sera fini pour moi. Je voudrais bien découvrir la composition de cet élixir, de cet or potable qui donnera à la triste humanité une santé éternelle...

Il se leva tout d'une pièce :

— Où est mon dîner? dit-il. Vous essuierez cette encre tout à l'heure. Donnez-moi un peu de vin, Catherine.

Il paraissait subitement calmé. La servante le regardait avec une expression d'anxiété.

— Qu'est-ce que vous avez? demanda M. Le Doussat d'une voix affaiblie.

— Rien, monsieur, rien! fit la servante, émue.

Elle se souvenait très bien maintenant. Deux jours auparavant, on avait apporté au conseiller l'argent d'une ferme et, devant elle, il avait placé cet argent dans le bahut. Elle ne dit rien, arrangea le couvert du vieillard et sortit.

Elle fit deux pas dans le couloir; son pied foula quelque chose qu'elle ramassa. C'était un petit sac de toile grossière. Elle le reconnut pour celui qui contenait la somme d'argent serrée dans le bahut. La lumière éclata pour elle. M. Edmond!...

Tout d'abord, elle ne voulait point croire; mais le trouble de M. Le Doussat ne lui permit pas de douter longtemps. Le voleur, c'était... Elle comprit pourquoi il ne devait pas y avoir eu de vol.

Resté seul, M. Le Doussat avait repoussé la table où son dîner l'attendait. La tête penchée sur la poitrine, il se parlait à lui-même :

— Si je mourais avant d'avoir trouvé le secret! dit-il.

Cette pensée donnée à la folie de sa solitaire

vieillesse, il songea à ce qui venait de se passer, à l'horrible découverte. Il était sûr du silence de Catherine. On ne saurait jamais rien du vol des six mille francs en or.

Le coupable en demeurerait-il là?...

Son petit-fils n'était plus seulement un mauvais sujet, vivant d'emprunts et d'expédients, adonné au plaisir, un joueur, un débauché, c'était un... M. Le Doussat ne pouvait pas prononcer le mot ; sa langue était comme paralysée. Affaissé, il souffrait cruellement, moins comme aïeul peut-être que comme magistrat.

Ce qui était atteint en lui, c'était surtout l'orgueil de la robe qu'il avait portée pendant cinquante ans, c'était l'hermine immaculée où s'incarnait à ses yeux ce qu'il y a de plus haut et de plus sacré sur la terre : la Justice.

Dans une sorte de vision confuse, le vieillard se retrouvait sur son siège, présidant la Cour d'assises ; il respirait l'odeur lourde de cette salle carrée où s'entassaient, les jours des causes retentissantes, toutes les notabilités de la ville. L'organe du ministère public étendait le bras et son geste rigide désignait à la cour et aux jurés un accusé en qui M. Le Doussat reconnaissait son petit-fils.

Ce qui ajoutait à sa douleur, c'était le sentiment de son impuissance. Il ne pouvait rien et

comptait peu sur l'énergie de M. de Combarieu.

Avec sa froideur constante et ses dédains exagérés pour le jeune homme, le père d'Edmond avait contribué à le perdre, et il y avait de sa faute si après avoir été un insoumis et un dévoyé...

Après tout, M. Le Doussat se doutait que c'était pour lui obéir que l'avocat général faisait exercer sur son fils une surveillance qui irritait celui-ci sans le contenir.

Certes, M. de Combarieu redoutait le déshonneur autant que son beau-père lui-même, mais son tempérament ne le portait pas aux rigueurs. Ce n'était pas un violent.

La correction de sa vie était une apparence, et son veuvage de vingt ans n'était pas exempt d'incidents. Il avait eu des maîtresses ; il en avait encore. Le drame intime dénoué par la mort de sa femme l'avait pour ainsi dire déséquilibré. Ce roman vécu et pleuré faisait de lui un sentimental. A la façon des romantiques, il cherchait, et, à force d'imagination, il parvenait parfois à retrouver, dans la femme qui se donnait passagèrement à lui, la chère morte dont la trahison assombrissait toute sa vie.

Ainsi réduit à n'espérer qu'en lui-même, M. Le Doussat éprouvait une angoisse profonde. Dans la crise physique venue après la découverte dont

Catherine avait été témoin, il sentait un avertissement, un appel. Il touchait au terme de sa course terrestre. La mort arrivait : elle l'arracherait quelque matin aux recherches patientes du Grand Œuvre. Il ne laisserait rien derrière lui, qu'un nom respecté... et ce nom respecté, ce vieux nom parlementaire, il dépendait d'un vaurien de le déshonorer à jamais !

Quelqu'un qui l'aurait surpris, à cette heure, anéanti et gémissant à l'idée d'un insuccès possible de sa poursuite chimérique, lui aurait appliqué non sans raison le mot de Fourcroy :

« L'alchimie a occupé beaucoup de fous, ruiné une foule d'hommes cupides ou insensés, et dupé une foule encore plus grande d'hommes crédules. »

V

C'était une existence curieuse que celle de M. de Combarieu. Magistrat, revêtu de l'une des plus hautes charges de ce clergé judiciaire qui n'est pas sans analogie avec l'autre, il avait au plus haut point la physionomie de son emploi.

Quelque chose de sévère et d'impitoyable paraissait dans toute sa personne. Malheur à l'accusé contre lequel il portait la parole ! Il n'y avait pas d'exemple que M. de Combarieu sortît du prétoire, dans les causes d'assassinat, sans emporter une condamnation à mort. Les jurés, bourgeois arrachés pour quelques heures à la vie paisible, au négoce, à la maison des champs, frémissaient quand ils voyaient assis à la droite de la cour, cet

homme pâle dont le visage prenait on ne sait quelle expression funeste et dont la voix tranchante éveillait l'idée du sinistre couteau qu'elle allait faire tomber, avec un verdict sans appel, sur la nuque du meurtrier anéanti.

Cette magistrature ressemblait bien à une sorte de prêtrise, et celui qui en était investi, présentait bien, en apparence, toutes les allures de l'homme qui accomplit un sacerdoce. Jamais en public il ne se départait de la gravité qu'il montrait dans l'exercice de ses redoutables fonctions. Dans la rue, il passait sans jamais s'arrêter, le regard dur, dressant sa haute taille, s'inclinant à peine pour saluer les fonctionnaires qu'il rencontrait. Il incarnait la Loi.

Pourtant, dans son dossier, à Paris, se trouvait une longue note du procureur général, note écrite d'un style ambigu et prudent, où l'avocat général était montré sous un jour un peu différent.

Voici cette note :

« M. de Combarieu, excellent magistrat, talent de parole réel.

» Il est impossible de ne pas informer M. le garde des sceaux d'une situation qui pourrait, à un moment donné, jeter une défaveur relative sur le parquet tout entier. M. de C... a des maîtresses. Veuf de bonne heure, il ne s'est pas re-

marié. On lui connaît une liaison avec la veuve d'un agent des finances. Malgré la discrétion qu'il apporte dans ses relations avec cette personne, un scandale est à craindre.

» Il faut ajouter qu'un rapport de police, qui n'a pas été contrôlé, mentionne la présence de ce magistrat, il y a deux semaines, la nuit, dans une maison mal famée.

» Les opinions politiques de M. de C... sont excellentes. »

Le garde des sceaux faisait partie d'un cabinet conservateur. Les opinions excellentes de M. de Combarieu étaient des opinions conservatrices.

Son père, le célèbre jurisconsulte de Toulouse, s'avouait orléaniste. De race et d'instinct, le jeune magistrat n'aimait ni l'Empire ni la République, et considérait la restauration de la branche aînée comme une impossibilité. L'opinion orléaniste lui allait comme un gant. Très peu connue dans le ressort de Limoges, elle faisait de lui quelqu'un à part.

On savait ce qu'il voulait dire quand il invoquait les grands principes sociaux méconnus. On ne se méprenait pas sur l'objet de ses regrets quand il dénonçait, dans les procès politiques, le flot montant de la démagogie qui submerge à la longue tout ce qu'il y a de respectable dans ce pays.

Attentif à ménager les ambitions qui le servent, le clergé estimait M. de Combarieu en dépit des bruits fâcheux répandus sur ses mœurs privées. Dans un discours de rentrée, il avait dit, faisant allusion à l'alliance étroite de la Magistra ture et de l'Église : « Nos robes sont sœurs... » Parole inoubliable qui lui méritait une reconnaissance sans bornes. On parlait de lui avec admiration dans les bureaux de l'archevêché.

Ceci compensait cela. On lui pardonnait d'être homme quoique magistrat, et sa tenue irréprochable, la correction et la sévérité de son langage, ses opinions excellentes faisaient que l'on passait sur des faiblesses qu'il mettait, d'ailleurs, le plus grand soin à cacher.

Ainsi de sa vie il faisait deux parts. On n'ose donner le nom d'hypocrisie aux apparences vertueuses qu'il endossait comme sa robe de magistrat, par devoir professionnel, par pudeur d'homme de parti. Ce n'était point sa faute si, né avec de grandes passions, nerveux à l'excès, ayant traversé la plus cruelle des épreuves, ayant été trahi dans la plus sainte des affections, il aimait l'amour pour lui-même, pour le ressort qu'il donnait à sa vie ennuyée et détraquée, et peut-être aussi pour l'apaisement des lendemains de rendez-vous. Cela mettait un peu de mélancolie dans le personnage austère qu'il jouait.

Son fils, il y pensait le moins qu'il pouvait. S'il était accouru à Saint-Junien, en recevant l'information de la police belge, c'était parce qu'il savait que M. Le Doussat ne lui pardonnerait pas d'accentuer son indifférence paternelle au point de laisser plus longtemps Edmond livré à lui-même.

Aller à Paris, comme son beau-père le lui ordonnait, c'était pour lui un véritable sacrifice, et il ne l'accomplit pas sans hésitation. Cependant, aussitôt rentré à Limoges, il demanda un congé d'un mois au procureur général qui en écrivit immédiatement à la chancellerie.

Comme M. de Combarieu motivait sa requête, la réponse ne se fit pas attendre. Le garde des sceaux fit dire que les préoccupations de l'avocat général étaient trop respectables et trop touchantes pour ne pas lui accorder ce qu'il sollicitait. Le ministre ajouta même que si une prolongation de congé devenait nécessaire, il autorisait M. de Combarieu à venir la lui demander dans son cabinet, à Paris.

Le procureur général fit appeler M. de Combarieu.

— Je suis heureux, lui dit-il, d'avoir à vous annoncer que M. le garde des sceaux a répondu favorablement à la lettre que je lui ai écrite à votre sujet.

L'avocat général remercia avec des protestations de reconnaissance.

Le procureur général reprit :

— Je n'ai pas de raisons pour ne pas vous communiquer la lettre du ministre. La voici. Je ne vous cacherai pas davantage que c'est avec satisfaction que j'ai constaté l'inanité des efforts de certains magistrats du ressort pour vous nuire...

M. de Combarieu ne tressaillit pas; seulement son regard prit une expression de fixité particulière.

— Vous êtes très jalousé, dit le procureur général. Vos succès vous ont fait non seulement des envieux mais des ennemis particuliers. Je ne saurais donc trop vous engager à observer une attitude prudente, quelque bienveillance que vous témoigne M. le garde des sceaux. Il connaît vos opinions et elles ne pourront que le bien disposer à votre égard. Cependant si, comme j'ai des motifs de le craindre, le ministre est informé de certains bruits qui courent ici sur votre compte...

L'avocat général ne bougea pas. Son supérieur avait fait une pause, dans l'espoir de provoquer une question ou peut-être une dénégation.

Désappointé, il continua :

— Mon cher de Combarieu, nous avons charge d'âmes, nous autres magistrats, ne l'oubliez pas !

Mais voici où je veux en venir. Vous verrez M. le garde des sceaux ; vous le devez après la lettre que vous venez de lire. Le moment serait peut-être bien choisi pour lui rappeler que je ne suis pas encore officier de la Légion d'honneur.

L'avocat général respira. Le langage élogieux et les réticences de son interlocuteur étaient de simples procédés oratoires, un exorde à la fois par la persuasion et par la terreur. Le procureur général avait besoin de lui ; il résolut de tirer immédiatement parti de ses avantages.

— C'est une grande injustice, fit-il avec calme. Si vous croyez que le ministre ne s'étonnera pas de m'entendre solliciter pour mon supérieur hiérarchique...

— Vous y mettrez de l'habileté, répondit le procureur général. Je ne puis pas être votre protégé, ajouta-t-il avec hauteur, mais au cours d'un entretien avec M. le garde des sceaux, vous pouvez laisser échapper quelques paroles à mon sujet, témoigner de l'étonnement de ce qu'un magistrat comme moi n'ait été l'objet d'aucun avancement ni d'aucune distinction depuis plus de deux ans. Il est tout naturel que vous, qui venez immédiatement après moi, vous parliez avec éloge du chef du parquet auquel vous êtes attaché et que vous honorez par votre talent et par vos lumières juridiques.

M. de Combarieu répliqua, détournant la conversation :

— Je ne suis pas surpris que M. de Beauménard me desserve...

— Je n'ai pas nommé M. de Beauménard, dit le procureur qui, en effet, n'avait désigné personne.

— Je ne me permettrai point de faire violence à votre discrétion, surtout après les marques d'intérêt que vous venez de me donner, dit froidement M. de Combarieu. Je sais que M. de Beauménard envie ma place. Sa famille le pousse beaucoup ; son beau-frère est député...

— Et vote avec la gauche, interrompit avec mépris le procureur général.

— Mais pourquoi M. de Beauménard s'obstine-t-il à rester dans le ressort de Limoges ? Pourquoi ne sollicite-t-il pas son changement, dans l'intérêt de son avenir ? dit M. de Combarieu.

Le procureur général comprit :

— Il serait difficile d'éloigner M. de Beauménard dont toute la famille habite le département. J'aviserai cependant. Quand vous reviendrez de Paris, mon cher avocat général, vous pourrez vous rendre compte de l'impuissance de vos ennemis. Je suis chevalier depuis 1869, ajouta-t-il ; 1869 ; vous n'oublierez pas la date ?...

L'entretien finit sur ces mots.

Rentré chez lui, M. de Combarieu trouva une lettre sur son bureau. Il l'ouvrit. Son beau-père l'informait de la visite d'Edmond. D'une écriture large et tremblée, les lignes espacées, cette lettre fut lue rapidement. Le vieillard parlait du vol des six mille francs. « Je n'ai pas voulu vous écrire aussitôt après avoir découvert cette dernière infamie », disait-il.

La vérité, c'est qu'il n'avait pas pu écrire. Pendant plusieurs jours, il était resté en proie à un état nerveux inquiétant. Le juge de paix et Catherine firent appeler un médecin qui, pour tout remède, défendit qu'on laissât M. Le Doussat entrer de huit jours dans son cabinet de travail. Le vieillard protesta ; le docteur prit la clef et la confia au juge de paix, en disant qu'il ne répondait de rien si, avant la fin de la semaine, M. Le Doussat retombait sous l'empire de préoccupations intellectuelles trop absorbantes.

— Voleur !... murmura M. de Combarieu en froissant la lettre de son beau-père. Voleur !... Edmond !...

— Je partirai demain matin, fit-il après une longue pause.

Le lendemain soir, il était à Paris.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

I

Rue Montmartre, 145, au cœur de Paris, à deux pas de la Bourse, s'ouvrait la boutique, étroite, mal aérée, obscure, partagée en deux par un grillage qui contribuait à la rendre plus sombre encore. Sur la devanture, un mot étincelait en lettres dorées : *Change*. A l'étalage, des titres montraient leurs rubriques, chefs-d'œuvre de typographie : ici, des chemins de fer et des ponts ; là, des arabesques savantes. Dans des sébiles de petite dimension luisait la monnaie d'or. A côté se voyaient des billets de banque de tous les pays du monde.

De la rue, on apercevait la silhouette d'un employé qui fumait des cigarettes toute la journée, s'interrompant quelquefois pour manier avec affectation les louis brillant au fond des sébiles, ou pour déplacer, avec une lenteur exagérée, les titres posés dans toute leur longueur afin de tenter davantage le passant.

Près de la porte, un tableau noir renseignait sur les fluctuations de la cote du jour. De deux à trois heures, il se formait un rassemblement. De pauvres hères, qui n'avaient jamais su ce que c'était qu'un titre de rente, s'arrêtaient et commentaient les cours avec des considérations baroques sur la politique étrangère en général et sur l'alliance des trois empereurs en particulier.

Il entrait peu de monde dans la boutique. Cependant, au commencement du mois, à l'époque du détachement des coupons, quelques vieilles rentières, se présentaient pour éviter les longues queues dans les bureaux des Compagnies ou devant les guichets du Trésor. Après des pourparlers, on leur payait leurs coupons comptant, déduction faite d'une commission légère, mais on ne les laissait partir qu'après avoir obtenu d'elles un ordre de Bourse ou un versement en vue d'une émission. A celles que l'on croyait plus faciles à convaincre, on présentait une combinaison d'assurance financière qui donnait vingt

pour cent d'intérêt la première année, sauf à prendre le capital l'année suivante.

Tous les jours, à trois heures, le patron faisait son entrée dans la boutique, la redingote fripée, le chapeau de travers, encore tout secoué du tumulte de la Bourse. Il passait derrière le grillage, demandait une cigarette à l'employé, tombait sur une chaise et lançait une exclamation, toujours la même :

— Mauvaise Bourse!

Depuis trois mois qu'il tenait le fonds de change, la Bourse était mauvaise, ferme quand il l'aurait voulue molle, agitée quand il l'aurait voulue calme. Les cours montaient en liquidation quand il était vendeur, baissaient quand il était acheteur et les reports étaient chers. Cet acharnement de la mauvaise chance le rendait colère. D'un geste fébrile il s'emparait du carnet des ordres de Bourse,de celui des dépôts et de celui des avances où les noms des clients artistement calligraphiés, s'étalaient, rares, en face des chiffres d'opérations insignifiantes.

Il jetait les carnets devant l'employé et répétait :

— Bourse mauvaise!

Aussi, c'était la faute des juifs et du gouvernement. A la Bourse, il n'y avait que des canailles, des filous. Le banquier Busnach, un allemand

pas même naturalisé, jouait des tours à la spéculation, lui tendait des pièges où elle se laissait prendre invariablement. Il tenait presque toujours à la main un télégramme de Vienne, de Berlin, ou de Londres, et les naïfs s'empressaient autour de lui. Ils sollicitaient la confidence du contenu du petit papier bleu ; Busnach faisait des difficultés et ne cédait qu'après avoir dit, avec un sourire indéfinissable :

— Pour fous, mon ger, je n'ai bas de segret.

C'était une belle indignation parmi les coulissiers et parmi les courtiers marrons quand, le lendemain, ils obtenaient la preuve que Busnach s'était moqué d'eux.

Rue Montmartre, 145, on s'emportait vertueusement.

— Bourse mauvaise ! Une si bonne affaire ! On devrait expulser ce Busnach qui n'est qu'un espion prussien.

Le patron était un jeune homme ; vingt-six ans au plus, la barbe blonde et claire, l'œil très bleu, la lèvre épaisse des jouisseurs, les cheveux déjà rares. Beau parleur, il se grisait de ses propres paroles, et laissait paraître à tout bout de champ une vanité enfantine de se voir mêlé au monde des affaires. Doué de beaucoup d'imagination, avec peu de suite dans les idées, il passait son temps à chercher des combinaisons.

Il ne lui suffisait pas d'être M. Audial, changeur; il aspirait à de plus hautes destinées. Il voulait monter une affaire, une grande Société anonyme par actions dont il serait le directeur. M. Audial, directeur. Cela ferait très bien sur les cartes de visite. Sa famille était riche, il attendait des héritages, de parents très âgés. Savait-on s'il ne pourrait pas, disposant des premiers capitaux toujours si difficiles à trouver, jouer quelque jour un rôle, un vrai rôle, dans la finance !

Par malheur, Audial était étourdi. Lui qui, sans scrupule aucun, voulait faire des dupes, Busnach et d'autres le dupaient avec la plus grande facilité. Il mangeait son argent et celui de ses clients. Incapable de prévoyance, les coups les plus attendus le prenaient à l'improviste, pour ainsi dire. Il n'était jamais préparé à rien quoiqu'il fût prêt à tout, et laissait passer les occasions les meilleures sans en profiter. Le premier moment d'humeur passé, sa légèreté prenait le dessus, et il en revenait à ses combinaisons.

Une combinaison, dans le style des affaires, c'est, en général, quelque chose d'indéterminé, qui n'existe que dans les conversations de la Bourse ou des cafés. Le but est plus ou moins précis, mais les moyens le sont très peu. Le succès est toujours sûr, théoriquement ; il repose sur

4.

des hypothèses déduites avec une logique irréprochable. Tous les concours dont on a besoin sont certains, les calculs invariablement exacts. Tout a été prévu, on n'a rien omis d'essentiel ou même d'accessoire. L'affaire est excellente. C'était une lacune à combler, la seule entreprise pour laquelle il restât une place et des capitaux : la dernière des bonnes combinaisons. On a vu tout le monde, tout est prêt, on va commencer. La date est fixée, puis reculée, puis ajournée indéfiniment, et la combinaison a vécu. Paris en voit naître et mourir des milliers dans un jour.

Audial avait fait bien des fois cette expérience qui en eût découragé de plus sérieux que lui, mais ses associés ne le laissaient jamais livré à lui-même.

Dans le monde interlope de la Bourse, il avait été deviné, jugé et accaparé par un ancien huissier devenu agent d'affaires et par un avocat consultant. Ces deux individus sentaient tout le parti qu'ils pouvaient tirer de lui. Ils l'exploitaient et lui suggéraient de nouvelles combinaisons quand celles qu'il avait longtemps caressées étaient à l'eau.

Un jour, comme Audial entrait dans sa boutique de changeur et qu'il prononçait les mots fatidiques : « Mauvaise Bourse ! » il aperçut debout devant le guichet, l'ancien huissier et l'a-

vocat consultant qu'il venait de quitter, quelques instants auparavant, sous le péristyle de la Bourse.

L'avocat Couturier et l'huissier Buret offraient deux spécimens caractéristiques de cette catégorie nombreuse d'hommes tarés qui vivent à la Bourse de ce qu'on pourrait appeler les miettes ou les déchets de la spéculation. Ils avaient la spécialité de découvrir les litiges, de les faire naître au besoin, et d'en tirer tout le parti possible. C'est dans leur poche que les actionnaires malheureux, les détenteurs de titres bons tout au plus à vendre au poids, versaient ce qui leur restait d'argent dans le chimérique espoir de faire triompher des revendications très fondées mais dont le tort essentiel était de s'adresser à des Sociétés en déconfiture. Buret et Couturier leur tiraient leurs derniers sous, et se faisaient payer par les sociétés elles-mêmes pour trahir les intérêts de leurs clients. Ils touchaient de toutes mains. Jusqu'au jour où il était bien démontré qu'elles n'avaient plus rien à perdre, les infortunées victimes de la finance allaient et venaient du cabinet de Couturier au cabinet de Buret et *vice versa*. L'habileté des deux associés consistait précisément à paraître ne point se connaître aux yeux de leurs dupes.

On ne les rencontrait ensemble que le soir,

vers sept heures, dans un café de la rue Montmartre où ils prenaient des absinthes consécutives, préparées avec art et bues avec volupté. Dans une causerie pleine d'abandon, ils récapitulaient alors les affaires de la journée et préméditaient celles du lendemain.

Il fallait les voir jouant fin contre fin, se tâtant, se mesurant, usant l'un contre l'autre de leurs ruses d'hommes de loi en délicatesse avec le Code et finalement se mettant d'accord aux dépens de leur clientèle.

Ils se ressemblaient peu. Buret, maigre, le visage flétri, l'air mauvais, le ton rogue, parlant par monosyllabes; Couturier, très gras, la face rouge, un nez d'ivrogne, exubérant, abondant, caressant. A défaut d'un acte quelconque, impossible à rédiger tant ils se défiaient, leur association de fait se basait sur ce qu'ils savaient l'un de l'autre, sur la commune responsabilité de filouteries commises ensemble, — et aussi sur le besoin qu'ils avaient tous les deux de leur expérience respective pour passer au travers des mailles élastiques des lois, rigoureuses aux simples, faciles aux habiles.

— Allons prendre une absinthe, dit Couturier.

— A quatre heures, objecta Buret qui, à certains jours, ménageait son estomac.

— Vous prendrez ce que vous voudrez !

— Où allons-nous demanda Audial, en jetant un coup d'œil sur les livres de son employé.

— Où nous allons tous les jours, répondit Couturier, en regardant Buret. Nous monterons dans la salle du premier.

Quelques minutes après, Audial, Buret et Couturier se trouvaient assis dans une sorte de cabinet, au premier étage d'un café. Quand le garçon eut placé devant eux ce que Buret appelait une absinthe prématurée, ils restèrent un moment à se dévisager.

Couturier prit le premier la parole :

— J'ai une combinaison, dit-il rondement. J'en ai parlé à Buret, qui la trouve excellente, — je viens vous la proposer.

Et il se mit à exposer l'affaire.

Il s'agissait d'une Société anonyme au capital de cinq millions divisé en 10,000 actions, ayant pour objet la vente et l'achat en commission de marchandises, l'organisation de ventes publiques, les prêts sur warrants. Sur les 2,500 actions dont la loi exigeait la souscription préalable, 300 étaient prises déjà, Audial, Buret et Couturier s'en attribueraient chacun 400 ; Busnach promettait d'en prendre 200 ; on était sûr de placer le reste dans la clientèle de la maison de change. On louerait un local, un vaste local. Déjà Buret jetait les yeux sur un magnifique entre-

sol de la rue du Quatre-Septembre. On y serait très bien. On aurait un conseil d'administration bien composé : un colonel, un ingénieur, deux propriétaires et un député. Une bonne affaire.

Audial écoutait avec intérêt. Un horizon magnifique s'ouvrait devant lui. Il se sentait l'étoffe d'un Pereire. Une affaire comme celle-là deviendrait aisément une entreprise internationale ; on créerait des entrepôts en Espagne et en Italie ; on achèterait des navires ; etc...

A son tour, Couturier le laissait dire tandis que Buret, sans desserrer les dents, faisait une seconde absinthe. Audial s'arrêta sur cette idée que l'une des conditions indispensables pour réussir était d'avoir un bon titre.

— C'est mon avis, reprit Couturier qui sortit un papier de son portefeuille et le passa au changeur.

Celui-ci y jeta un rapide regard. Aucun des titres imaginés par l'avocat ne lui convenait. Il pencha la tête, réfléchit pendant quelques minutes et s'écria :

— J'ai trouvé ! Que dites-vous de : Comptoir universel de Commission et de Prêts au Commerce et à l'Industrie ?

— Très bon ! dit Buret, posément.

— Parfait ! s'exclama Couturier. Mais il nous faudrait autre chose encore, un directeur. Au-

dial devrait accepter les fonctions de directeur.

Le jeune homme rougit.

— Qu'en pensez-vous, Buret? demanda l'avocat.

— Certainement, fit l'ancien huissier qui sonna pour demander une troisième absinthe.

— C'est entendu, reprit Couturier. Maintenant, de quelle somme pouvez-vous disposer, mon cher directeur?

Audial avait de nouveau baissé la tête, comme étourdi. Il la releva et, d'un air dégagé, il répondit :

— Les affaires du change ne vont pas. Aujourd'hui je n'ai encaissé que pour 73 francs 50 de coupons, et je n'ai pris que deux ordres de Bourse.

— Mauvaise affaire, le change! dit Buret, qui précisément avait servi d'intermédiaire à Audial pour l'achat du fonds.

Le jeune homme poursuivit :

— C'est à peine si j'ai 1,500 francs dans ma caisse.

— Ce n'est guère, fit Couturier subitement refroidi.

Audial comprit au ton dont furent dits ces mots que l'affaire allait lui échapper.

— Il me reste encore 3,000 francs à toucher de la succession de ma mère, reprit-il.

— On ne peut rien faire avec 4,500 francs, fit Couturier toujours aussi froid. Il faudrait 20,000 francs au moins.

— Je ne les ai pas, dit Audial.

— Votre grand-père vous les prêtera, insinua l'avocat. Ne vous a-t-il pas prêté 6,000 francs quand vous vous êtes établi changeur?

Le jeune homme tressaillit, passa la main sur son front comme pour chasser de son esprit une pensée désagréable, et répéta :

— Je n'ai pas 20,000 francs et je n'ai pas le moyen de me les procurer.

— Nous avons du temps devant nous, dit Couturier, par esprit de conciliation.

— Certainement, opina Buret.

II

Ce petit changeur de la rue Montmartre occupait, dans la rue Condorcet, un appartement, assez joli, bien distribué et, où, sans l'exiguïté des pièces qui le composaient, on eût pu dire qu'il était passablement logé. Le mobilier encore neuf ne s'alliait pas mal avec le décor tout frais des murs.

La rue Condorcet a une mauvaise réputation. Il paraît qu'il y demeure plus de filles qu'ailleurs. La plupart des maisons, comme celle qu'habitait le changeur, sont neuves, et la rue a un aspect spécial.

Le soir, vers sept heures, il en descend des femmes parées et maquillées, ni jeunes ni vieilles, fatiguées mais héroïques, sanglées dans

leur corset d'acier, chair à plaisir, corps sans âme, cerveaux sans idées, organismes sans nerfs, tristes jouets de la débauche, four banal de l'amour. Elles arrivent sur le boulevard par le passage Jouffroy et se répandent dans les cafés ou vont aux Folies-Bergères, où elles se promènent avec des sourires et des jeux de prunelle et d'éventail qui séduisent les innocents échappés pour un jour de leur province.

Audial payait quinze cents francs de loyer. Il habitait là, depuis trois mois, avec sa femme, une jolie blonde, maigre, qui affectionnait les robes roses, et une vieille bonne, bavarde et sen tencieuse, dont la fonction était de commander et non de servir.

Malgré l'anneau d'or qu'elle portait à la main gauche, il était certain que madame Audial n'était point l'épouse légitime du changeur. Cela se voyait aux choses les plus insignifiantes, au désordre de la maison, aux éclats de voix, aux mines de la petite femme, à la familiarité de la bonne, aux mots lestes échangés à haute voix et qui rappelaient les tendresses intimes que la pudeur conjugale met d'ordinaire un soin jaloux à cacher.

Ils s'aimaient bien pourtant. Elle lui était dévouée et fidèle et, de son côté, il eût tout tenté pour elle. Le gros reproche qu'il lui adressait,

c'était de ne point savoir faire la cuisine. Elle n'avait rien d'une ménagère et laissait la bonne agir comme elle l'entendait. Pas fière, quand monsieur ne dînait pas à la maison, elle prenait le café, à table, avec la vieille qui lui donnait des conseils et tirait les cartes.

Un joli ménage. On payait les fournisseurs à la fin du mois et on se créait des dettes un peu partout. Par mesure de précaution, le loyer était au nom de madame. L'argent se dépensait si vite que parfois Audial se fâchait. La petite femme répondait alors que c'était sa faute et que s'il amenait moins souvent ses amis dîner chez lui, on pourrait faire des économies.

C'était un des défauts d'Audial de tenir table ouverte. La vie dérangée et facile qu'il menait lui faisait un besoin de la compagnie d'hommes de son âge, rencontrés à la Bourse ou dans un café, qu'il invitait sans cérémonie, et qui venaient seuls la première fois, et la seconde fois avec leur femme ou leur maîtresse. Le dimanche, on allait à la campagne, en partie carrée, sur les bords de la Seine, un peu loin, à Andrezy, un coin préféré des commis d'agent de change et des remisiers.

Tous les huit ou dix jours, il y avait un trou à boucher. Audial vidait la caisse du change et inscrivait sur son carnet un billet de mille

francs au compte profits et pertes. Le trou bouché, on roulait de nouveau dans l'ornière.

Le soir de son entrevue avec Couturier et Buret, le changeur rentra joyeux et trouva le dîner excellent. Au dessert, il conta toute l'affaire à la petite femme, qui battit des mains comme une enfant, et parla d'un coupé marron pour aller au bois quand monsieur serait directeur du Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie.

— Tu es folle! dit Audial en riant.

— Je veux, moi, un coupé marron, reprit-elle; avec un cheval bai-brun, ni petit ni grand. Ce n'est pas joli un grand cheval.

— Nous n'en sommes pas là, dit le changeur, en allumant un cigare.

Tout en lançant par bouffées la fumée au plafond, Audial pensait à la combinaison. Il ne doutait pas de la réussite, en lui-même. La petite femme aurait son coupé marron, plus tard. Pour commencer, on louerait quelque chose à Andrezy; on partirait le samedi soir, après le courrier, et on ne reviendrait que le lundi...

— Si nous allions aux Folies-Bergère, dit-il, son cigare fini.

— Comme tu voudras, répondit-elle.

Ils descendirent par la rue de Maubeuge et par la rue Rochechouart.

A chaque pas, ils frôlaient des filles.

Faubourg Montmartre, ils assistèrent à une razzia. Requis par des agents des mœurs, des gardiens de la paix cernaient une vingtaine de femmes. La plus âgée pouvait avoir vingt-cinq ans. Toutes protestaient contre la brutalité des agents; quelques-unes pleuraient.

— Je suis mariée, laissez-moi!

— Je rentre de l'atelier!

— Que va dire maman? disaient-elles.

Mais les agents des mœurs, deux anciens sous-officiers à la mine mauvaise, ne s'y laissaient pas prendre. Ils poussaient les malheureuses dans la direction du poste de police où elles passeraient la nuit, en attendant la voiture qui les conduirait au Dépôt.

Une d'elles voulut s'échapper, au tournant de la rue Grange-Batelière. Elle fut bientôt reprise. Elle se débattit et sa robe se déchira. C'était une belle fille, robuste, la poitrine en avant, les bras ronds et forts. Elle se défendit avec rage. Les agents lui serraient les poignets et ne pouvaient pas en venir à bout. Elle en mordit un à la main. A ses cris, un rassemblement s'était formé. Les commis de magasin et des ouvriers qui rentraient de leur travail regardaient. La foule prit parti pour la fille. On murmura. Les agents des mœurs usèrent d'un stratagème. L'un d'eux passa

un croc en jambe à la fille ; elle tomba. Ils l'emportèrent alors, évanouie, suivis par la foule. La prostitution légale triomphait au nom de la moralité de la rue.

La petite femme se pendait au bras d'Audial, toute tremblante.

— Allons-nous-en, dit-elle, secouée par l'horrible scène.

Ils arrivèrent rue Richer. Sous la lumière crue d'une rampe de gaz, le public s'engouffrait dans un large couloir. Public d'employés, de courtiers, de juifs; quelques artistes désœuvrés, des journalistes, des députés; des filles surtout.

Le lieu ressemble à une foire bruyante. Autour des stalles, un promenoir où les femmes vont et viennent deux par deux, s'offrant du regard et du geste; suppliantes et vaines, demandant aux hommes qu'elles croisent dans leur ronde intéressée de leur payer une consommation qui leur permette de s'asseoir et de se reposer un moment. On fume, et dans le brouhaha des conversations et des marchés d'amour, dominant les rumeurs, on perçoit vaguement les accords de l'orchestre qui joue les airs à la mode.

Ce soir-là, on donnait une parade triviale. Cela s'appelait : musique de chambre. Dans un décor de salon, des personnages en costumes du premier Empire jouaient d'instruments bizarres, de

flûtes ayant la forme de pains longs, de pistons dissimulés dans des bouquets ou dans des parapluies. Des hommes habillés en femmes prenaient part à ce concert bouffe, puis un quadrille s'organisait et le public applaudissait aux culbutes. Des rires bas éclataient quand les prétendues femmes tournoyaient à trois pieds du sol, la tête en bas, le chignon défait, les jupes renversées laissant voir leurs jambes fortes. Ce qui ravissait le plus les spectateurs, c'était un air joué avec des chaudrons ou sur des verres de cristal disposés en octaves. La polka des *Volontaires*, exécutée avec ces instruments bizarres, était redemandée avec fureur.

Au bout d'une heure, la petite femme en eut assez. A la musique de chambre succédait un ballet insipide, une sorte de rébus en action auquel elle ne comprenait rien, et qui l'ennuyait. Elle voulut s'en aller.

Comme ils partaient, Audial tressaillit. Il venait de voir passer, perdu dans les groupes, un homme d'un certain âge et de haute taille qui, à sa vue, avait fait demi-tour, d'un air indifférent.

— Attends, dit le jeune homme, ne nous en allons pas encore.

— Qu'y a-t-il? demanda la petite femme, intriguée.

Audial ne répondit pas tout d'abord ; puis il se

pencha à l'oreille de sa compagne et lui dit quelques mots.

— Ce serait drôle, dit-elle en éclatant de rire.

Mais ils eurent beau faire plusieurs fois le tour du promenoir et du jardin, ils n'aperçurent pas le solitaire dont la rencontre avait bouleversé Audial.

— Il n'y est plus, dit celui-ci. Après tout, ce n'est peut-être pas lui... ajouta-t-il, se parlant à lui-même... Allons-nous-en, reprit-il à haute voix, pendant que la petite femme, dont le vocabulaire était assez borné, répétait, toujours en riant :

— Ce serait drôle !

Place Cadet, ils rencontrèrent Couturier. L'avocat était ivre. Il tenait à son bras une grande fille qui s'efforçait de l'emmener. A la vue d'Audial, il se dégagea, et, avec son bagout habituel, accru encore par l'ivresse :

— Bonjour, mon cher! madame... mes hommages respectueux. Bonne affaire. Hein! Le Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie? La plus belle affaire de Paris. Nous aurons un local à l'entresol, des bureaux splendides; des garçons avec des livrées vert pâle et or. Vert pâle et or, répéta-t-il avec satisfaction.

— Vous devriez rentrer, mon cher, dit Audial, ennuyé.

— Mais je rentre, mon cher. Tiens, j'ai perdu Georgette!

Georgette n'était point perdue. Elle guettait l'avocat, un peu plus loin, dans la rue Rochechouart.

— Bonsoir, dit Audial.

— Bonsoir, répondit Couturier tout en se rapprochant du jeune homme et en lui disant sous le nez :

— Vous savez, c'est moi qui ai tout fait. Buret ne s'est donné aucun mal. Je suis allé voir Busnach et... une affaire magnifique, mon cher. Il y a de l'argent à gagner... Nous revendrons nos actions avec prime avant trois mois; il y a des millions à gagner!

Se penchant à l'oreille d'Audial :

— Avez-vous deux louis?

Audial les donna pour s'en débarrasser.

— Je vous les rendrai demain, dit l'avocat en se redressant.

— Madame, fit-il en s'inclinant devant la petite femme qui s'impatientait.

— Pouah ! fit-elle quand Couturier se fut éloigné, peut-on se saouler comme ça? Est-ce que c'est avec lui que tu montes ton affaire?

— Écoute, dit Audial, du ton pénétré d'un homme qui a besoin de se convaincre lui-même,

Couturier boit quelquefois; c'est vrai. Mais cela ne l'empêche pas d'être très fort. D'ailleurs, il ne paraîtra pas dans l'affaire. C'est moi qui serai tout.

La petite femme essaya de quelques conseils de prudence.

— Tais-toi donc, dit Audial, en s'animant. On dirait que je ne sais pas ce que je fais. Je ne suis pas un enfant!

— C'est égal, reprit-il, changeant brusquement de conversation, si je ne m'étais pas trompé tout à l'heure aux Folies-Bergère, si c'était...

— Ce serait drôle, fit-elle, en hâtant le pas. Dépêchons-nous; je tombe de sommeil.

Ils vivaient comme cela, et comme beaucoup d'autres, de la vie facile des déclassés, peu à peu contaminés par le vice ambiant, par le contact d'êtres pires qu'eux et dont à la longue ils prenaient les habitudes et les mœurs.

Ils ne lisaient guère, l'un et l'autre. Audial parcourait les journaux boulevardiers et retenait les mots de la fin des chroniqueurs avec d'autant plus de plaisir qu'ils lui semblaient plus lestes. Le côté littéraire lui échappait, comme à beaucoup, et ce qu'il aimait dans les hardiesses du roman contemporain, c'était les saletés. Il en voyait partout. Pour elle, il lui fallait tous les matins son feuilleton au bas d'un petit journal avec des amours impossibles, des meurtres, des

viols, des incestes et d'invraisemblables intrigues où se perdait sa petite cervelle.

A les considérer accouplés et inutiles, on aurait crié à la décadence, si on n'avait vu, le matin, dans la rue encore endormie, descendre comme un flot qui lave le ruisseau, le peuple allant à l'atelier ; — le peuple laborieux et fort, qui travaille et aime sainement, fait des enfants, les élève pour l'industrie ou pour le commerce, pour les arts, pour la république, acceptant avec gaieté et philosophie les duretés du sort, parce qu'il a foi dans le progrès ; — le peuple qui admire Michelet et Victor Hugo, sans les comprendre toujours et quelquefois sans les lire même, parce qu'il sait vaguement que leur âme généreuse a voulu parler à la sienne.

III

Depuis près d'un mois, M. de Combarieu était à Paris. Il occupait deux petites chambres dans un hôtel de la rue de Trévise. Toutes ses journées se passaient en démarches. Le préfet de police avait mis à sa disposition un inspecteur dont la spécialité était justement de suivre les fils de famille, cet agent, dès les premiers jours, déclara qu'Edmond de Combarieu, si on le supposait encore à Paris, ne pouvait y être que sous un faux nom, et que ce faux nom rendait les recherches très difficiles. La nécessité d'arriver à un résultat sans provoquer de scandale compliquait encore le problème déjà difficile. Il y allait de l'honneur de la famille, et, plus encore, de l'honneur de la magistrature.

Quand il avait couru toute la journée, qu'il avait été de la préfecture de police au ministère de l'Intérieur où le directeur de la Sûreté générale l'accueillait avec compassion, M. de Combarieu dînait au restaurant, sur le boulevard.

Dans la lassitude du soir, son esprit se détendait. Il suivait d'un regard indifférent les filles qui se promenaient, attentives et lentes, devant les terrasses des cafés. Des ressouvenirs du « quartier » et de la vie d'étudiant passaient dans sa mémoire. Tout cela était loin. Il était jeune, cependant; il se sentait jeune tout au moins dans la maturité de ses quarante-cinq ans. Insensiblement, il se sentait repris par la « femme ».

L'obsession de l'amour l'envahissait peu à peu; un cigare achevait de le griser, et il se levait comme mû par une force supérieure à sa volonté. Il suivait au hasard les silhouettes élégantes des filles qui se retournaient, parfumées et provocantes, vers cet homme sérieux. La débauche gaie et pimpante raillait le vice triste du magistrat dont la mélancolie souffrait d'un geste ou d'un regard trop significatifs.

Il était pris. Il marchait ainsi, pendant des heures, honteux de lui-même et de la servitude où le réduisaient ses sens. Puis il se dirigeait vers les Folies-Bergère ou vers l'Eden-Théâtre et continuait dans les promenoirs la poursuite

de l'amour matériel jusqu'à ce qu'épuisé et non rassasié, il devînt la proie d'une fille quelconque.

Il rentrait très tard à l'hôtel avec le sentiment d'un abaissement de son caractère, une grande colère contre lui-même et un dégoût profond de la vie. Machinalement, il portait parfois la main droite à sa tempe et ployait l'index comme pour presser la détente d'un revolver. Puis, il songeait à l'objet de son voyage, à Edmond qui se perdait sans doute, et certains mots de M. Le Doussat lui revenaient.

N'avait-il pas la responsabilité de cette existence dévoyée et, dans les appétits du jeune homme, ne retrouvait-il pas quelque chose des passions qu'il avait tant de peine à contenir? C'était une filiation comme une autre que celle de ces vices qu'il ne parvenait pas à dominer et qui le diminuaient cruellement à ses propres yeux.

Un soir, il crut apercevoir Edmond. C'était aux Folies-Bergère. Ne pouvant ni aborder le jeune homme en public ni le suivre, il rentra immédiatement à l'hôtel d'où il envoya une dépêche au préfet de police. Celui-ci donna de nouvelles instructions à l'inspecteur qui annonça le lendemain, après avoir recueilli les indications verbales de M. de Combarieu, que cette fois il tenait son homme.

Effectivement, deux jours après, il remit au magistrat un long rapport où l'identité d'Edmond de Combarieu et du changeur Audial était établie, et où la vie du jeune homme était racontée dans ses plus petits détails, avec les erreurs et les exagérations des confidences de concierge.

Le préfet de police infligea une sévère réprimande à son agent pour n'avoir point su découvrir un homme que l'on pouvait rencontrer tous les jours sous la colonnade de la Bourse, de midi à trois heures.

Muni des renseignements de l'inspecteur, M. de Combarieu résolut d'aller chez son fils; mais son congé touchait à son terme et il crut qu'il ferait bien de demander une prolongation.

Un matin, il se rendit place Vendôme, au ministère de la Justice et des Cultes. Le garde des sceaux savait qu'il était à Paris et dans quel but il y était venu. Il ne le fit pas attendre. Après quelques minutes passées dans l'antichambre vaste où se dressent en pied les portraits des chanceliers illustres, on introduisit M. de Combarieu.

Le ministre paraissait un homme jeune encore. Obscur avocat de province, envoyé à la Chambre par un comité conservateur, il ne s'exagérait pas son importance, et gérait son département en homme qui sait qu'il est au

pouvoir surtout pour rendre des services à son parti. Il trouvait en fonctions un grand nombre de magistrats de l'Empire respectés par Dufaure, et appliquait tous ses soins à fortifier leur situation et à ne nommer à côté d'eux que des magistrats également dévoués aux anciens partis.

On lui avait signalé M. de Combarieu pour ses bonnes opinions et pour son talent. Il pensait en faire en quelque sorte l'axe de l'influence gouvernementale dans le ressort de Limoges. Peu lui importait que l'attitude correctement professionnelle de l'avocat général fût contredite par ses aventures intimes ! L'essentiel était de s'assurer le concours d'hommes sûrs et bien pensants.

Renversé dans son fauteuil, le garde des sceaux fumait un cigare en feuilletant un dossier pour se donner un maintien. Il répondit avec bonté au salut de M. de Combarieu et s'informa de l'issue des démarches pénibles qu'il faisait à Paris.

En apprenant que le magistrat avait retrouvé la piste perdue, il crut nécessaire de dire solennellement que ce pouvait être une grande douleur pour un père de se voir contraint d'user de rigueur, mais que c'était un grand devoir à remplir.

M. de Combarieu s'inclina.

Sans transition, le garde des sceaux lui dit ce qu'il attendait de son zèle et quel avenir s'ouvrait devant lui en récompense des services qu'il était appelé à rendre. On le proposerait pour la décoration. Quand le procureur général quitterait le ressort, sa candidature serait présentée en première ligne.

M. de Combarieu ne voyait pas d'objections à ce que demandait le ministre. Il dit cependant que s'il acceptait de jouer ce rôle, il n'entendait pas le pousser jusqu'au point de transmettre à la chancellerie des notes sur les magistrats du ressort.

Le ministre posa sur son bureau le dossier qu'il tenait à la main et regarda finement son interlocuteur.

— Je n'ai parlé de rien de semblable, dit-il en souriant. Je vous ai en trop haute estime pour vous demander rien qui puisse diminuer votre caractère. Vous n'avez pas de notes à m'envoyer; mais à vous rendre compte, discrètement, pour vous-même, pour votre instruction personnelle, des sentiments de la Cour, à influer par votre exemple autant que par vos paroles sur l'esprit des magistrats avec lesquels vous êtes en rapport quotidien. Et si vous avez l'occasion de venir à Paris; si, au besoin, je vous priais d'y venir, vous pourriez d'une façon générale me rensei-

gner, m'édifier sur la Cour et sur ce qu'on peut attendre d'elle...

— Mon cher ami, continua le ministre, la magistrature est la dernière digue qui protège l'édifice social contre le flot montant de la démagogie.

Sur cette phrase de tribune, le garde des sceaux se leva.

Il fit quelques pas dans son cabinet, s'arrêta pendant quelques instants devant un magnifique portrait de d'Aguesseau et revint devant M. de Combarieu.

— Il y a dans votre dossier une note qui me préoccupe un peu, dit-il.

L'avocat général se leva à son tour.

Le garde des sceaux reprit :

— Vous savez ce que je veux dire? Quand on a l'honneur d'appartenir à la magistrature, il n'est pas moins important de ne point prêter à la médisance, sous le rapport des mœurs, que d'affirmer, chaque fois que l'occasion s'en présente, des sentiments d'inaltérable dévouement à l'ordre. Je serais heureux d'apprendre que vous avez renoncé à de fâcheuses habitudes, que vous vous êtes remarié, par exemple, que vous avez reconstitué un foyer. Votre fils va s'embarquer pour l'Amérique. Rien ne s'oppose à ce que, dans le ressort même, à l'âge que vous avez, vous épousiez une jeune fille...

M. de Combarieu fit un geste que le garde des sceaux prit pour une protestation.

— Asseyez-vous, dit-il, en se laissant tomber dans son fauteuil.

Et, doucement, avec les inflexions graves et bienveillantes d'un confesseur, il fit des reproches à l'avocat général sur la légèreté de sa conduite et sur la nécessité d'y mettre un terme. M. de Combarieu l'écoutait en silence.

Leur entretien fut interrompu par l'huissier qui apportait une lettre au ministre.

Dans le format élégant de son enveloppe chiffrée, cette lettre n'était visiblement pas une lettre d'affaires.

— Vous permettez?... dit le garde des sceaux, en l'ouvrant fébrilement.

La lettre lue :

— Revenez me voir avant votre départ, dit-il, quand vous aurez terminé l'affaire qui vous a amené à Paris.

Avant de se retirer, M. de Combarieu se souvint de la mission que lui avait donnée le procu reur général.

— Vous m'en parlerez la prochaine fois, dit le garde des sceaux, avec la hâte d'un homme attendu.

M. de Combarieu parti, le ministre relut la lettre qu'on venait de lui remettre.

Il sonna, donna rapidement quelques instructions aux directeurs qui l'attendaient pour travailler et sortit par la porte de la rue Cambon.

En quittant le ministère, M. de Combarieu s'était dirigé vers le jardin des Tuileries.

Il marchait lentement, absorbé dans une méditation profonde. Les dernières paroles du ministre ne l'avaient pas autrement troublé, mais elles le mettaient une fois de plus en présence de ce qui était le tourment de sa vie, et elles lui faisaient sentir la pointe de l'épine enfoncée dans sa chair.

— Oui, se disait-il, ce serait le rêve! Être saint, exercer comme une autre prêtrise ce rôle de magistrat... se dégager des passions humaines, s'élever au-dessus des misères de la vie, tenir entre tous la balance égale, n'avoir jamais un moment de faiblesse, ne jamais tomber dans l'erreur, passer au milieu des foules avec la sérénité de la justice même... Et puis, gouverner les hommes, leur donner des lois, travailler à la restauration de la monarchie parlementaire...

Il longeait l'allée des Feuillants et croisait les Parisiennes, en claires toilettes de printemps, gantées jusqu'au coude, le regard brillant, les cheveux relevés sous le gainsborough aux bords de velours et à la plume blanche ou noire.

— O femme!... femme!... dit-il, comme Figaro, dans un élan amoureux.

Sa conversation avec le ministre lui revenait. Certes, il savait à quoi s'en tenir sur le désintéressement de la magistrature. N'appartenait-il pas lui-même à un parti? Mais de là à organiser le corps judiciaire comme un régiment...

A distance, sous cette impression, le garde des sceaux lui semblait la raison d'État incarnée, un génie politique, un grand homme. De quel ton il avait fait allusion à ces notes du dossier!... Il était trop tard pour suivre de si excellents conseils...

M. de Combarieu se sentait le prisonnier de ses vices. Pourtant, à cette heure, il eût volontiers fait un effort, brisé sa chaîne, sauf à la reprendre ensuite. Les passagères et troublantes extases de l'amour comptaient pour bien peu de chose auprès des jouissances continues du rang élevé où la faveur du gouvernement allait le conduire? Redevenu maître de lui, il serait le maître des autres. Qui sait si, plus tard, il ne pourrait pas songer à s'asseoir à son tour dans le fauteuil du ministre, en face du portrait en pied du chancelier d'Aguesseau? Si pour cela il fallait renoncer aux aventures galantes, à ces baisers de femme où s'énervait son caractère, à l'incessante pour-

suite de la chair où s'avilissait sa dignité, c'était payer beaucoup de gloire d'un léger sacrifice...

Il en était là de ses réflexions quand il heurta au passage un homme qui s'écarta rapidement, mais qu'il eut le temps de reconnaître.

— Le ministre ! fit-il, surpris, et se demandant par quel hasard il rencontrait dans le jardin des Tuileries, à cette heure, le chef de la magistrature française, qu'il venait de laisser dans son cabinet de la place Vendôme.

Sa surprise s'accrut encore quand il vit le garde des sceaux quitter le jardin et monter dans une voiture dont les stores étaient baissés, et qui attendait à l'angle de la rue des Pyramides.

Il soupçonna la vérité et sourit amèrement, puis regarda sa montre :

— Cinq heures, fit-il.

A son tour, il prit un fiacre :

— Rue Condorcet, dit-il au cocher.

IV

Arrivé au n° 109, M. de Combarieu demanda si M. Audial était chez lui. La concierge regarda d'un air soupçonneux ce monsieur qui avait les favoris d'un huissier ou d'un homme de loi et, flairant un créancier :

— M. Audial n'est pas là, dit-elle.

— En êtes-vous sûre ? demanda le magistrat.

Cette insistance révolta la concierge.

— Je vous dis que je ne l'ai pas vu rentrer, fit-elle, d'un air de mauvaise humeur.

Puis, se ravisant :

— Au fait, montez vous-même. C'est au troisième, la porte à droite.

M. de Combarieu monta. La vieille bonne vint ouvrir au premier coup de sonnette.

— M. Audial est sorti, dit-elle, en faisant mine de refermer la porte.

M. de Combarieu passa outre, et, debout dans l'antichambre étroite, il prit une carte de visite. Il allait la donner à la bonne, quand une voix jeune cria :

— Qu'est-ce que c'est, Marie?

Une porte s'entre-bâilla. Une jeune femme en peignoir rose parut, l'air étonné. A la vue de l'étranger, elle recula. M. de Combarieu s'était à peine incliné.

— Je serais heureux, madame, de pouvoir dire un mot en particulier à M. Audial.

— Il n'est pas là, dit la jeune femme, mais il ne tardera pas à rentrer.

Elle fit asseoir le magistrat dans une petite pièce qui tenait lieu de salon, et où tous les meubles se touchaient, et s'excusa de le laisser seul.

M. de Combarieu ne demandait pas mieux. Une sorte d'angoisse le saisissait à cette heure décisive. Il allait parler en père et en juge à ce fils qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années. Sa sensibilité maladive faisait de cette entrevue imminente comme une épreuve dont il avait hâte de sortir. Un père? Un juge? Avait-il le droit d'invoquer ces titres sacrés, lui qui...? Quel serait le dénouement de cette scène où il se trouverait aux prises avec l'être qui tenait une si

petite place dans sa vie quand il eût dû en tenir une si grande ? Il avait peur et il avait honte.

Puis il se souvenait des objurgations de son beau-père, le vieux Le Doussat, qui attendait des nouvelles là-bas, et voulait que justice fût faite et l'honneur du nom sauvé. Il se sentait homme et il se sentait petit. Au moindre bruit de pas, il relevait la tête, essayant de fixer son attention sur une gravure pendue au mur et représentant une bataille quelconque d'après Géricault. Mais ses pensées le reprenaient et il retombait dans ses réflexions tristes. Qu'allait-il entendre et quelle soumission pouvait-il espérer de ce révolté qui était un abandonné ?

Une porte s'ouvrit ; une silhouette d'homme jeune se montra. M. de Combarieu se leva.

Le jour baissait, mettant une ombre de plus entre ces deux êtres que séparait déjà un abîme. Ils ne se tendirent pas la main. C'est à peine s'ils firent un pas l'un vers l'autre afin de mieux s'entendre, afin aussi d'être plus sûrs de se toucher mutuellement dans le duel qui allait s'engager.

M. de Combarieu rompit le premier le silence.

— Voici près d'un mois que je suis à ta recherche, dit-il d'une voix ferme. Ce n'est que par hasard que j'ai pu te découvrir...

— Aux Folies-Bergère ? interrompit le jeune homme ; je vous y ai vu...

— Oui, reprit le magistrat qui domina son embarras et continua, en pleine possession de son impassibilité professionnelle :

— C'est en effet dans cet endroit public que je t'ai retrouvé. Je ne me plains pas de te voir prendre la moitié de ton nom pour te lancer dans les affaires. Si on me donnait la certitude que tu te conduiras de façon à ne jamais mettre un juge d'instruction dans l'obligation de te demander ton nom tout entier, je ne serais pas ici. Je n'ai pas cette certitude. Après avoir été un débauché, tu es devenu un homme vivant d'expédients, puis un voleur...

Le jeune homme ne broncha pas.

— Il faut que tu t'en ailles, dit M. de Combarieu avec lenteur ; il faut que tu partes le plus tôt possible, cette semaine, après-demain, demain même, pour l'Amérique ; il faut que tu disparaisses, car si tu restes à Paris, en France, la vie que tu mènes est une menace incessante pour notre honneur... Je te ferai ouvrir un compte chez un banquier de New-York ou de San-Francisco. Je me dépouillerai, je donnerai jusqu'à mon dernier louis, mais je veux que tu partes.

Le jeune homme dit simplement :

— Asseyez-vous.

M. de Combarieu le regarda et s'assit.

— Il fait nuit, je vais allumer ces bougies, dit Edmond très calme.

Il s'approcha de la cheminée.

— A la bonne heure, dit-il; on voit clair maintenant. Je ne veux pas quitter Paris.

Ces derniers mots dits sans transition, sans élever la voix, dénotaient une volonté inébranlable. M. de Combarieu le comprit. Il s'attendait à cette résistance ; elle ne le trouva pas désarmé.

— Je veux que tu partes, reprit-il avec fermeté.

— De quel droit ?

— Du droit d'un père, du droit d'une famille qui compte trop de juges dans le passé pour compter un criminel dans le présent.

— Je ne quitterai pas Paris, répliqua le jeune homme. Vous n'avez aucun moyen de me contraindre à partir. Au dix-neuvième siècle, on ne délivre pas de lettres de cachet, et les pères ne peuvent pas faire enfermer leurs fils comme au bon temps.

M. de Combarieu le savait bien. Il eut le sentiment qu'il n'obtiendrait rien par la menace ; il voulut user de la persuasion.

— Tu as de grands besoins d'argent, dit-il ; tu as l'esprit aventureux. Avec vingt mille francs que je suis prêt à verser entre les mains d'un banquier américain, tu peux faire une belle, une grande fortune, satisfaire tes goûts de luxe, em-

mener cette femme avec laquelle tu vis, l'épouser, si cela te plaît, revenir quelque jour en France, très riche, y tenir un rang...

— C'est trop beau, interrompit Edmond. Je ne veux pas quitter Paris.

A son tour, il s'était assis.

— J'ai une affaire magnifique en train, dit-il. Je vais fonder avec un groupe de capitalistes le Comptoir universel de commission et de prêts à l'Industrie et au Commerce. Une affaire où je gagnerai des millions! Il n'y a qu'à Paris que l'on peut monter une affaire comme celle-là. Si vous croyez que je veux toujours vivre d'expédients, comme vous dites! Je tiens la fortune. Donnez-moi les vingt mille francs dont vous me parlez, c'est ce qu'on me demande comme apport. Je suis certain du succès. Qu'irais-je faire en Amérique? Je ne sais pas l'anglais bien qu'on me l'ait appris au collège.

M. de Combarieu secoua la tête.

— Vous voulez que je change de vie? Donnez-moi le moyen de sortir d'embarras, et vous aurez la certitude de me voir me faire une position brillante... L'affaire dont je parle est très sûre...

— Quelque escroquerie, sans doute! interrompit le magistrat.

— Monsieur!... mon père! s'écria Edmond en se reprenant.

— Quelque escroquerie, répéta tranquillement M. de Combarieu. Ce que tu me dis me déterminerait si je n'avais pas d'autres raisons. Cette affaire, c'est à mes yeux, la perspective de jeux de bourse, d'émissions avec une liquidation au bout et un procès en police correctionnelle, peut-être... Je m'oppose absolument à ce que tu entres là-dedans. Je veux que tu partes, entends-tu?

— Je ne partirai pas!

Cette réponse catégorique changea en colère les hésitations de M. de Combarieu. Il se leva et, marchant sur son fils, il le prit par le bras violemment, en criant :

— Misérable! voleur!

— Ne me touchez pas! répliqua Edmond, en se dégageant.

Dans le mouvement qu'il fit pour échapper à l'étreinte de son père, son bras se trouva levé à la hauteur du visage de celui-ci qui put croire à une voie de fait, et dont la fureur s'accrut.

— Escroc! Si la police correctionnelle ne te fait pas peur, je vais moi-même te dénoncer pour le vol des six mille francs.

— Vous ne ferez pas cela, dit Edmond, en rattachant sa cravate qui s'était dénouée pendant cette scène, et il ajouta cyniquement :

— Et l'honneur de la famille, et le respect de la magistrature?...

En entendant du bruit, la petite femme accourut toute frémissante.

— Je te présente mon père, dit Edmond.

— Veuillez nous laisser encore un moment, madame, je vous en prie, dit M. de Combarieu qui retrouvait un peu de calme.

— Qu'elle reste ! dit impérieusement le jeune homme. Au fait, je me demande pourquoi vous êtes ici, monsieur. Je ne vous connais pas. Je ne vous ai jamais connu. Qu'êtes-vous pour moi ? De quel droit prétendez-vous me donner des ordres ? Vous êtes mon père, dites-vous ? Mon père ! J'ai vingt-six ans. Je crois bien que depuis que je suis au monde, en faisant le compte des mois, des jours et des heures où j'ai eu l'occasion d'être mis en présence de vous, on arriverait à cinq ou six semaines en tout. Qu'ai-je été pour vous ? Moins qu'un étranger, car on a des égards pour un étranger, et vous ne m'avez jamais témoigné que de l'indifférence ou du mépris. Je n'avais pas de mère et vous deviez être tout pour moi ; vous n'avez été qu'un tuteur égoïste, avare, impitoyable. Combien de fois m'avez-vous embrassé ? Suis-je de votre famille seulement, moi constamment maltraité, tenu à l'écart, comme un bâtard... Et aujourd'hui, vous venez à moi et vous invoquez l'honneur de cette famille même ? Ah ! il y a aussi votre honneur de

magistrat! Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse? Est-ce qu'un magistrat est plus qu'un homme pour moi? Est-ce que vous n'avez pas vos intérêts, vos faiblesses comme les autres hommes? Vous vous imaginez que votre jupon cache tout et vous transfigure au point de faire de vous des créatures exceptionnelles? Je ne le crois pas, moi.

Il faisait de grands pas dans le petit salon et s'arrêtait en parlant devant le fauteuil où M. de Combarieu s'était laissé retomber.

La petite femme écoutait, tremblante et joignant ses mains blanches, toute pâle, comme si elle allait s'évanouir.

— Vous m'ordonnez de quitter Paris, de partir pour l'Amérique, et vous m'offrez un chèque sur votre banquier. Vous voulez vous débarrasser de moi. Il me semble pourtant que je n'ai pas tenu une si grande place dans votre vie jusqu'ici, et que je ne vous ai pas tellement gêné. Vous craignez que je ne roule sur la pente du crime, comme vous dites dans vos réquisitoires... Oh! ce n'est pas par intérêt pour moi que vous affichez cette crainte. Eh bien! soyez tranquille, je me tirerai d'affaire sans vous et malgré vous!

Il était affreusement pâle, lui aussi. Il fit une pause.

— Vous ne dites rien, reprit-il, d'une voix

étranglée. Vous ne trouvez rien à répondre. Pour vous, je suis un mauvais sujet, un insurgé!... Vous m'envoyez me faire pendre ailleurs dans la crainte des aventures qui pourraient survenir. Bon père! Je ne m'en irai pas, cela ferait trop de plaisir à l'autre vieux fou!...

M. de Combarieu avait pu écouter sans ouvrir la bouche ce flot d'injures tant qu'il ne s'agissait que de lui : n'était-il pas résigné à tout supporter

Mais lorsqu'il entendit le jeune homme outrager M. Le Doussat, il bondit :

— Tais-toi! s'écria-t-il. Respecte au moins celui-là, toi qui ne respectes rien. Ne dis pas un mot de plus!...

— Des menaces?... fit Edmond en ricanant.

Le magistrat ne se contenait plus. Il leva la main et frappa le jeune homme au visage. Ce fut l'affaire d'une seconde. Son fils s'élança sur lui ; mais la petite femme s'était jetée entre eux. Elle prit son amant à bras-le-corps.

— Ne le touche pas, s'écria-t-elle, c'est ton père!

Edmond voulut la repousser ; elle tomba, mais sans le lâcher.

— Allez-vous-en ou je vous tue! dit le jeune homme.

M. de Combarieu était debout, en proie à une

lutte intérieure qui ne le bouleversait pas moins que la scène violente où il se sentait vaincu.

Une parole de l'aïeul lui revenait : « Ne prenez conseil que de notre honneur à tous les deux... Soyez énergique, soyez violent, soyez barbare !... »

Il s'était croisé les bras et sentait sous sa redingote la saillie d'un revolver de poche qui ne le quittait jamais dans ses voyages.

— Allez-vous-en ou je vous tue ! répéta le jeune homme, tandis que sa maîtresse faisait de vains efforts pour lui mettre la main sur la bouche et l'empêcher de parler.

Le magistrat ouvrit sa redingote, prit le revolver et l'arma.

— Je disais que vous n'étiez pas un père ; mais je ne savais pas que vous fussiez un assassin ! cria Edmond.

La petite femme s'était relevée. Elle faisait de son corps mince et souple un rempart à son amant.

M. de Combarieu étendit le bras, sans parler, et le baissa. Il ne tira pas. Il laissa tomber le revolver sur le tapis, et sortit.

V

Il descendit par la rue de Maubeuge et la rue Le Peletier jusqu'au boulevard. Il était huit heures. Il s'assit devant un café et demanda un verre d'eau pure qu'il but d'un trait. Cela ne suffit pas pour le calmer. Il souffrait de battements de cœur et, un moment, il crut qu'il allait se trouver mal. Dans un bourdonnement confus, toutes les paroles échangées entre son fils et lui, il les entendait, amères, violentes, brutales, aboutissant à la scène finale où il avait été si peu maître de lui...

Le boulevard avait l'animation ordinaire de sa vie intense. La soirée était belle. Le brouhaha de la foule compacte était traversé par les cris stri-

dents des crieurs de journaux. Tout ce bruit enveloppait M. de Combarieu et le berçait dans ses méditations douloureuses.

Toutes les tendresses qu'il sentait en lui reprenaient le dessus, enfin. Certes, ce n'était pas la première fois qu'il luttait contre lui-même. Sa vie n'avait été qu'un long combat, un assujettissement persévérant de son caractère à son ambition, une incessante dissimulation de cette sensibilité nerveuse qui était sa faiblesse. Il savait si bien se dominer, ou plutôt se masquer; il avait été impitoyable à ce point pour lui-même qu'il en devenait impitoyable pour les autres et qu'aux assises il n'était pas moins la terreur des jurés que celle des accusés. Mais on ne fait pas impunément violence à la nature. Une fois, au sortir d'une audience où sa parole tranchante venait d'arracher une condamnation à mort aux indécisions stupides du jury, il était rentré dans son cabinet, en proie à une grande tristesse et à un grand découragement, et s'était pris à pleurer.

A cette heure, après cette entrevue décisive avec son fils, sa poitrine était oppressée. Il ne pleurait pas. Mais il se sentait bien dans un de ces moments de réaction où sa volonté pliait devant son tempérament. Il se retrouvait un homme après s'être montré un juge, et

l'homme, en lui, condamnait le magistrat qui n'était pas humain.

Edmond lui avait dit qu'il était un assassin. Et, en effet, n'allait-il pas tuer? Tuer!...

Quand il demande aux jurés le verdict qui doit faire tomber une tête, l'organe du ministère public ne se dit pas que ses mouvements oratoires font glisser le couperet et que le sang du criminel éclabousse sa robe rouge. Il poétise la vindicte publique et volontiers il voilerait cet au-delà des assises qui s'appelle l'échafaud. Tuer!... A cette pensée M. de Combarieu éprouvait de l'horreur pour lui-même...

Que ferait Edmond, que deviendrait-il, après cette scène violente? N'allait-il pas se sentir pour toujours rejeté dans la fange d'où il eût fallu le retirer? Qui sait? Un peu d'effusion eût peut-être suffi où la menace avait échoué? L'avocat général n'avait pas été assez père...

Il demanda un second verre d'eau puis il réfléchit et, se sentant brisé, anéanti, il voulut se réconforter et entra dans le café pour dîner. Il n'avait pas faim. Il goûta à peine au potage. Un peu de vin le ranima. Il sortit en fumant un cigare.

A l'angle de la rue Taitbout et du boulevard, une fille l'accosta. Une jeune, au corsage plein, une paysanne qui avait échangé depuis peu de

temps les parfums de l'étable contre les odeurs frelatées des boudoirs de rencontre. La perversion de son sourire engageant était tempérée par un reste de candeur dans le regard. M. de Combarieu la suivit machinalement.

Ils prirent la rue Taitbout, puis la rue La Fayette, la rue de Provence, et s'engagèrent dans l'allée étroite d'un hôtel meublé. En route, ils échangèrent quelques phrases, banales comme leur rencontre.

— Il fait beau, ce soir, dit la fille.

— Oui, répondit le magistrat.

— Vous venez souvent à Paris?

— Non.

Découragée, la fille s'était tue.

Lui, la suivait, d'un pas régulier, baissant la tête comme le bœuf conduit à l'abattoir et qui s'offre avec résignation au coup suprême. Dans l'état où il se trouvait, harassé et congestionné, il ne savait guère ce qu'il faisait. De l'assouvissement rêvé, il espérait une détente qui le rendrait à lui-même.

Ils étaient entrés dans une chambre carrée, toute tendue de bleu. Tandis qu'elle ôtait son chapeau, il s'assit dans un fauteuil, en proie plus que jamais à cette tristesse et à cette oppression qui faisaient de sa vie une longue crise. Il n'avait pas le sentiment de l'abjection des amours vul-

gaires, ou du moins il n'éprouvait ce sentiment qu'après s'être abandonné. Il souffrait dans cet état de trouble moral et physique où il perdait en quelque sorte la notion de sa personnalité, et l'animalité était tout ce qui subsistait en lui.

Elle s'était agenouillée près de lui, le corsage dégraffé; tout à coup il la saisit par la taille et l'étreignit violemment. Elle le laissait faire, accoutumée à ces fureurs des amants de passage. Mais les doigts du magistrat se desserrèrent aussitôt, son bras se détendit. Il ferma les yeux et retomba, la tête renversée dans le fauteuil bleu, en poussant un soupir.

Il ne bougeait pas. Elle lui parla. Il ne répondit pas. Elle lui prit la main qui retomba le long du fauteuil quand elle la quitta. Elle le regarda avec un commencement d'anxiété. Une singulière pâleur envahissait ce visage où le sang affluait tout à l'heure.

Elle crut qu'il se trouvait mal et lui jeta de l'eau à la figure. Il ne remua pas. Elle prit de nouveau la main qui pendait, inerte. Cette main était tiède et molle. Elle commença à avoir peur alors. Elle voulut ouvrir la porte, mais celle-ci résista. Elle s'obstinait et tournait la clef dans la serrure de la main droite, tandis que, de la main gauche, elle boutonnait son corsage. Tout en essayant d'ouvrir, elle regardait de temps en

temps ce corps immobile, peut-être un cadavre. Elle pensa enfin au verrou qu'elle avait poussé en entrant.

Elle se précipita sur le palier. A ses cris, le garçon de l'hôtel monta en bougonnant. On n'aime pas le bruit dans ces maisons où le vice clandestin trouve asile.

— Qu'est-ce que c'est? fit le garçon.

Sur un geste de la femme, il entra dans la chambre et approcha son bougeoir du visage de M. de Combarieu. La figure était toute blanche maintenant, et les paupières à demi baissées.

— Il faut aller chercher un médecin, dit le garçon avec épouvante.

Il redescendit rapidement et on l'entendit qui courait dans la rue.

La fille restait sur le palier, n'osant plus rentrer, terrifiée à la pensée qu'il y avait peut-être un mort dans la demi-obscurité de la chambre.

Elle pensa à se sauver et descendit quelques marches, mais elle eut peur des conséquences de sa fuite, et remonta sur le palier. Chaque bruit de pas lui causait une double émotion. Elle croyait que « le monsieur » avait bougé, et elle tendait l'oreille, prête à accourir, ou il lui semblait que la police venait... Cette idée de la police lui donnait une grande frayeur; elle s'appuyait au

mur pour ne point tomber, car elle sentait ses jambes fléchir.

On monta enfin. Elle entendit des pas rapides accompagnés de pas plus lourds. Le garçon de l'hôtel reparut et s'effaça devant un médecin; deux gardiens de la paix les suivaient.

Le docteur s'approcha du fauteuil, prit le bougeoir des mains du garçon et se pencha sur M. de Combarieu.

— Il est mort, dit-il en se relevant.

— Où est la femme qui l'a amené? continua-t-il.

La fille ne bougeait pas. Le médecin renouvela sa question, en y mettant cette fois une intonation sévère, tandis qu'un des gardiens de la paix allait chercher le commissaire de police.

La fille fit un pas dans la chambre. Debout, près du fauteuil bleu, le médecin lui demanda si « cet individu » était ivre lorsqu'elle l'avait rencontré. Elle répondit négativement. Le médecin s'assit et un grand silence se fit dans la chambre.

Le commissaire de police ne vint qu'une heure après. Il considéra cette scène sans émotion, prit note de la position du mort et donna aux gardiens de la paix l'ordre de le fouiller. Le corps fut étendu sur le parquet. Un des gardiens tendit au commissaire de police un portefeuille où se trouvaient quelques lettres et des cartes de visite.

C'était tout; il n'y avait pas d'autres papiers.

Le commissaire de police interrogea le médecin sur les causes de la mort :

— La rupture d'un anévrisme, répondit le docteur avec ironie.

A son tour, la fille fut questionnée.

— Étiez-vous seule quand vous ayez accosté ce « monsieur? » Paraissait-il en état d'ivresse? N'avez-vous rien bu avec lui?

Elle répondit encore négativement et on prit note de ses paroles.

Le commissaire de police fit un signe au médecin et l'emmena à l'écart.

— Je n'ai pas besoin, docteur, d'invoquer ici le secret professionnel. Le mort est M. de Combarieu, avocat général près la Cour de Limoges. Je vais le faire transporter dans un hôtel de la rue de Trévise où il est descendu, et je vous prierai de venir avec moi afin de constater le décès officiellement dans cet hôtel.

Le médecin s'inclina.

On envoya chercher un fiacre. Les deux gardiens de la paix prirent le mort chacun sous un bras et le descendirent ainsi.

— En voilà un qui a bu plus qu'il n'avait soif! dit le cocher avec un gros rire d'ivrogne égayé par les mésaventures d'un confrère.

La voiture partit. Avant de se diriger à pied

vers l'hôtel de la rue de Trévise, le commissaire de police s'approcha du garçon.

— Si un mot de ce qui s'est passé ce soir transpire dans le quartier, je ferai fermer l'hôtel, dit-il.

Le garçon jura qu'il serait muet.

— Quant à vous, reprit le commissaire de police, en se tournant vers la fille qui le regardait hébétée et ne sachant plus où elle en était, si vous dites quelque chose, si vous commettez la moindre indiscrétion, je vous envoie à Saint-Lazare.

Le lendemain, l'*Écho de Paris* publiait le fait divers suivant :

« *Mort subite*. Un magistrat jeune encore, M. de C..., venu à Paris pour régler des affaires de famille, est mort subitement hier, dans un hôtel de la rue de Trévise où il était descendu.

» Cette mort doit être attribuée à la rupture d'un anévrisme.

» Par les soins du commissaire de police du quartier, la famille de M. de C... a été avertie télégraphiquement du malheur inattendu qui la frappe.

» Le corps partira demain pour une ville du centre. »

Quatre jours plus tard, le journal de Limoges consacrait à M. de Combarieu un article nécrologique ainsi conçu :

« Hier, plus de mille personnes ont accompagné au cimetière la dépouille mortelle de M. de Combarieu, avocat général près la Cour de Limoges.

» Fils de M. de Combarieu, qui a longtemps professé le droit à Toulouse, le défunt était un magistrat de caractère élevé. Sa science juridique et son talent de parole, son attachement aux principes fondamentaux de l'ordre social, ses vertus privées, tout le désignait pour un brillant avenir.

» Une mort prématurée enlève à la magistrature française un homme jeune encore et qui donnait tant d'espérances. M. de Combarieu ne se ménageait pas assez. Ce sont des excès de travail qui ont abrégé sa vie.

» Nous croyons savoir que M. le garde des sceaux a écrit à M. Le Doussat, conseiller honoraire à la Cour de Limoges, dont M. de Combarieu avait épousé la fille, une lettre de condoléances où il rend hommage au mérite du défunt et où il s'associe à la douleur d'une famille éprouvée.

» M. de Combarieu laisse, nous assure-t-on, un fils fixé à Paris depuis longtemps. »

En apprenant la mort subite de M. de Combarieu, le garde des sceaux avait eu un mouvement d'humeur. On lui communiqua le rapport du commissaire de police, et il sourit en homme qui n'est pas étranger aux infirmités et aux passions de ses semblables.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

I

La mort de M. de Combarieu fit hériter Edmond de quatre-vingt mille francs environ. Ils servirent à parfaire le capital du Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie ; mais, malgré ces quatre-vingt mille francs, on dut recourir aux apports fictifs et à des jeux d'écritures pour paraître se conformer à la loi sur les sociétés anonymes.

Couturier et Buret usèrent ici de leur vieille expérience, et déclarèrent, une fois l'acte de société rédigé, que l'on se trouvait à l'abri de tout, et que jamais rien de plus légal ne s'était fait dans le quartier de la Bourse. L'acte déposé chez un

notaire, celui-ci confessa que c'était une pure merveille : tout le monde semblait lié sans l'être et la part des responsabilités s'établissait en raison inverse de la part des bénéfices attendus. Ce qu'il y avait de plus sûr, c'était la présence en caisse de quatre cent trente-sept mille francs. Dans l'acte, ces quatre cent trente-sept mille francs, passant sous différentes formules grossissantes, figuraient pour un million deux cent cinquante mille francs, le quart du capital nominal. On respectait la loi, en la tournant.

On avait loué rue du Quatre-Septembre un magnifique entresol où, six mois auparavant, une Compagnie d'assurances achevait son existence éphémère dans une faillite honteuse. L'installation des bureaux luxueux pouvait servir. Des guichets grillés s'ouvraient sur des comptoirs de chêne. Sur des portes de verre dépoli s'appliquaient des plaques de cuivre où se lisaient les mots : *Caisse*, *Cabinet du Directeur*, *Conseil d'administration*, *Contentieux*, *Secrétariat*. On payait pour vingt mille francs de loyer, une misère !

Le personnel avait été recruté avec soin. Le nombre est grand à Paris des hommes dans la force de l'âge qui envisagent huit heures passées dans un bureau quelconque à grossoyer n'importe quoi, comme le meilleur usage qu'ils puissent faire de leurs facultés. Il suffit que le bruit courût

de la fondation du Comptoir universel pour qu'on reçût quatre-vingt-deux demandes d'emplois de chef de bureau; six cent quatorze demandes d'emplois de commis et trois cent trente-huit demandes d'emplois de garçon de bureau. On avait assez de six garçons de bureau, de douze employés et de deux chefs de bureau; on choisit les individus qui avaient le moins besoin de l'emploi sollicité et on exigea d'eux le dépôt d'un cautionnement.

Quatre cent trente-sept mille francs! On croyait qu'on n'en verrait jamais la fin. On fit de la publicité, beaucoup de publicité. Les journaux financiers annoncèrent la fondation du Comptoir universel avec une bienveillance mesurée aux largesses de la société. La liste des membres du conseil d'administration fut publiée partout. Il y avait des noms retentissants: M. Bongay, député; M. Meurgey, sénateur. M. Jombert, officier supérieur en retraite; M. Guérin négociant, et M. Duvivier, propriétaire, faisaient nombre. Le directeur du Comptoir universel était M. Audial. Pour conseil judiciaire, on avait M. Couturier, avocat et docteur en droit.

Audial prenait son rôle au sérieux. Quand M. le directeur rentrait chez lui, à son domicile particulier, rue Condorcet, il ne se départait pas d'un air important qu'il apprenait dans la solitude de

son cabinet, devant l'acajou de son bureau-ministre. Il posait pour sa maîtresse et lui racontait avec une confiance naïve que ça allait très bien et qu'on aurait plus d'affaires qu'on n'en pourrait traiter. La petite femme écoutait cela avec admiration, et insistait, en véritable enfant qu'elle était, pour que M. le directeur prît une voiture au mois.

Edmond ne cédait pas. En compensation, il emmenait Clémentine au théâtre et on ne rentrait le soir qu'après avoir été manger des écrevisses ou souper. Ils menaient une vie joyeuse et bête. La petite femme ne savait pas trop ce qu'elle voulait. Et puis elle devenait jalouse et faisait des scènes.

Edmond prit insensiblement l'habitude de sortir seul. Il prétexta des rendez-vous d'affaires, des invitations à dîner chez des gens mariés, et se donna d'autres distractions que celles qu'il goûtait en compagnie de Clémentine. On le vit le mardi et le vendredi à l'Hippodrome, où il se promenait en compagnie de jeunes juifs intéressés par Busnach au Comptoir universel, et il se lia avec ce qu'on appelait alors dans le jargon du boulevard des « horizontales de marque. »

La petite femme le sut bien vite. Elle bouda d'abord; puis elle se fâcha et le faux ménage de

la rue Condorcet devint un enfer. Il y eut des gifles échangées.

Ils ne se quittèrent point cependant. Malgré tout, ils étaient liés l'un à l'autre et ils enduraient tout sans que la pensée d'une rupture leur vînt. Ils avaient passé de si mauvais moments ensemble, quand Edmond mettait sa montre au Mont-de-Piété et vendait la reconnaissance pour aller dîner à vingt-trois sous par tête pendant quinze jours. Clémentine pleurait dans le tablier de la vieille bonne en se rappelant tout ce qu'ils avaient souffert et combien ils avaient mangé de vache enragée.

Ce qui la consolait un peu, c'est qu'elle pensait bien que ces amours de passage ne dureraient point et qu'Edmond finirait par lui revenir. C'était sa conviction, du moins, et la vieille bonne, en confidente classique, la confirmait dans son idée en lui racontant des histoires de femmes délaissées que leurs amants finissaient par épouser après avoir couru un peu partout. Et l'on revient toujours à ses premières amours.

La vieille bonne ne savait pas que l'un des associés d'Edmond méditait la ruine de Clémentine au moment même où elle s'efforçait de la rassurer.

Depuis quelque temps Buret, l'ancien huissier,

cherchait à circonvenir Edmond dans un but qui ne comprenait pas bien.

A plusieurs reprises, il l'avait invité à dîner chez lui, en famille, et l'avait placé à table entre sa femme et sa fille, le comblant d'attentions intéressées, l'accablant de compliments, et le faisant peu à peu prisonnier de son hospitalité.

Jamais on n'aurait cru que cet homme d'affaires, ce pirate de la Bourse, dont le visage tourmenté portait l'empreinte de toutes les calamités, le famélique Buret, généralement méprisé, même par ses confrères de la flibusterie financière, pût avoir un intérieur comme celui dans lequel Edmond était admis.

Madame Buret était une honnête femme qui avait apporté en dot à son coquin de mari le capital nécessaire à l'acquisition de l'étude d'huissier qu'il avait si mal gérée. Elle supportait sans se plaindre l'adversité. Il se trouvait, d'ailleurs, que tout dévoyé qu'il était, Buret avait pour première préoccupation de faire vivre son ménage. L'habitude du café et le goût de l'absinthe ne prévalaient pas sur cette préoccupation, et ce qu'il gagnait de la façon que l'on sait, il l'apportait chez lui. C'était un malhonnête homme; ce n'était pas un débauché. Il aimait sa femme et, comme il ne lui rendait jamais compte de ses affaires, elle pouvait croire que cet argent

qui faisait vivre la maison venait d'une source honorable et ne devait rien à personne, comme on dit.

Mademoiselle Buret allait avoir vingt ans. Elle n'était ni sotte ni laide, et jouait du piano comme en jouent toutes les jeunes filles. Blonde, un peu forte, le visage plein, les yeux brillants, le front droit sous les bandeaux réguliers de sa coiffure de fille sage, elle plaisait par l'accent d'une voix pure et calme, par une simplicité grave où se réfléchissait la paix de son cœur. Elle était l'idole de sa mère. Affectueuse et soumise, capable cependant de montrer de la fermeté d'âme, elle le prouvait dans les moments difficiles, et suffisait à tout quand son père avouait par hasard des embarras d'argent.

Un jour, après l'avoir embrassée, Buret tomba dans une méditation profonde, et les rides sans nombre qui sillonnaient son visage ravagé semblèrent se creuser plus encore. Une pensée venait de traverser son esprit. L'idée s'était emparée de lui tout à coup qu'il faudrait bientôt songer à marier sa fille, et il avait vu se dresser toutes sortes d'obstacles. Quel était l'homme qui consentirait à devenir son gendre? Il n'avait point de dot à donner à Louise. Faudrait-il donc qu'elle restât fille, et qu'elle vieillît dans l'isolement et dans la misère?

Pendant plusieurs semaines, l'ancien huissier but un peu plus d'absinthe que de coutume et se creusa la tête pour savoir comment il assurerait l'avenir de sa fille. Celle-ci, interrogée par sa mère, répondit qu'elle n'était pas pressée de se marier, mais Buret n'en persistait pas moins à penser qu'il fallait aviser.

La fondation du Comptoir universel lui ouvrit des perspectives nouvelles. En outre des actions qui lui avaient été attribuées et qu'il écoula prudemment à un cours assez élevé, on lui avait fait une situation à part et il touchait un traitement régulier pour des fonctions assez mal définies.

Grâce à l'appui de Busnach, le Comptoir universel débutait assez bien. Edmond, malgré son esprit brouillon, dirigeait l'affaire avec une habileté suffisante. Buret songea à faire son gendre du directeur du Comptoir, et il n'eut pas de repos qu'il n'eût emmené le jeune homme chez lui.

Edmond se laissa faire. Les soirs passés chez son associé faisaient une diversion salutaire aux plaisirs bruyants et coûteux où il se sentait entraîné. C'était chose nouvelle pour lui que la compagnie de ces deux femmes modestes, agréables, étrangères au monde dont la fréquentation le perdait, et qui l'écoutaient parler avec une naïve confiance. La jeune fille n'était pas

sans se douter un peu du but que poursuivait son père. Instinctivement, dès les premières fois, ne voulant pas se prêter à quelque chose qui ne lui paraissait pas ce qu'il y a de plus correct au monde, elle observa une certaine réserve. Edmond s'en aperçut et se piqua au jeu. Il fit sa cour. Non qu'il entrât dans ses projets d'épouser la fille de Buret, mais parce qu'il se plaisait auprès de Louise dont la conversation était pour son esprit comme un rafraîchissement.

Il était loin de sa maîtresse et plus loin encore des femmes rencontrées dans les écuries de l'Hippodrome, et tout son passé s'effaçait dans sa mémoire, semblait-il, quand il entendait une voix fraîche et d'un timbre doux lui parler. Il contemplait ce visage de vierge, aux yeux clairs et ignorants, et se sentait pris un peu malgré lui par on ne sait quel charme qui lui interdisait toute mauvaise pensée et le rendait tout autre.

La jeune fille s'apercevait de l'empire qu'elle acquérait insensiblement sur Edmond, et finissait par s'intéresser à lui. Bien qu'elle n'y comprît pas grand'chose, elle écoutait volontiers l'exposé qu'il faisait de ses combinaisons nouvelles, car la fondation du Comptoir universel n'avait pas épuisé l'imagination du jeune homme. Il faisait encore des plans et préparait

d'autres affaires sur le papier. Il la séduisait par cette confiance en lui-même dont il ne se départait jamais, mais il l'inquiétait aussi. Elle soupçonnait vaguement dans l'existence du financier quelque chose d'anormal. Il montrait un scepticisme qui révélait beaucoup d'expérience et qui n'était pas sans effrayer un peu Louise.

Son père lui avait défendu de poser des questions indiscrètes. Pourtant, un soir, après un de ces dîners où madame Buret se surpassait pour faire honneur à M. le Directeur, la jeune fille, en se mettant au piano, demanda à brûle-pourpoint à Edmond des nouvelles de sa famille. Comme, tout en parlant, elle promenait ses doigts sur les touches, cela permit au jeune homme de se remettre un peu.

— Je n'ai plus que mon grand-père, dit-il, mal à l'aise.

— Ah ! fit-elle avec intérêt et en cessant de jouer.

Il gardait le silence et elle se sentait indiscrète. La curiosité féminine l'emportant, elle reprit :

— Votre grand-père est à Paris ?

Il répondit négativement, puis, pour éviter de nouvelles questions, il décrivit la maison du vieux conseiller et raconta comment il vivait et à quelles recherches singulières il passait son temps.

Elle sourit, bien que cela lui parût respectable chez ce vieillard cette manie qui ne faisait de mal à personne.

Tout en disposant sur le piano l'adagio d'une symphonie de Beethoven qu'elle jouait assez bien, elle se pencha vers Edmond et lui dit, le voyant préoccupé :

— Vous n'aimez pas la musique?

— Je vous demande pardon, répondit-il, heureux de voir la conversation prendre un autre tour, j'aime beaucoup la musique, mais je l'aime en ignorant, en sauvage. Cela me fait beaucoup de plaisir de vous entendre jouer.

Elle rougit.

Madame Buret s'approcha.

— Encore ton adagio, dit-elle bonnement, pourquoi ne joues-tu pas la *Marche des Volontaires ?*

Louise se tut. Elle joua le morceau avec ingénuité et non sans dextérité. Les maîtres ne s'offensent pas plus de cette interprétation sans vanité artistique que Dieu ne s'offense des prières enfantines des simples.

Lorsqu'au trot irrégulier d'un fiacre, Edmond remontait rue Condorcet, après avoir passé la soirée chez Buret, il était sous une impression de calme qu'il eût voulu conserver toute sa vie. Peu à peu cependant, cette impression s'at-

ténuait jusqu'à ce qu'elle s'effaçât tout à fait. L'animation des boulevards et l'aspect des rues qui vont à Montmartre donnaient à ses idées un cours tout différent. La vie parisienne le reprenait tout entier et le charme s'évanouissait vite dans la fièvre de corruption qu'il respirait avec les odeurs du ruisseau.

Il rentrait. Il trouvait sa maîtresse qui l'attendait en lisant un roman, toujours le même, la *Dame aux Camélias*, qu'elle n'achevait jamais.

Il lui fallait répondre à un interrogatoire en règle.

— Où as-tu passé ta soirée ? As-tu dîné au restaurant ? Y avait-il des femmes?

Il s'expliquait comme il pouvait et n'évitait pas toujours une scène que Clémentine faisait avec d'autant plus de perfection qu'elle avait mis plus de temps à la préparer. Elle s'emportait contre « les hommes » qui sont tous des menteurs, et elle pleurait en disant qu'elle était bien malheureuse.

— Je te conseille de te plaindre, lui dit Edmond, un soir. Que te manque-t-il ?

— Toi, répondit-elle en l'embrassant. Je ne te vois pas assez. Est-ce parce que nous demeurons trop loin de la Bourse ? Nous devrions chercher un appartement de ce côté.

Le jeune homme se souciait peu de satisfaire

un pareil désir. A la longue, les obsessions de sa maîtresse le lassaient et plus elle s'efforçait de resserrer les liens qui les unissaient l'un à l'autre, plus il éprouvait le besoin de les détendre.

Il lui rendit son baiser, et répondit que c'était impossible et qu'on dépensait bien assez d'argent comme cela.

— Tiens, dit-il, cherchant une diversion, je me suis fait faire des cartes de visite.

Sur le bristol transparent s'étalait orgueilleusement la qualité du jeune homme : *Directeur du Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie.*

La petite femme s'émerveilla puis, après un silence, poussée par une suggestion bête de la vieille bonne :

— Nous devrions nous marier, dit-elle timidement.

— Pourquoi faire ? répondit Edmond, en riant et en la prenant dans ses bras.

II

Le lendemain, Edmond alla à la Bourse. Il commençait à sortir du rang obscur des courtiers marrons. Les rédacteurs des journaux financiers le considéraient avec intérêt et le surveillaient avec soin. Ils avaient des façons significatives de saluer le jeune homme où celui-ci sentait très bien une nuance de caresse et de menace. Il s'en préoccupait peu. L'appui de Busnach le sauvegardait contre les surprises du marché. Le juif s'était réservé un stock d'actions sur lesquelles il ne versait pas un sou et dont il espérait bien se défaire à un cours raisonnable.

— L'avaire est ponne, disait-il à qui voulait l'entendre. Le cheune tirecteur est drès malin et drès hapile.

Quelques-uns finissaient par croire au succès du Comptoir universel et plusieurs centaines d'actions adroitement jetées sur le marché se négociaient sans trop de peine.

Ce jour-là, Busnach était plus exubérant que d'habitude. Adossé à une des colonnes du péristyle, il riait, montrant ses dents larges et blanches au milieu de sa barbe roussâtre :

— Le Gompdoir universel tisdripuera pientôt un bedit tivitente, faisait-il joyeux. Denez, voici le tirecteur.

Il venait d'apercevoir Edmond. Il quitta la colonne, passa à travers les groupes compacts des courtiers et des commis qui causaient et gesticulaient dans l'accompagnement des clameurs du parquet, et, s'approchant du jeune homme, il le prit familièrement par le bras.

— Fous êdes gondent ? demanda-t-il.

Edmond répondit affirmativement et une conversation s'engagea, conversation sérieuse, car le juif ne riait pas dans l'intimité. Il gardait sa feinte gaieté pour le public. Quand il s'agissait de ses intérêts, sa bouche se pinçait, son front se plissait et son regard prenait soudainement une fixité et une dureté où son génie d'usurier se révélait.

Busnach voulait se débarrasser de toutes ses actions, et il nourrissait l'idée d'une émission

qui, bien lancée, ne pouvait manquer de réussir. Seulement, pour amorcer, il fallait distribuer un dividende, si petit qu'il fût. Edmond objectait que ce serait difficile, à cause des frais de premier établissement et surtout à cause des actions non souscrites. Busnach haussait les épaules ; il répondait, après un silence que Couturier saurait très bien arranger la chose. D'ailleurs, l'annonce d'un dividende ferait monter les cours et le bénéfice réalisé sur les actions permettrait de donner cinq ou six francs par titre. C'était simple comme bonjour.

Edmond résistait. Busnach fronçait le sourcil et parlait d'inonder le marché d'actions du Comptoir dont il tirerait ce qu'il pourrait. Les cours avilis, l'affaire serait tuée. Cette perspective effraya le jeune homme. Il promit tout ce que le juif voulut.

Couturier venait d'arriver. On lui fit un signe et il vint se mêler à la conversation. Quelques instants après, Busnach laissait Edmond et Couturier conférer seuls, et toute la Bourse apprenait que le Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie allait distribuer un acompte de cinq francs cinquante sur le dividende de l'année. Les actions montèrent de quinze francs.

A la fin de la semaine, une note parue dans les

journaux annonça que le dividende de 5 fr. 50 était payable à la caisse du Comptoir ; puis, huit jours après, une autre note parla de la mise en vente de 4,000 actions. Une prime élevée était donnée à tous les intermédiaires et les annonces avaient été grassement payées.

Les journaux financiers jugèrent que l'affaire devait être bien mauvaise pour qu'on jetât ainsi l'argent par les fenêtres, et que par conséquent elle devait être fructueuse pour eux puisque l'on avait un tel besoin de leur concours.

Il s'organisa alors autour du Comptoir un véritable chantage. Tour à tour cauteleux ou violents, les auteurs des articles donnaient des conseils ou des avertissements.

Les uns posaient des questions embarrassantes. La loi de 1867 sur les Sociétés anonymes avait-elle été respectée ? La Société était-elle régulièrement constituée ? Ce dividende que l'on venait de distribuer, n'était-ce pas un dividende fictif ? etc., etc. Les autres ne s'attardaient pas à ces semblants de discussion. Ils appelaient l'attention de la justice sur les « flibustiers » de la finance.

Ou modérés ou injurieux, les articles se terminaient tous de même, par une phrase à double entente. « Espérons que le Comptoir universel comprendra mieux les intérêts du public et les

siens propres. » Ou bien : « Il est du devoir du conseil d'administration du Comptoir universel de prouver à sa clientèle que les hypothèses que nous venons d'énumérer n'ont rien de fondé. » Cela signifiait, dans le langage de ces forbans de la presse, langage bien compris de ceux à qui il s'adressait, qu'était très facile de s'entendre, et de changer le blâme en louange, la critique la plus acerbe en approbation.

Il fallut faire face à tout cela. Plus d'une fois, Edmond se sentit débordé et pressentit qu'au bout, il y avait une catastrophe inévitable. Dans la prospérité des premiers jours, il avait oublié tout son passé et ses aventures.

On a tort de prêter des remords aux malhonnêtes gens. La plupart du temps, ce qu'on appelle une mauvaise action n'existe pas pour celui qui s'y livre. Si honteux que soit l'acte accom pli, il ne présente jamais pour son auteur la gravité que lui prête l'homme probe. Au point où il se trouvait, Edmond considérait avec indulgence ce qui n'était pour lui que des fautes de jeunesse dont il rendait responsable l'injuste sévérité de son père. D'ailleurs, son insouciance ne lui permettait guère les retours en arrière.

Les attaques de la presse financière le jetèrent dans une grande perplexité. En même temps, il se rendit compte que la direction imprimée

par Busnach à l'affaire allait en compromettre à tout jamais le succès définitif. La légèreté de son tempérament reprit cependant le dessus. Il suffit pour le rassurer d'un article ou deux où on le représenta comme un homme d'avenir, comme l'espoir de la jeune finance française. Ces articles coûtèrent cinq cents francs pièce au Comptoir universel.

Edmond n'aurait pas été lui-même si un seul jour il avait renoncé, même au milieu des préoccupations les plus graves, à ses plaisirs et aux distractions de toutes sortes qui s'offraient à lui. Il continuait à se dépenser de toutes les façons, ce qui ne l'empêchait pas de prendre, tous les huit ou dix jours, le chemin de la maison de Buret.

Bien qu'il fût au courant, et mieux que pas un, des vicissitudes que traversait l'entreprise commune, l'ancien huissier n'en persistait pas moins dans l'idée de marier sa fille au directeur du Comptoir.

Le jeune homme se rendait-il compte des espérances que son associé fondait sur lui ? Il n'y paraissait pas. Il était plus que jamais sous le charme. Mademoiselle Buret avait en quelque sorte réveillé dans son âme des sentiments depuis longtemps assoupis, bien que la saine influence qu'elle pouvait exercer sur lui fût essentiellement fugace.

Edmond, qui ne respectait rien, avait l'intuition vague qu'un abîme le séparait de cette jeune fille si franche et si bonne, et, malgré l'espèce d'intimité qui le rapprochait d'elle chaque jour, il était hésitant et gauche dès qu'elle lui parlait avec cette candeur et cette fermeté où sa paisible vertu, faite surtout de bonté, s'affirmait si bien. Elle était femme, et femme autant qu'on pouvait l'être, mais avec une sorte de prescience de la maternité qui la remplissait de sollicitude et de tendresse, et la défendait contre les agressions de l'amour matériel.

Quand elle devinait, à l'agitation d'Edmond, un gros ennui, elle savait l'amener à lui en faire la confidence. Elle ne se livrait pas à de grands efforts pour lui rendre un calme relatif, car le jeune homme avait au plus haut point l'optimisme de la vie facile ; mais elle se plaisait à ce rôle de consolatrice. Et puis elle finissait par s'attacher à Edmond, sans doute parce qu'elle le voyait perdu dans toutes ses combinaisons qu'elle connaissait maintenant sur le bout du doigt.

Elle avait le juif Busnach en horreur.

Au milieu de ses inquiétudes vite disparues, Edmond lui apprenait que Busnach voulait retirer son épingle du jeu et vendre ses actions au risque de ruiner le Comptoir universel.

— C'est un méchant homme, dit-elle un soir au jeune homme, en se mettant au piano pour jouer le finale de la symphonie de Beethoven qu'elle savait tout entière enfin.

— Oui, et un homme puissant! répondit Edmond, avec un geste de dépit.

— Ne pouvez-vous donc pas vous passer de lui?

— Hélas! non!

Elle fit un geste de compassion et ses doigts glissèrent sur le clavier.

Un incident se produisit le lendemain de cette visite d'Edmond.

Comme madame Buret était sortie, vers cinq heures, Louise reçut la visite d'une vieille femme à l'air sournois et méchant, qui lui remit un petit billet soigneusement plié. Elle ne recevait jamais de lettres; elle crut que celle-là était pour son père et la posa sur un guéridon près duquel elle lisait.

— C'est pour vous, dit la vieille, avec un mauvais regard.

Mademoiselle Buret reprit la lettre pendant que la messagère se retirait. Elle était étonnée, mais dès les premiers mots, à l'étonnement succéda un singulier malaise.

C'était une lettre anonyme, très brève, d'une

écriture de femme et sans orthographe; la voici :

» Mademoiselle,

» Vous ne savez pas que monsieur Edmond est marrié. Il demeurt avec sa fame rue Condorcait et il est marrié depuis quatre ans. »

La jeune fille tint longtemps ce papier dans ses doigts. Elle tremblait un peu. Ces trois lignes sans signature lui apprenaient bien des choses. Elles l'éclairaient indirectement sur le but que poursuivait son père en amenant le jeune homme à la maison, et cette sorte de piège tendu, de guet-apens matrimonial l'indigna. Elles lui révélaient, en outre, qu'on pouvait croire qu'elle était du complot. Enfin, elles lui mirent au cœur un sentiment qui ressemblait à de la jalousie, non point une jalousie d'amante, vulgaire comme la passion qui l'aurait inspirée, mais une jalousie où il entrait de la pitié pour cette douleur sans orthographe et aussi pour Edmond.

Sa mère la trouva tout en larmes, lut la lettre et eut de ces paroles que les âmes droites improvisent sans effort. Elle attendait Buret pour lui dire que des choses comme ça n'étaient pas convenables. Quant à M. Edmond, elle lui ferait comprendre qu'il devait cesser ses visites.

— Laisse-moi parler à papa, dit la jeune fille, en l'embrassant.

— Non, chérie ; il vaut mieux que ce soit moi, dit madame Buret.

— Je t'en prie? insista Louise, la tête penchée sur l'épaule de sa mère.

— Et M. Edmond?

— Je lui parlerai aussi.

— Il serait plus convenable que ce soit ta mère...

— Pourquoi? fit la jeune fille.

Madame Buret regarda ce beau visage qui reprenait insensiblement sa sérénité accoutumée et, confiante, rendant baiser pour baiser à son enfant :

— Comme tu voudras, dit-elle, Louison.

Louison, c'était un nom d'enfance, et ce souvenir des effusions maternelles et filiales les fit pleurer toutes les deux.

Buret rentra plus tard que de coutume. Avec Couturier, il était retourné au café de la rue Montmartre. En buvant l'absinthe, ils avaient causé de « l'affaire » et de cette canaille de Busnach. Avant la première gorgée, ils voyaient tout en noir. On tomberait dans le pétrin et on n'en sortirait jamais. Busnach le paierait cher, car on saurait bien le pincer. Et les deux compères déploraient en chœur les complaisances de la jus-

tice. A la troisième absinthe, les choses changèrent un peu d'aspect. L'affaire était excellente malgré le mauvais tour joué par le juif. On pouvait bien en retirer trente ou quarante mille francs chacun, la première année. L'émission réussirait ; c'était sûr.

En prenant le chemin qui le ramenait chez lui, après la cinquième absinthe, Buret voyait avec attendrissement sa fille mariée à M. le directeur du Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie, décoré de plusieurs ordres étrangers. L'ancien huissier souriait intérieurement, heureux père, devant ce tableau charmant auquel il donnait pour cadre un château en Touraine ou dans le Berry. Il ne tenait pas plus à une province qu'à une autre.

III

Les ordres étrangers vinrent avant le château en Touraine ou dans le Berry. Le même jour, Edmond fut fait commandeur de l'ordre du Venezuela et reçut le Nicham de Tunisie. Il en eut pour douze cents francs. Un des employés du Comptoir avait un frère, sous-chef au ministère de l'Instruction publique ; il demanda respectueusement la permission de s'entremettre pour faire donner à M. le directeur, les palmes d'officier d'Académie. Edmond consentit avec dignité.

C'était le matin. Les journaux financiers étaient posés sur le bureau du jeune homme. Il déchira les bandes et se mit à chercher ce qui pouvait

concerner le Comptoir. Il n'eut pas de peine à trouver. L'*Honnêteté financière* l'attaquait avec fureur. Elle disait, dans le style de cette presse spéciale :

« Le *Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie* est un de ces champignons que font éclore la plupart des syndicats véreux lorsqu'ils se sentent gênés dans leurs spéculations imprudentes, mais qui finissent, comme tous les parasites, par absorber la sève du tronc qui leur donne naissance.

» Nous plaignons grandement les pauvres naïfs qui apportent leur argent à des Sociétés de ce genre ; c'est le jeter dans un gouffre sans fond, car c'est l'abandonner aux combinaisons aventureuses de certaines personnalités bien et trop connues.

» On annonce une émission ou, pour parler le langage des prospectus, la mise en vente de 5,000 actions du *Comptoir universel*. Nous nous demandons quels sont les gogos assez aveugles pour acheter à un cours élevé des actions qu'on a à peine vues sur le marché, sans doute parce que leurs détenteurs craignaient une catastrophe. »

D'autres journaux s'en prenaient au Comptoir,

mais aucun n'y mettait la même précision et la même violence que l'*Honnêteté financière*.

Après avoir lu toutes les autres, Edmond revint à cette petite feuille d'où le criblaient tant de traits empoisonnés. Il tenait encore le journal à la main quand on lui remit une carte de visite :

L. MONTVALLIER

DIRECTEUR DE L'HONNÊTETÉ FINANCIÈRE

Il donna l'ordre de faire entrer le personnage qui s'avança délibérément et prit un siège sans attendre qu'on le lui offrît.

— Monsieur le directeur... dit-il.

Edmond coupa court à une phrase obséquieuse qui se dessinait dans un geste, et montra le journal.

— Justement, fit l'autre. Je venais à propos de cet article. Il a paru dans le journal sans mon consentement, et je vous en fais mes sincères excuses. Personnellement, toutes mes sympathies sont acquises au Comptoir universel. Je

voudrais qu'il y eût beaucoup de Sociétés comme celle-là. C'est en mon absence que l'on a fait passer l'article. Je vais m'employer pour qu'un fait semblable ne se renouvelle pas. Malheureusement, je ne suis pas tout à fait le maître...

Edmond comprit. Il prit sur son bureau un carnet de chèques, en remplit un feuillet et le tendit au visiteur. Celui-ci serra avec soin le précieux papier dans son portefeuille, se retira sur de nombreuses protestations de dévouement, et eut un dernier mot, dit superbement :

— Comptez sur moi !

Le jeune homme finissait par s'habituer à ces scènes de chantage. Il était dans sa nature de ne s'émouvoir de rien ou, du moins, de n'éprouver que de courtes et rapides émotions. Il ne s'étonnait donc plus, et subissait avec résignation les assauts répétés des feuilles connues ou obscures qui prenaient le Comptoir pour point de mire. Seulement, il lui en restait à la fin la perception d'une situation gravement compromise.

A certaines heures, dans la solitude de son cabinet de directeur, meublé avec un confortable sévère, il se levait tout à coup, comme un homme éveillé en sursaut, et serrait les poings en pensant à ce juif de malheur, à ce Busnach qui jouait avec lui comme le chat avec la souris, et des griffes duquel il ne pouvait s'échapper.

L'approche de l'émission rendait la presse financière plus agressive et plus exigeante. On dépensa soixante mille francs en publicité, et on distribua de copieuses mensualités. En vain. Dans ces conditions, que ferait le public, et qu'arriverait-il si l'on ne parvenait pas à placer au moins la moitié des actions mises en vente? La distribution du dividende avait fait un trou dans la caisse du Comptoir. Comment le boucherait-on?

Buret entra dans le cabinet du directeur comme il en était là de ses réflexions. Edmond éprouva un certain soulagement à dire du mal de Busnach, et l'ancien huissier renchérit de son mieux. Après l'expédition de quelques affaires de service :

— Venez dîner ce soir à la maison? dit Buret.

Edmond remercia. Buret insista et obtint gain de cause. Il fut convenu que le jeune homme ferait à madame et à mademoiselle Buret l'honneur et le plaisir de partager le modeste repas de la famille.

— J'irai chez vous un peu tard, dit le jeune homme. Je tiens essentiellement à voir Busnach ce soir...

— Vous avez raison, répondit l'ancien huissier. Venez à huit heures si vous n'êtes pas libre avant.

— Ne m'attendez pas plus tard que sept heures

et demie, dit le jeune homme qui voulait se réserver une certaine liberté d'action.

Buret parti, ses idées changèrent de cours.

Il pensa à Louise. Dans une sorte de lointain, cette gracieuse et pure figure lui apparaissait comme l'image indécise d'une quiétude qu'il ne devait jamais connaître. Puis, la scène de la veille, avec sa maîtresse, lui revint, et il eut comme une impression de dégoût ou, tout au moins de lassitude amère.

Vers six heures, Buret rentra chez lui, du pas mal assuré d'un homme qui n'avait bu que deux absinthes. Madame Buret était à la cuisine, surveillant une bonne inexpérimentée qui semblait s'appliquer à faire manquer le dîner.

Louise vint au-devant de son père, et, quand il se fut assis près d'elle, dans un fauteuil :

— Père, dit-elle, je ne suis pas contente.

— Qu'as-tu ? dit Buret, l'œil atone.

— Je ne suis pas contente, répéta-t-elle en appuyant sur les mots.

— Pourquoi?

— Tu me fais jouer un rôle indigne devant M. Edmond, dit-elle, allant droit au but.

— Comment? fit Buret qui ne comprenait pas tout d'abord; qu'est-ce que tu veux dire?

Elle approcha sa chaise du fauteuil de son père et reprit :

— Je sais pourquoi tu invites souvent M. Edmond, et lui le sait aussi peut-être...

L'ancien huissier essaya un geste de protestation.

— Il doit le savoïr et il doit se dire : « Cette petite fille est une personne intéressée qui voudrait bien devenir la femme du directeur du Comptoir universel. » Il doit se dire cela et bien d'autres choses encore. Tu lui as tendu un guet-apens...

— Oh !

— Un guet-apens ! Tu ne savais donc pas qu'il était marié ?

— Marié ? fit Buret avec étonnement et en se levant.

— Oui ! Lis !

Et la jeune fille tendit à son père la lettre qu'elle avait reçue. Buret y jeta un coup d'œil et, très contrarié, haussa les épaules.

— Tu ne dis rien ?... Veux-tu me faire plaisir ?

Il regarda sa fille, dont l'animation n'était pas sans l'alarmer malgré son abrutissement.

— Tu as bien invité M. Edmond pour ce soir ? dit Louise.

Il fit un signe de tête.

— Eh bien ! Laisse-moi lui parler après le dîner, quand je me mettrai au piano.

— Les petites filles ne doivent pas parler seules

aux jeunes messieurs, dit Buret, inquiet. Que veux-tu lui dire? ajouta-t-il, après un silence.

— C'est mon secret, répondit-elle en mettant sa main sur la bouche de son père.

— Mais encore?

— Je ne sais pas ce que je lui dirai, reprit-elle avec une pétulance un peu affectée ; mais je suis sûre que lorsque je lui aurai parlé pendant cinq minutes, il verra bien que je ne suis ni une ambitieuse ni une intrigante.

Buret était consterné.

— Ne te fâche pas, papa, supplia-t-elle en l'embrassant.

Madame Buret arrivait, un peu rouge du feu de la cuisine ; l'ancien huissier la regarda d'un air très découragé.

— Maman pense comme moi, dit Louise.

Comme sept heures sonnaient, Edmond arriva. Il salua ces dames et, s'adressant à Buret :

— Ç'a été moins long que je ne croyais, dit-il, d'un air dégagé. Busnach est entêté. Il tient à cette émission de malheur!...

On dîna sous l'impression de ces paroles de contrariété, mais il n'était pas dans le tempérament d'Edmond de rester longtemps soucieux.

De temps à autre, il contemplait Louise.

Ce soir-là une certaine gravité s'ajoutait à la simplicité de la jeune fille. Son regard était plus

profond et sa lèvre plus sérieuse. Dans la façon posée dont elle parlait, il y avait une nuance de compassion et de réflexion qui n'échappa pas à Edmond, si superficiel qu'il fût. Il se sentit troublé, lui qui s'émouvait si peu.

Elle joua l'adagio de la symphonie de Beethoven avec un peu plus de science que d'habitude et en y mettant une sorte de passion qui la changeait toute. Puis elle ferma le cahier de musique et, se penchant vers Edmond, lui dit avec douceur :

— Pourquoi ne nous parlez-vous jamais de votre femme ?

Le jeune homme, stupéfait, pâlit, et laissa tomber le cahier de musique qu'il avait pris complaisamment des mains de Louise. Celle-ci ne renouvela pas sa question. Devant l'embarras d'Edmond, elle comprit qu'elle ne devait pas aller plus loin sur ce terrain.

— Je voulais vous dire, reprit-elle après un instant de silence, que je ne suis pas contente de ce que papa a fait. Il vous a invité plusieurs fois à venir à la maison, et j'ai bien vu dans quel but. Il ne savait donc pas ?...

Malgré elle, elle revenait à sa première question ; elle poursuivit :

— Moi non plus, je ne savais pas, mais j'aurais voulu que vous ne veniez pas comme cela dans

une maison où il y a une demoiselle à marier, une demoiselle pauvre qui n'est pas faite pour épouser un jeune homme riche, surtout quand on circonvient ce jeune homme.

Elle avait mis dans ses paroles une indignation contenue.

Edmond ouvrit enfin la bouche.

— Vous êtes au-dessus de pareils soupçons, mademoiselle, dit-il; et, se rapprochant, il lui saisit la main qu'elle retira aussitôt.

Il allait demander qui avait pu lui dire qu'il était marié, mais il ne s'arrêta qu'un moment à cette pensée. Il se fit en lui comme une métamorphose soudaine. Pendant quelques minutes, il cessa d'être l'aventurier, le jouisseur voué à toutes les entreprises, même les plus incertaines. Le contact de cette petite main toute tremblante le bouleversa, et en fit un honnête homme, pour trop peu de temps, hélas!

Il raconta à la jeune fille tout ce qui dans sa vie pouvait être raconté sans qu'une oreille chaste en souffrit : son enfance abandonnée, son père dédaigneux et sévère, son séjour en Afrique. Il fit allusion à ses fautes. Il fut ému, il fut pathétique.

Elle le laissait parler. Quand il eut fini, elle le plaignit et lui tendit la main dans un geste où il entrait peut-être plus de pitié que d'estime.

— J'aurais dû vous rencontrer sur mon chemin dix ans plus tôt, dit-il.

— Vous n'avez pas eu de mère, répliqua-t-elle, en songeant à la sienne, si bonne, si tendre.

— Ni de sœur, répondit-il en la regardant.

Il y eut un court silence. Madame Buret, qui continuait l'éducation de sa nouvelle bonne, rentra dans le salon.

— Tu ne joues pas? dit-elle à sa fille avec un léger accent de reproche.

Mademoiselle Buret attaqua la *Marche des Volontaires*, Edmond se leva et s'informa de Buret qui avait disparu et se montra à temps pour l'accompagner sur le palier.

Dans la rue, le jeune homme eut tout à coup l'impression d'un abandon définitif. Après une heure d'espérance, une réaction s'opérait en lui, et il en vint presque à en vouloir à la jeune fille qui l'éloignait ainsi.

Il se rappela ses paroles : « Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous étiez marié? »

Sa maîtresse seule avait intérêt à ce que la fille de son associé fût avertie de sa situation, et c'était elle, sans doute, qui avait écrit le billet anonyme.

En marchant, il sentait une colère sourde monter en lui. Tout se liguait, à cette heure, pour le perdre.

Il faisait des gestes et se parlait à lui-même à haute voix. Il arriva rue Condorcet.

Souriante dans son peignoir rose, sa maîtresse vint ouvrir. Il lui prit violemment le poignet.

— C'est toi, dit-il, avec fureur, c'est toi qui as fait savoir à mademoiselle Buret...

Effrayée, Clémentine balbutia quelques mots.

Il la repoussa sur un canapé et reprit amèrement :

— Au fait, tu as eu raison. Ne suis-je pas ta chose, comme je suis la chose de Busnach, comme je suis la chose de Couturier, comme je suis la chose de ma destinée ?

La petite femme s'était relevée.

— Je t'aime tant, dit-elle en sanglotant.

— Oui, dit-il, sans lui répondre. Elle m'aime, celle-ci, comme le chien aime son maître; elle mourrait de ma mort, mais elle ne ferait rien pour me sauver. L'autre... Malheur !

— Calme-toi, fit sa maîtresse en lui prenant les mains.

Il s'assit, passa la main sur son front et n'ajouta plus rien.

La petite femme lui dit :

— Pardonne-moi !

— Te pardonner ! Que m'as-tu fait? répondit-il.

C'est ma faute, ce qui arrive. Cette petite fille s'est moquée de moi !

Sa nature mauvaise reprenait le dessus. Il étreignit sa maîtresse et, dans un sourire forcé :

— Qui vivra verra, dit-il.

IV

Le lendemain pourtant, toute la journée il pensa à Louise. Était-il amoureux? Il n'aurait pas su le dire. Il éprouvait à la fois du dépit, de la colère, et une grande envie de revoir la jeune fille. Pouvait-il prendre au sérieux le congé qu'elle lui avait donné ? Elle n'était qu'une enfant romanesque. Une enfant ? Non, mais une femme dans tout ce qu'il y a d'exquis et de divin en la femme.

Elle l'aimait peut-être. Oui, elle l'aimait. Pendant quelques minutes, Edmond s'arrêta à cette idée ; puis les détails de l'entretien de la veille lui revinrent. Elle ne pouvait pas l'aimer; elle devait le mépriser même.

Que lui importait le mépris des hommes. Il les jugeait tous à sa mesure. Il ne croyait pas à l'honnêteté, pas plus qu'à la vertu. Dans toutes les actions de ceux qui l'entouraient, il apercevait un mobile intéressé. Vivant d'intrigues et d'expédients, il ne voyait autour de lui que des intrigants et des aventuriers.

Mais s'il se souciait peu du mépris des hommes, il n'en était pas de même du mépris de Louise. Il se rappelait l'attitude de la jeune fille dans leur conversation de la veille, et il se disait qu'elle devait le croire plus malheureux encore que coupable. Comme tous les misérables, Edmond accusait tout le monde, sa mère qu'il n'avait pas connue, son père, son grand-père, ses professeurs au lycée, ses examinateurs, ses chefs à l'armée, sa destinée, et il s'amnistiait lui-même ou plutôt il se considérait comme une victime des hommes et du sort.

Il ne prenait pas son parti du congé qui lui avait été donné. Il s'obstinait. Il reverrait mademoiselle Buret, il lui dirait qu'elle tenait son salut dans ses mains; il se déclarerait. Il lui révélerait que l'autre n'était pas sa femme légitime. Au besoin, il allait briser tout de suite ce lien fatal...

— Je l'aime! Je la veux! Je l'aurai! s'écria-t-il, en se levant dans son cabinet.

Il y avait un grand va-et-vient dans les bureaux du Comptoir universel. C'était le jour de l'émission des actions. Les employés venaient demander des instructions à M. le directeur qui les donnait un peu au hasard, sans trop savoir ce qu'il disait.

Dans la journée, Busnach parut un instant pour voir comment cela marchait. Les souscriptions étaient rares et petites. Il en venait cependant un certain nombre par correspondance, de curés, d'instituteurs, de domestiques, attirés par le mirage des dividendes que l'on avait faits très gros sur le papier, et puis la liste des membres du conseil d'administration produisait beaucoup d'effet.

Mais, le soir, ou plutôt la nuit, quand, vers trois heures du matin, on apporta dans le cabinet de M. le directeur les feuilles de souscription avec les totaux, il y eut un moment de stupeur. Sur 5,000 actions, on en avait placé 1,924. Tous ceux qui étaient de l'affaire se trouvaient là. Busnach, Couturier, Buret, etc. On se regarda. Busnach eut un mot drôle qui ne fit rire personne. Il était d'ailleurs le moins à plaindre de tous. La débâcle ne pourrait pas être évitée au bout de cette émission manquée, mais il y gagnait quatre cent mille francs. Il se fit donner un acompte et il emmena souper, à cinq heures du matin, ses associés et le

caissier principal du Comptoir universel, un de ses coreligionnaires qui lui était dévoué à la mort.

Edmond avait prévu l'insuccès de l'émission; il n'en fut donc pas surpris. Il dit à part à Couturier :

— Busnach me paiera cela!

L'avocat ne répondit pas. Il avait autre chose en tête.

Il pensait à donner un développement plus grand aux affaires du Comptoir universel, ou, tout au moins, à faire produire de plus grands bénéfices aux affaires engagées. La nature des opérations était des plus élastiques. Bien compris, le prêt, s'adressant à des commerçants ou à des industriels dans l'embarras, pouvait rapporter de gros intérêts, devenir l'usure tolérée sinon permise.

Couturier expliqua son plan à Edmond qui vit le salut de ce côté. Par malheur, les gages offerts en nantissement par les emprunteurs n'étaient pas toujours très réalisables, et la sécurité des opérations fructueuses rêvées par l'avocat s'en ressentait. On gagnait et on perdait à la fois beaucoup d'argent parce qu'on se laissait tromper en voulant tromper les autres. On voulait aller vite et on discernait mal les affaires sûres de celles qui l'étaient moins ou de celles qui ne l'étaient pas du tout.

Tout semblait contribuer à hâter la débâcle.

Un jour, dans son cabinet, Edmond se vit menacer d'une dénonciation au parquet par un négociant dont le gage avait été réalisé en dehors de toutes les conventions. On eut beaucoup de peine à apaiser ce mécontent et l'on dut lui donner une indemnité assez forte.

Quand il se trouvait ainsi aux prises avec des difficultés nouvelles et croissantes, Edmond n'avait qu'une parole.

— C'est la faute de Busnach !

Il accusait Busnach comme toute sa vie il avait accusé quelqu'un, n'importe qui ou n'importe quoi, de ses malheurs.

Il eut avec le juif allemand une scène où il éclata en reproches violents. Busnach ne s'en émut pas. Il sourit en montrant les dents dans sa barbe rousse et conseilla la « brudence » à son « ger ami. »

Ce n'était pas seulement à Busnach qu'Edmond en voulait ; il reprochait à Couturier de lui avoir fait faire un pas de plus dans la voie fâcheuse où il se sentait glisser sans pouvoir se retenir, et il soupçonnait l'avocat de tirer un profit personnel des prêts tout en laissant la responsabilité au Comptoir.

Parfois, dans l'embarras cruel où il se trouvait, la pensée de Louise venait l'arracher à ses préoccupations ordinaires.

Il souffrait de ne plus voir la jeune fille, de ne plus l'entendre parler, et résolut de forcer la porte qui s'était fermée devant lui.

Il interpella Buret dont le pessimisme habituel cherchait de vagues consolations dans des absinthes réitérées, et s'invita sans façon.

Quand il revit Louise, assise près de sa mère, il comprit à un regard qu'il se ferait difficilement pardonner son intrusion ; mais il souffrait tant, il était si malheureux dans sa légèreté même, qu'il tint bon.

Buret avait expliqué à sa femme « qu'il ne pouvait pas faire autrement », et madame Buret avait fait comprendre à Louise qu'il n'y avait pas un gros inconvénient à ce qu'Edmond vînt à la maison.

La jeune fille s'était soumise, gardant un fond de révolte contre l'importunité du directeur du Comptoir universel, dont le souvenir produisait sur elle une sorte de malaise, d'oppression indéfinissable. Elle pensait souvent à lui depuis le jour où elle lui avait signifié son congé ; loin d'elle, il lui semblait malheureux, et elle le plaignait plus que jamais. Mais il revenait s'imposer ; elle ne pouvait subir sans protester une contrainte pareille, et résolut de le faire voir.

Sa colère intérieure tomba devant l'attitude d'Edmond. A la façon dont il la salua et dont il

s'approcha, elle le sentit désespéré et cela la troubla profondément. Quelque nouveau malheur fondait sur lui, quelque épreuve dans laquelle il venait auprès d'elle chercher des consolations qu'il ne pouvait peut-être pas trouver ailleurs. Elle eut un regard moins sévère et des inflexions plus douces. Elle sourit paisiblement comme autrefois, et ce changement, imperceptible pour tout autre, fut pour le jeune homme un gage d'espérance en quelque sorte : dès cet instant il crut à des jours meilleurs, comme si Louise était capable d'opposer une barrière aux événements qui le menaçaient, et de le sauver.

Il revint plusieurs fois.

Un soir, Edmond emmena la famille Buret au Théâtre-Français. On jouait le *Mariage de Figaro*. A l'entr'acte, Buret et madame Buret allèrent au foyer, et le jeune homme se trouva seul avec Louise.

Dans la demi-obscurité de la loge, il lui prit la main et, sans élever la voix, il lui parla longuement. Il lui dit ses craintes, son angoisse extrême. Une fois de plus, il se plaignit de l'abandon où on le laissait, de cet isolement dont il souffrait au milieu même de l'agitation des affaires, il fit allusion à une catastrophe prochaine...

Elle le laissait dire, ne sachant où il voulait en venir ni ce qu'il attendait d'elle.

Lui-même le savait-il? Il sentait fixé sur lui le calme regard plein de pitié de cette enfant.

— Une catastrophe? dit-elle en retirant sa main gantée.

— Oui! Une catastrophe que rien ne pourra conjurer. Tout est perdu!...

— Mais alors, mon père?...

— Votre père..., dit Edmond, il n'a rien à craindre.

— Et vous?

— Oh! moi!

Elle le pressa de questions. Il allait répondre. On entendit la sonnette de l'entr'acte, et madame Buret reparut dans la loge suivie de son mari qui ne s'amusait guère.

La pimpante Suzanne et l'amoureux Chérubin, la bonne humeur de Figaro et la souveraine élégance du comte, la langueur passionnée de la comtesse, intéressaient vivement la jeune fille. Delaunay la ravissait et Coquelin l'amusait franchement. Elle faisait part de ses impressions à sa mère, qui n'y entendait rien et n'avait d'yeux que pour les toilettes des artistes dont elle supputait le prix avec une curiosité naïve. Buret dormit pendant le troisième acte.

A l'entr'acte qui suivit, l'ex-huissier éprouva le besoin de « prendre quelque chose » et il emmena sa femme.

— Ah ! mademoiselle, dit Edmond à Louise, vous seule pouvez me sauver encore. Il suffit que vous me tendiez la main pour que je ne me perde pas tout à fait et sans retour. Un mot de vous peut m'armer de courage ou précipiter ma chute. Je ne sais pas si je vous aime, mais j'ai besoin de votre amour. Je dis des sottises, n'est-ce pas, et je vous offense? Je suis perdu, perdu, vous l'entendez ! Tout le monde a conspiré contre moi. J'ai endossé toutes les responsabilités, toutes. Dans un mois peut-être... Dites-moi une parole qui me permette l'espérance, sauvez-moi ! Ce qui a manqué à ma vie jusqu'ici, vous le savez, c'est une affection désintéressée et pure. Je ne veux plus de votre pitié, je veux de votre amour.

Il avait saisi la petite main gantée et il la serrait avec force.

Louise voulut se dégager.

— Vous ne répondez pas. Vous aussi, vous m'abandonnez ! Vous ne voulez pas être ma femme ! Je vous fais horreur. Et puis il y a l'autre !...

Et dans l'espèce de fièvre qui l'agitait, il prononça vingt phrases sans suite, avec des mots cruels pour tout le monde, pour Clémentine surtout. Il ne sentait même pas combien il choquait Louise en parlant avec mépris de cette femme.

La jeune fille lui imposa silence d'un geste.

— Vous me faites de la peine, dit-elle, et je ne sais pas ce que je dois penser. Vous savez bien que je ne puis rien être pour vous, sinon une amie, fit-elle avec contrainte. La personne dont vous parlez vous est très attachée...

— Par intérêt, dit Edmond.

— La vilaine parole ! dit Louise.

— Répondez-moi !

Elle se taisait, troublée. Tant de passion finissait par la prendre. Sans qu'elle s'en doutât, la pitié se changeait insensiblement en amour. Edmond avait un tel accent de sincérité, et ce qui se mêlait de colère à sa déclaration attestait si bien le malheur de sa vie, que la jeune fille était attirée vers lui, gagnée par la flamme de son regard, par la véhémence de ses paroles dites à demi-voix.

Il lui avait repris la main et la serrait en silence, invoquant une réponse.

— Je ne puis rien vous dire, fit Louise lentement.

— Permettez-moi d'espérer... que vous pourrez... m'aimer un jour...

— Je ne sais pas, dit-elle.

— Voyez-vous, reprit-il, ma vie est dans vos mains...

Il y eut entre eux un nouveau silence.

Edmond contemplait la jeune fille dont le sein se soulevait dans une émotion intense.

— Aimez-moi ! fit-il encore.

Elle fixa sur lui ses grands et beaux yeux.

— Je ne sais pas, répéta-t-elle doucement.

L'entr'acte était fini. On revit madame Buret. Edmond reprit sa place derrière la jeune fille. Il ne songeait pas à suivre l'intrigue amoureuse du comte. Quant à Louise, c'est distraitement qu'elle regardait le cortège des paysannes aux jupes éclatantes qui viennent saluer la comtesse.

Le jeune homme espérait reprendre la conversation à l'entr'acte suivant; mais Buret et madame Buret ne quittèrent pas la loge. Louise feignit une grande attention et se rapprocha de sa mère comme si elle se sentait menacée par les obsessions d'Edmond. Celui-ci la regarda quand elle se leva, à la fin du spectacle, pour prendre son manteau. Ce beau visage avait repris sa sérénité habituelle, avec une nuance de froideur dont il fut seul à s'apercevoir...

Il augura bien de cette attitude réservée. Il ne s'arrêta pas un moment à la pensée qu'il avait pu blesser la légitime fierté de Louise en se déclarant passionnément. Il la crut enfin à lui.

En mettant la famille Buret en fiacre, il dit à l'ancien huissier :

— Je voudrais vous dire un mot demain matin ; venez me parler dans mon cabinet.

Buret fut exact au rendez-vous. Il trouva Edmond très nerveux, très agité, qui lui dit :

— Mon cher ami, je suis amoureux de votre charmante fille, donnez-moi sa main.

Buret s'excusa d'être ainsi pris au dépourvu. Il fit allusion à la froideur de Louise tout en la blâmant et en déclarant qu'il n'y comprenait rien. Néanmoins, il promit de parler de la demande du jeune homme et s'engagea à l'appuyer.

— Voyez-la ce matin, dit Edmond, et nous en reparlerons à la Bourse.

Buret n'alla que fort tard à la Bourse.

— Eh bien! lui demanda Edmond, en accourant à lui.

L'ancien huissier avait une physionomie de circonstance.

— Elle ne veut pas se marier, dit-il, navré.

— Oh!

— Elle m'a chargé de vous dire qu'il serait inutile d'insister, reprit Buret, qui retrouva un peu de courage. Elle a écrit une lettre pour vous.

— Elle m'a écrit? interrogea Edmond. Elle vous a donné cette lettre?...

— La voici ; je ne l'ai pas lue, dit Buret accusant ainsi sa confiance dans le caractère de sa fille.

Edmond prit la lettre, le billet plutôt, et le lut rapidement :

« Monsieur,

« Je ne peux pas être votre femme. Je ne peux » pas prendre dans votre vie la place qu'une » autre y occupe depuis longtemps. Je vous sais » malheureux et je vous plains en songeant à ce » que vous me disiez hier. N'est-il pas temps » d'éviter la catastrophe dont vous parliez? Ne » pouvez-vous réagir et remonter le courant?

« Je ne suis qu'une petite fille, mais je sens » bien que si j'étais un homme je voudrais vivre » honnêtement d'un gain honorable.

» LOUISE. »

Le visage du jeune homme passa par toutes les couleurs. Il froissa la lettre et fit le geste de la jeter dans le jardin. Il se ravisa pourtant et la mit dans son portefeuille.

— Ce n'est pas votre faute, dit-il à Buret, qui le regardait, plus consterné que jamais.

L'ancien huissier s'éloigna, ne trouvant rien à dire.

— La petite sotte, qui me fait de la morale! murmura Edmond. Si les affaires allaient mieux, elle aurait parlé différemment! Elle ne vaut pas mieux que les autres.

V

En rentrant au Comptoir universel, M. le directeur trouva une lettre du commissaire de police qui l'invitait à passer dans son bureau pour une affaire le concernant. Il fit appeler immédiatement Couturier et lui montra le papier funeste. L'avocat y jeta un regard et haussa les épaules.

— Après ?... fit-il, en homme sûr de n'avoir pas fait violence au code. J'irai avec vous.

Il s'agissait d'une plainte de négociants qui avaient payé fort cher le concours du Comptoir universel et d'une dénonciation d'un groupe d'actionnaires.

— Je vais être dans la nécessité de faire examiner les livres, dit le commissaire de police, et d'adresser un rapport au parquet.

Couturier ne sourcilla pas.

Le commissaire de police continua en parlant des bruits fâcheux répandus sur le Comptoir universel et en insistant sur la nécessité de désintéresser les plaignants.

— Monsieur le commissaire, dit Couturier, non sans quelque emphase, dans l'esprit de M. le directeur comme dans le mien, il ne saurait être question d'acheter en quelque sorte le silence de clients qui croiraient avoir à se plaindre. Ce que nous nous proposons de faire, c'est d'examiner les dossiers afin de nous rendre compte de la part de vérité que peuvent contenir des allégations dont le caractère malveillant ne doit pas vous échapper.

Tant d'assurance dérouta le commissaire qui communiqua à l'avocat les plaintes dont il était saisi.

— La comptabilité du Comptoir universel et tous les livres sont à la disposition du parquet, dit Couturier avant de se retirer.

Quand ils se retrouvèrent dans le cabinet d'Edmond, celui-ci interrogea l'avocat.

— Il n'y a pas de temps à perdre, fit Couturier. Il faut écrire à ces individus exigeants et les

désintéresser pour qu'ils retirent leur plainte. Voyons de combien il s'agit?

Il parcourut les notes prises chez le commissaire de police, et, après quelques minutes de réflexion :

— Il faudrait 23,000 francs, dit-il.

— Nous ne les avons pas, s'écria Edmond. Où voulez-vous que je trouve 23,000 francs?

— Il faut les trouver cependant.

— C'est impossible!

— Il le faut.

— C'est impossible, reprit Edmond en se levant brusquement. S'il ne s'agissait que de huit ou dix mille francs, passe encore, mais vingt-trois mille francs...

— Mon cher ami, dit l'avocat, il ne saurait être question d'impossibilité. Nous avons été un peu vite en négociant le gage des auteurs de la plainte et le compte à régler n'a pas été établi avec toute la précision désirable...

— Mais vous disiez que nous ne ferions que des opérations légales.

— Certainement, répondit Couturier sans s'émouvoir ; mais je ne me suis pas porté garant des irrégularités de la comptabilité... Combien avons-nous à la caisse?

— Six ou huit mille francs!

— Il faudrait encore quinze mille francs! Ces

quinze mille francs éloigneraient tout péril.

Edmond s'était laissé tomber sur une chaise, près d'une fenêtre :

— Tenez, dit-il, vous m'avez tous perdu, Busnach, Buret, vous ; vous surtout... C'est vous qui êtes responsable de ce qui arrive...

— Ah ! vous savez, s'écria l'avocat, si vous le prenez ainsi, j'en ai long à dire ! Ce n'est pas ma faute si avec vos plans et vos fantaisies vous avez compromis le succès d'une affaire excellente. Je n'ai pas loué une maison de campagne, moi ; je n'entretiens pas une maîtresse !

— Vous n'en touchez pas moins des sommes qui ne vous sont nullement dues, répliqua Edmond.

— Ce n'est pas vrai ! cria l'avocat, hors de lui.

Et la querelle continua, violente, absurde. Ils se reprochaient mutuellement leurs indélicatesses et leurs prodigalités. Ils marchaient l'un sur l'autre, comme pour se prendre à la gorge, puis ils faisaient le tour du cabinet, sans cesser de parler et de s'invectiver.

On frappa discrètement à la porte et leur irritation tomba soudainement:

— Entrez, dit Edmond.

C'était un employé qui apportait un dossier, une affaire à décider. Au hasard, le directeur signa, et l'employé sortit, avec un profond salut.

— Êtes-vous plus calme? dit l'avocat en plaisantant.

Edmond ne répondit pas. Il prit son chapeau et sortit.

— Qu'il s'en tire comme il pourra! fit Couturier.

Arrivé rue Condorcet, Edmond fit d'un coup d'œil l'inventaire de toutes les superfluités qui encombraient le petit appartement et supputa ce qu'on pourrait tirer de la vente des bijoux qu'il avait donnés à sa maîtresse pour la consoler de ses absences. Cela pourrait bien produire quinze cents à deux mille francs, bien peu de chose.

Le lendemain, il fit en vain demander Couturier. L'avocat ne parut pas au Comptoir universel.

Buret ne vint pas davantage. Le refus catégorique de Louise d'épouser Edmond troublait l'ancien huissier à ce point qu'il n'osait se montrer et passait ses journées au café.

Edmond eut la sensation de son isolement. Il voulut voir Busnach, lui parler, l'apitoyer. Il aperçut le juif allemand, à la Bourse, au milieu d'un groupe, et parvint jusqu'à lui.

— Je ne buis rien vaire bour le moment, dit Busnach. Fenez me foir la semaine brochaine.

La semaine prochaine! On était au mardi! Edmond serra les poings. Il quitta la Bourse et re-

monta la rue du Quatre-Septembre. Tout à coup, il eut un éblouissement. Il venait d'apercevoir mademoiselle Buret. Il hâta le pas et la joignit à l'angle de la rue de Grammont.

— Mademoiselle? fit-il d'une voix suppliante.

Louise le regarda et elle le vit si ému, elle le devina si malheureux qu'elle lui tendit la main dans un geste secourable.

— Si vous aviez voulu... dit-il.

— Encore ! fit la jeune fille, en retirant sa main.

— Vous ne savez pas, reprit Edmond, que j'ai tout le monde contre moi et que je suis à la veille d'un désastre...

— Il faut être honnête et courageux, dit Louise simplement.

— J'ai été assez leur dupe, poursuivit le jeune homme avec rage; ce sont tous des voleurs?

Et en disant cela il était de bonne foi et volontairement il oubliait qu'il avait eu sa part des gains excessifs et frauduleux du Comptoir universel, sa large part.

— Je ne sais pas comment cela finira, dit-il d'un air sombre. Pensez à moi, quelquefois, mademoiselle...

— Monsieur Edmond!... fit Louise.

— Je ne sais pas où j'en suis, je ne sais pas où je vais, continua Edmond, en marchant à côté

de la jeune fille. Vous n'avez pas voulu de mon amour ; gardez-moi votre pitié, ajouta-t-il avec une nuance de sarcasme imperceptible.

— Je vais de ce côté, dit Louise, arrivée rue de la Paix.

— Il la salua profondément et revint sur ses pas jusqu'aux bureaux du Comptoir.

Il trouva sur son bureau un avis du parquet. La plainte était déposée. Couturier était venu. Il avait laissé un court billet où il affirmait encore que rien n'était perdu, et se faisait fort d'obtenir un désistement pourvu qu'on se pressât de rembourser les plaignants.

Edmond s'assit, accablé, devant son bureau, et resta là songeur, jusqu'au moment où on vint lui apporter le courrier à signer, quelques misérables lettres.

Cette fois, il était au bout du fossé et sentait la culbute imminente. Rien ne pouvait prévaloir contre sa destinée. Personne ne voulait ni ne pouvait le tirer de là. C'était la fin.

Personne !... Il eut une nouvelle révolte. Depuis qu'il était au monde, ç'avait toujours été comme ça ! Il en avait assez. S'il en sortait, il se vengerait de ceux qui l'avaient mis dans le pétrin. Mais il n'en sortirait jamais !...

Mentalement, il fit le compte de ce que le Comptoir universel lui avait coûté. Les quatre-

vingt mille francs de son père y avaient passé; sans parler des bénéfices aussitôt compromis que réalisés.

Il pensa au vieux, à M. Le Doussat, qui vivait, paisible, dans sa propriété de Saint-Junien, et dont on ne pouvait rien tirer. « Je vais partir, se dit-il; je retournerai en Belgique sous un autre nom. Il y a encore de l'argent à gagner à Bruxelles. » Dans cet instant il eut encore assez de liberté d'esprit pour échafauder une combinaison imaginaire, puis il retomba dans la réalité.

Les bureaux étaient déserts, tous les employés partis. Accoudé sur une table dans l'antichambre, un garçon lisait l'*Honnêteté financière*. Quand M. le directeur sortit de son cabinet, il se leva et salua. D'un pas lent, Edmond parcourut les salles qui se suivaient, posant son regard sur les paperasses et goûtant on ne sait quelle jouissance dans la vue de son œuvre prématurément condamnée.

Ce soir-là, il était huit heures quand il remonta rue Condorcet. La petite femme l'attendait pour dîner. Elle lui sauta au cou, mais il la repoussa comme un prisonnier repousse la chaîne qui le tient et qu'il ne peut briser.

— Je n'ai pas faim, dit-il.

— Moi non plus, fit sa maîtresse, toute triste et prête à pleurer.

—Ah ! ne me fais pas de scène, je t'en prie, fit-il avec colère.

Il dîna cependant et quand, au dessert, la petite femme s'approcha de lui, tremblante, et anxieuse, elle le trouva un peu rasséréné.

— Cela ne va pas comme tu veux ? demanda-t-elle doucement.

— Pas tout à fait, répondit Edmond, mais je ne suis pas en train de parler affaires.

Il se coucha de bonne heure, mais vers deux heures du matin, il se leva comme en proie à un cauchemar.

— Qu'as-tu ? dit Clémentine en étendant son bras nu vers lui.

— Rien, fit-il en lui prenant la main. J'ai fait un mauvais rêve.

— Tu es malade ?

— Non, dit-il, laisse-moi.

Il chercha ses vêtements et s'habilla. A travers les rideaux légers de la chambre à coucher, passait la lueur d'un bec de gaz placé de l'autre côté de la rue. Il alla à la fenêtre, écarta les rideaux, colla son front aux vitres et resta pendant quelques instants à regarder les passants attardés.

— Couche-toi, lui dit sa maîtresse, en bâillant.

Il ne répondit pas. Lasse, elle se rendormit.

Lui, ne l'entendant plus bouger s'approcha du lit.

— Elle dort, fit-il ; elle n'a à penser à rien, elle !...

Il ôta d'un fauteuil bas, où elle s'asseyait pour se déshabiller, les jupons de sa maîtresse, son corset, ses bas, et voulut dormir ainsi, en vain.

Il se leva de nouveau.

— Quinze mille francs ! dit-il parlant tout haut dans la chambre étroite.

Faute de ces quinze mille francs, une descente de justice était imminente dans les bureaux du Comptoir universel, les experts allaient examiner les livres, le conseil d'administration serait poursuivi en police correctionnelle et le directeur ne s'en tirerait pas à moins de cinq ans de prison, peut-être.

La prison ! Le jeune homme frissonna. Il lui sembla que de la main il touchait les murs d'une cellule et qu'il sentait sur sa tête le plafond peser comme un couvercle lourd qu'il ne pouvait soulever. La prison ! Ah ! il n'y était pas encore, et il saurait bien trouver quelque chose, une combinaison !...

Il avait la vie dure, le vieux Le Doussat ; il passait ses journées à faire des singeries, au lieu de s'en aller et de laisser ce qu'il avait à d'autres qui sauraient mieux en profiter. Il avait fait son temps. Il n'était plus bon à rien...

Ces pensées venaient confusément à l'esprit

d'Edmond. Il supputait ce que son grand-père pourrait lui laisser à sa mort. Un million, peut-être!

Un million! Le jeune homme éprouvait une jouissance sans seconde à prononcer ce mot magique où se résumaient toutes ses convoitises, M. Le Doussat avait plus de quatre-vingt-deux ans. Il vivrait longtemps encore, un an, deux ans... Personne ne pouvait le dire. Il n'était jamais malade!...

Il était inutile de lui demander les quinze mille francs nécessaires. Il ne les donnerait pas. Quinze mille francs! Une misère, pour le vieil avare, pour le vieil égoïste! Et Edmond injuriait mentalement l'ancien conseiller.

Il demeura ainsi toute la nuit, bouleversé, hagard, assailli par des idées si funestes qu'il était comme secoué par une fièvre violente et qu'il en tremblait de tous ses membres.

Et Louise? Il y pensait avec colère. Comme il l'aimait pourtant, et comme il la voulait! S'il en avait eu l'occasion, maintenant, il l'aurait prise brutalement, malgré elle, car il sentait que la résistance même de la jeune fille et son excessive froideur équivalaient à un aveu et qu'elle l'aimait...

Au jour, il se retrouva dans la salle à manger, feuilletant un livre quelconque, la *Dame aux Camélias*, mais il ne lisait pas.

Sa maîtresse s'éveilla tard.

— Écoute, lui dit-il, en l'embrassant dans le cou, j'ai un petit voyage à faire; je vais à Bruxelles. Je prendrai le train de neuf heures vingt-cinq.

— Est-ce que je vais avec toi? demanda-t-elle en ramassant ses jupons.

— Non, dit-il, je pars pour trop peu de temps. C'est aujourd'hui mercredi ; je serai rentré samedi ou dimanche.

— Je vais bien m'ennuyer ! fit la petite femme avec une moue d'enfant.

— Les affaires sont les affaires, répondit Edmond ; prépare ma malle.

Vingt minutes après, il montait en fiacre après avoir écrit à Couturier un billet où il le priait d'obtenir trois jours de répit, et le chargeait pour quelque temps de la direction du Comptoir universel de commission et de prêts au Commerce et à l'Industrie.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

I

Depuis la mort de M. Audial de Combarieu, M. Le Doussat s'affaiblissait à vue d'œil. Sa taille se ployait, sa démarche se faisait lente, son visage déjà mince se creusait davantage, son regard prenait une fixité singulière, et, à certains discours qu'il tenait, on sentait que parfois il n'était plus maître de ses idées. Le même coup qui avait brisé une amitié fondée sur de communs préjugés et sur une douleur commune, avait détraqué les ressorts vigoureux du vieillard.

Il divaguait surtout à propos des choses judiciaires qu'il confondait avec ses préoccupations alchimiques dans une abondance de paroles bizarres.

Pourquoi avait-il passé cinquante ans de sa vie à juger ses semblables? En avait-il le droit? Dans les intérêts et les passions qui comparaissaient devant lui, il cherchait vainement l'or immaculé du bien, de la vertu. Le sang répandu au nom de la loi ne faisait jamais germer que des crimes nouveaux. A quoi cela servait-il de prononcer tant d'arrêts implacables et dérisoires?

Et cette robe imposante qui le grandissait devant le vulgaire, en dissimulant la petitesse de la personne du juge, ne contribuait-elle pas à l'égarer, à tromper son imagination? Que de fois il statuait dans le doute, voilant sous les textes contradictoires le désordre et l'incertitude de sa pensée!

M. Le Doussat parlait ainsi devant M. Malcor, et le juge de paix philosophe le laissait dire, inquiet de cette incohérence et, malgré lui, curieux des propos échappés à ce cerveau troublé.

Après avoir décrié son métier le vieillard se prenait sans transition à l'exalter. Il avait été un juge en Israël, avec une mission de Dieu pour punir l'iniquité des pères sur les enfants. Les arrêts de mort qu'il rendait étaient ses jours de gloire et il en parlait avec un orgueil sauvage. Il peuplait les bagnes, emplissait les prisons, réprimant le mal avec la sérénité barbare d'un

mandataire du juge suprême. Il n'avait pas été inférieur à sa tâche...

Et il se rappelait les audiences de rentrée, les préséances jalousées des fonctionnaires de tout ordre et l'attitude humiliée de la foule devant les voitures des conseillers et des juges, ces prêtres qui absolvent rarement et ne bénissent jamais. Il aurait bien jugé encore, si on avait voulu. Depuis qu'il n'était plus là, dans la chambre du conseil, il n'existait plus de jurisprudence. Avec lui, une tradition était partie.

M. Malcor écoutait, ne laissant rien voir du scepticisme de son esprit. M. Le Doussat ne lui demandait d'ailleurs que le silence, s'écoutant lui-même comme si c'eût été un orateur qui discourût à côté de lui.

Il ne parlait jamais d'Edmond. Quelquefois, il faisait allusion à la corruption des mœurs du temps présent, à l'esprit de famille qui s'en va, au sentiment religieux qui s'éteint. L'Église et le Prétoire, le Clergé et la Magistrature n'étaient plus respectés. Toutes les adorations humaines étaient pour l'argent.

L'argent! Ce mot le replongeait dans sa folie. Il était près du but, enfin! Il dissertait à perte de vue sur une phrase de Paracelse: « L'unité ternaire de la Vertu céleste, infuse dans les principes principiés du quadruple élément, est

l'unique et véritable Médecine. » Puis il relisait l'explication très curieuse des énigmes et figures hiéroglyphiques physiques, qui sont au grand portail de l'église cathédrale et métropolitaine de Notre-Dame de Paris, explication rédigée par le sieur Esprit Gobineau de Montluisant, gentilhomme chartrain, ami de la philosophie naturelle et alchimique, qui vivait au dix-septième siècle.

Personne ne le contredisait plus. Catherine devenait toute triste en le voyant ainsi affaissé, et le juge de paix le considérait avec une pitié inquiète. On ne pouvait pas se faire illusion. Les intermittences de délire de M. Le Doussat étaient une forme de la paralysie, et la mort, l'implacable mort venait.

Valait-il la peine de disputer avec lui, de le contrarier? Cependant il arrivait parfois que la vivacité de certaines paroles appelait une réponse et que le vieillard lui-même implorait une contradiction pour se procurer le plaisir d'une réplique victorieuse. M. Malcor se prêtait encore à ce jeu.

Tout à coup, un soir, M. le Doussat prononça le nom d'Edmond, et montra au juge de paix une feuille de papier où il avait écrit ses dernières volontés. Il léguait aux hospices de Limoges tout ce dont il pouvait disposer; Catherine devait jouir, sa vie durant, d'une rente assez élevée; il

ne laissait à son petit-fils qu'une somme insignifiante.

— Mais vous le déshéritez? fit M. Malcor.

— Certainement! répliqua le vieillard.

Après une pause, le juge de paix reprit la conversation. Il essaya de démontrer à M. Le Doussat que ses rigueurs posthumes seraient sans efficacité sur une nature comme celle d'Edmond. Il entreprit d'établir que le meilleur moyen d'arracher le jeune homme à la vie d'aventures qu'il menait serait précisément de ne pas le priver de biens qui pouvaient lui permettre de vivre d'une vie nouvelle et meilleure.

Le conseiller resta inébranlable. Il n'avait que ce moyen d'atteindre et de frapper l'enfant dont la conduite avait sans doute abrégé la vie de son père et tourmentait encore la paisible vieillesse d'un aïeul. M. Le Doussat raconta les incidents de la visite d'Edmond, six mois auparavant. Le récit du vol des six mille francs produisit une vive impression sur M. Malcor. Décidément, il n'y avait plus rien à faire. Le mal était irréparable; la gangrène rongeait cette âme à tout jamais perdue.

Le vieillard saisit sur le visage doux du juge de paix la marque d'un grand découragement.

— Vous me trouviez trop sévère, jadis, quand je parlais de châtiment? dit-il.

Puis, sur ce mot « châtiment » sa pensée s'égara. D'une voix tremblante, avec l'onction lente d'un prédicateur, il discourut sur le juge et sur sa mission et il évoqua le souvenir des jours où il triomphait du vice dans une sentence qui tombait sur l'accusé comme le couperet fatal.

On était en juin. Dans l'air calme du soir montaient les bruissements du jardin où se répondaient des chants d'oiseaux coupés de silences courts. Au loin, par-delà les murs de l'enclos s'étendait la solitude des champs traversés par le ruban de la route départementale avec sa bordure de hauts peupliers.

M. Le Doussat s'était tû. La tête penchée sur la poitrine, il songeait. Le juge de paix, accoudé à la fenêtre, contemplait la lueur rougeâtre du soleil s'atténuant dans le crépuscule. Il entendit un sanglot et tourna la tête. Le vieillard pleurait. Une détente soudaine venait de se produire.

M. Malcor voulut tenter un nouvel effort. Il parla de pardon, de repentir...

— Il est trop tard ! fit M. Le Doussat, en portant son mouchoir à sa bouche.

— Qu'en savez-vous ? dit le juge de paix. Des hommes plus endurcis qu'Edmond sont revenus au bien...

— Revenir au bien ! dit M. Le Doussat. On n'y revient jamais quand on en est à ce point. Ce n'est

pas sur lui que je pleure, d'ailleurs. Je pense à cette lignée de juges que j'achève, à cette noblesse de robe qui s'éteint avec moi. Ah ! le misérable !...

En ce moment on entendit dans le jardin, du côté des massifs, comme le bruit de la chute d'un corps lourd. Le chien de garde aboya, puis se tut aussitôt et le silence se fit de nouveau. Les deux hommes s'entretinrent encore pendant quelques instants. Vers huit heures, Catherine vint dire que le souper était prêt.

Le repas ne dura pas longtemps. A neuf heures, M. Malcor quittait la maison du conseiller.

En marchant sur la route, il parlait tout seul, ému de cette douleur mélangée de colère où il voyait M. Le Doussat. Lui, l'ennemi des préjugés de caste comme de tous les préjugés, il ne pouvait s'empêcher de trouver quelque grandeur à cette attitude de l'aïeul implacable, pleurant moins sur la désertion et sur les vices de son petit-fils que sur la disparition de son nom de magistrat, sur la fin de sa dynastie de robins.

Le juge de paix tenta de réagir contre l'attendrissement qui le gagnait et voulut se réciter à lui-même une page de Diderot. La mémoire lui manqua, au moins pour cela ; car il se souvint très bien, en cet instant, du soir où, bras dessus, bras dessous, il avait pris le chemin de Saint-

Junien en compagnie de M. Audial de Combarieu. Avec une netteté sans seconde, il se rappela les confidences du père, ses hésitations, ses violences de paroles qui cachaient mal un manque de résolution...

— Adicha ! moussu Malcor, cria en patois une voix forte et jeune.

Le juge de paix, arraché à ses méditations, leva la tête et répondit :

— Adicha ! Gustou !

C'était un jeune paysan qui rentrait, poussant devant lui deux bœufs roux, le joug au front, marchant d'un pas régulier et lourd, en dépit des coups d'aiguillon.

Cette salutation échangée avec M. Malcor, le paysan entonna à pleine voix une chanson de sa composition :

Deipei lounten, bien eimado charmelo,
T'ai suspendud'ô chobei de moun lie !

Quand le chanteur se fut éloigné, le juge de paix retomba dans sa tristesse. Il comparait la jeunesse troublée et pervertie d'Edmond à la jeunesse exubérante et saine du paysan. De la route, on apercevait la ferme et l'on entendait confusément les appels des bergers qui rentraient. M. Malcor se retourna et la maison de

M. Le Doussat lui sembla, dans la demi-teinte de ce soir d'été si calme et si reposé, comme un tombeau.

Il hâta le pas. On eût dit qu'il voulait fuir les pensées pénibles qui l'assaillaient et que celles-ci le poursuivaient, impitoyables, dans la sérénité des champs où tout se taisait maintenant.

II

La veille à Saint-Victurnien, la station du chemin de fer qui précède immédiatement Saint-Junien, un voyageur était descendu. Ce voyageur n'avait point de valise, et cependant à la façon dont il frappait du pied pour se dégourdir, on devinait qu'il venait de passer plusieurs heures en wagon. Il connaissait sans doute le pays, car, sans rien demander à personne, il s'engagea dans un chemin étroit, parallèle à la voie ferrée.

Sur ce chemin, la dernière maison du village est une auberge où, les jours de frairie, les gens de Saint-Victurnien vont boire du vin gris et manger des galetous, ou galettes de sarrazin.

Le voyageur entra dans cette auberge, se fit donner à manger, et retint une chambre. Autour de lui on parlait patois, et l'expression attentive de sa physionomie conduisit sans doute à penser qu'il comprenait le langage des paysans. L'aubergiste lui demanda s'il entendait ce qui se disait, et il répondit négativement. Il se donna comme un commis voyageur en ganterie qui venait faire des achats pour une maison de Paris.

— Est-ce que les affaires vont un peu, à Paris? demanda l'aubergiste.

— Ça ne va pas du tout, répondit le voyageur. Et ici?

— Ça ne va guère. La maison Sirieix et Dardaud, la première pour les gants de chevreau, a renvoyé plus de trente ouvriers depuis le commencement du mois...

— Ah! fit le voyageur, visiblement préoccupé d'autre chose.

— Fô ercuzo, moussu! fit l'aubergiste, qui se reprit et dit en français :

— Faites excuse, monsieur. La maison Siroulias...

Le voyageur avait fini de dîner; il voulut payer et tendit dix francs à l'aubergiste qui les refusa en disant :

— Vous paierez toute votre dépense à la fois.

Le voyageur sortit.

— Je vais faire un tour de promenade avant d'aller me coucher, dit-il négligemment.

Du seuil de la porte, l'aubergiste le vit s'éloigner à pas lents, puis revenir comme si une pensée soudaine avait traversé son esprit.

— J'irai peut-être jusqu'à la fabrique, dit-il en montrant la haute colonne de brique d'où s'échappait une fumée noire.

Il reprit sa promenade dans la direction de l'usine pendant que l'aubergiste, rentrant dans la salle où les paysans se chamaillaient en patois, disait :

— S'il va à la fabrique, il y couchera. Tous les acheteurs de Paris sont reçus par Dardaud comme s'ils étaient de sa famille.

Quand il ne fut plus en vue de l'auberge, le voyageur hâta le pas, puis, arrivé à un endroit où la route départementale coupait le chemin qu'il suivait, il prit la gauche, laissant à droite le vallon où se dressaient les bâtiments de la fabrique Sirieix et Dardaud.

Le soir tombait quand il reconnut les premières maisons de Saint-Junien. Il n'entra pas dans la petite et paisible ville. Il prit un chemin dans les champs et, après un long détour, il retrouva la route départementale.

Il faisait nuit. Le voyageur, fatigué, s'arrêta et s'assit sur une borne miliaire. Malgré la lassitude

physique de sa longue course, il était en proie à une agitation fiévreuse.

Au bout de quelques minutes, il se leva. La lune brillait. Il faisait clair comme en plein jour. Le voyageur reprit sa marche. Maintenant, il allait lentement comme s'il eût craint d'arriver trop tôt au but qu'il s'était fixé.

A cinq cents mètres de Saint-Junien, il y a sur le bord de la grande route un petit groupe de maisons. Il dépassa ce hameau où ne brillait pas une lumière et poussa jusqu'à une maison isolée dont il fit le tour sans se presser. Sous un appentis ouvert à tous les vents, il avisa une échelle grossière qu'il chargea sur ses épaules avec l'effort d'un homme peu habitué à manier un pareil fardeau, et il reprit sa route faisant des pauses fréquentes pour changer l'échelle d'épaule.

Il était arrivé en vue de la maison de M. Le Doussat. Hérissé de tessons de bouteilles, le mur blanc se montrait, éclairé par la lune, et, derrière un groupe d'arbres, émergeait le toit rouge de l'habitation.

Le voyageur dressa l'échelle contre le mur et il s'apprêtait à la gravir, quand une voix forte arriva jusqu'à lui :

> Deipei lounten, bien eimado charmelo,
> T'ai suspendud' ô chobei de moun lie !

chantait la voix jeune et pleine.

Le voyageur l'entendit se rapprocher ; il n'eut que le temps de se jeter derrière un des gros peupliers qui bordaient la route.

Le chanteur passa devant lui en continuant :

E net e jour t'à veilla plo fidélo,
Sur queu redui que mai d'un pleur moulie.

— Bouei ! fit-il en voyant l'échelle et interrompant sa chanson, qu'est-ce que c'est ?

D'un coup de pied, il la jeta par terre et poursuivit son chemin en chantant.

Le voyageur était resté caché derrière le peuplier. Il fit un pas et se trouva en pleine lumière. Devant lui s'allongeait son ombre. Il eut peur, puis haussa les épaules de sa frayeur.

Il entendit de nouveau un bruit de pas et regagna précipitamment l'arbre qui déjà lui avait servi de cachette. Des paysans passèrent, causant à voix haute, librement, dans la solitude paisible de la nuit. Ils venaient de Saint-Junien où ils avaient bu du vin gris qui leur déliait la langue. Tout en jurant, ils se contaient leurs affaires et parlaient des bêtes, dures à élever à cause du prix de la luzerne.

Pendant plus d'une heure, le voyageur resta accroupi, dissimulé derrière l'arbre dont l'ombre se projetait en travers de la route. A chaque instant, il croyait percevoir des bruits de voix et

il lui semblait que des groupes passaient devant lui. Une sorte d'hallucination le prenait; il portait la main à ses yeux et ne savait plus s'il dormait ou s'il était éveillé. En avançant la tête pour s'assurer si personne ne venait, il se heurta le front et il eut l'illusion d'un coup de massue qui le laissait étourdi et sans mouvement.

Las de veiller et de regarder la route où, décidément, il se trouvait seul, il sortit de nouveau de sa cachette. Il releva l'échelle et la posa une seconde fois contre la muraille. Lentement, il gravit les degrés et se dressa debout sur l'arête, les pieds meurtris par les tessons de bouteille. Il se baissa alors, attira l'échelle à lui, la posa de l'autre côté du mur, dans le jardin, et descendit.

Un aboiement se fit entendre.

En ce moment, M. Le Doussat disait à M. Malcor :

— Lorsque je posséderai la pierre empourprée, je pourrai, par elle, si je suis prudent, prolonger et conserver mes jours en parfaite santé, même transmuer tous les métaux vils en or très pur. J'aurai dans ma main le clefs de la nature, ses plus riches et plus vertueux trésors et je pourrai, par leur moyen, tout délier et ouvrir, tout lier et fermer.

Descendu dans le jardin, le voyageur, entendant l'aboiement du chien de garde, s'était laissé

tomber à plat ventre dans la terre molle, derrière un massif d'ébéniers aux fleurs jaunes. Il resta là, un moment, sans bouger.

Le chien se tut, la grille s'ouvrit, et le juge de paix s'éloigna, songeur, pendant que l'inconnu se relevait et s'approchait du perron.

Il se ravisa en apercevant de la lumière dans la cuisine et revint sur ses pas. A sa droite s'ouvrait la porte d'une écurie ; il entra et ressortit aussitôt pour aller prendre l'échelle et la cacher sous des bottes de paille.

— Demain ! dit-il, se parlant à lui-même.

Il se coucha dans un angle de l'écurie.

Tout à coup il entendit un bruit de pas. Il se releva, égaré, haletant et furieux, cherchant de la main, dans l'obscurité de l'écurie, une arme, une fourche, un bâton, qu'il ne trouva pas.

— Rien ! rien ! murmura-t-il, en se collant au mur, derrière la porte qui s'ouvrit.

Une faible clarté se produisit. C'était Catherine qui venait donner à manger à une portée de chats, cachés sous la paille au fond de l'écurie. Le voyageur eut un frémissement en la voyant passer devant lui avec une petite lanterne fumeuse dont la lumière vacillante faisait danser sur les murs des ombres fantastiques.

Paisiblement Catherine s'éloigna, sa tâche accomplie, et l'homme se retrouva seul. Il respira

bruyamment et se rejeta sur la paille. Pendant un long moment il resta couché, la tête appuyée sur son coude, les yeux ouverts dans cette obscurité, puis, sous l'empire de la fatigue, ses paupières se fermèrent et il s'endormit.

III

Le chant du coq réveilla le voyageur. Il ignorait l'heure qu'il pouvait être. Une clarté pâle emplissait l'écurie. Il regarda autour de lui et découvrit dans l'angle opposé à celui qu'il avait occupé pendant la nuit une grande fourche. S'il l'avait trouvée la veille, Catherine ne serait pas sortie vivante.

Il se leva, secoua la paille dont il était couvert, et, par les fentes de la porte, il essaya de voir ce qui se passait au dehors. Rien ne bougeait dans la maison ; il en conclut qu'il devait être quatre ou cinq heures au plus. Il resta longtemps à son poste d'observation. De l'endroit où il était placé, il ne pouvait voir le perron ; mais il avait devant

lui la porte de la cuisine, une porte grossière qui, une fois ouverte, ne se refermait pas de la journée.

Cette porte s'ouvrit enfin et Catherine parut, toujours forte bien qu'un peu moins colorée qu'autrefois, les bras nus, portant une large sébile pleine de grains qu'elle jeta aux poules accourues à sa voix. Elle allait et venait dans la cour, en courte jupe, sans corset, dans l'abandon de cette aube de juin que le soleil faisait déjà chaude.

C'était son jour de savonnage. Elle alla chercher une seille qu'elle posa sur un trépied ; elle l'emplit d'eau et se mit à laver le linge. Elle tournait le dos à l'écurie. L'inconnu suivait tous ses mouvements. Il eut une velléité de sortir et de frapper la robuste fille par derrière, mais il réfléchit sans doute qu'elle pourrait crier et qu'on l'entendrait de la maison.

Il passa la journée ainsi, debout contre la porte de l'écurie, l'œil collé aux fentes, craignant une surprise et attendant un instant favorable pour entrer dans la maison où l'attirait un mauvais dessein, un projet sinistre. Il n'avait pas mangé depuis la veille au soir. Il eut faim et le sang lui monta au cerveau. Sous l'influence de la congestion, il se mit à parler seul à demi-voix :

— Si je puis, ce soir, monter prendre la cas-

sette du vieux, ça ira tout seul. Je partirai par le train de sept heures et demie, demain matin, et je serai à Paris demain soir, et à Bruxelles après-demain. Et il déblaterait contre le « vieux » qui ne faisait rien de son argent, et qui laisserait tout à sa bonne, une bonne à tout faire.

La faim le reprit et ses poings se serrèrent quand il lui vint de la cuisine une odeur de rôti et quand il aperçut Catherine attisant le feu flambant de la grande cheminée où elle préparait le dîner de M. Le Doussat. Machinalement, il ramassa les brins de paille, cherchant dans les épis vides quelques grains de blé laissés par la batteuse et qu'il dévorait comme si c'eût été une bouchée de pain.

Dans l'après-midi, il eut une alerte. Il vit Catherine se diriger vers la porte de l'écurie. D'un bond il se jeta dans l'angle où se trouvait la fourche et s'accroupit derrière un monceau de bois à brûler, mais la servante n'entra pas. Au bout d'un quart d'heure, il revint se poser contre la porte, fiévreux, inquiet, le regard tendu, en proie à une angoisse inexprimable, à laquelle s'ajoutaient des crampes d'estomac qui le faisaient beaucoup souffrir.

Il resta là jusqu'au soir. Vers neuf heures, il vit distinctement Catherine quitter la cuisine et se diriger vers l'escalier étroit qui conduisait au

premier étage. Il sortit vivement de l'écurie et se trouva, d'un saut, dans la cuisine.

Il connaissait sans doute la maison car, sans hésiter une seconde, il ouvrit la porte d'une petite chambre de débarras et s'y blottit. De là, il entendait marcher Catherine qui redescendit dans la cuisine puis remonta. Depuis que M. Le Doussat était malade, comme il avait besoin d'elle dans la nuit, elle couchait dans une chambre qui touchait à la sienne.

Quand le silence se fit, l'inconnu sortit de sa cachette. Il était dans la place et il fallait agir. La cassette était là-haut dans la chambre du vieux ; il allait monter doucement la chercher sans faire de bruit et il sortirait tout de suite.

Il réfléchit que c'était impossible puisque Catherine couchait à côté du vieux et la pensée du crime s'empara de lui. Il regarda à terre, vit un caillou gros comme le poing qu'il ramassa et serra nerveusement dans sa main puis qu'il laissa tomber. Le moment n'était pas encore venu.

Il avait toujours faim. Il ouvrit un buffet, trouva du pain dur et du lard cru, mangea avec un appétit de sauvage, et but une carafe d'eau claire. Rassasié, il retrouva un peu de calme; un calme passager qui fit bientôt place à une agitation dont il n'était pas maître et qui le tint éveillé, avec une expression tragique du visage sur lequel

tombait, d'une fenêtre, les rayons blancs de la lune.

Cette nuit d'été lui parut longue. Il compta d'abord les heures, puis les demi-heures, puis les minutes et les secondes. Le tic tac d'une horloge massive placée dans la salle à manger lui arrivait distinctement.

Vers six heures du matin, il entendit du bruit au premier étage. Catherine se levait, elle allait descendre... Il trembla un moment, un seul. Une sombre résolution le domina aussitôt. Il ôta ses bottines et se dissimula derrière la porte, au pied de l'escalier, le caillou dans la main droite.

Catherine descendit lestement. Il perçut le bruit de ses pas qui se rapprochait. Elle poussa la porte et passa devant lui ; il la frappa violemment à la tête avec son caillou et elle tomba en poussant un cri. Il sauta sur elle, lui mit le genou sur la poitrine et la prit à la gorge.

— Monsieur Edmond ! eut-elle le temps de dire, avec une expression de terreur où l'on pouvait démêler une nuance de reproche, quelque chose comme le cri plaintif du chien que son maître veut tuer.

Lui, il frappait toujours. Stupéfiée, elle ne se défendait pas. Il lui noua autour du cou une serviette tordue dont les extrémités, pour l'empêcher de se délier, étaient solidement attachées au

corsage. Il se releva quand elle ne bougea plus et il la laissa renversée, une jambe repliée sous elle, les deux mains sur la poitrine, les yeux grands ouverts avec une expression effrayée et horrible.

Il fit deux pas dans la cuisine, les mains ensanglantées, et, poussant du pied le caillou qui lui avait servi à porter le premier coup, il chercha autre chose. Il trouva un lourd marteau dont il s'empara et se dirigea vers l'escalier.

Il monta doucement. Arrivé au premier étage, il traversa la chambre où Catherine avait couché, et ouvrit la porte de communication qui donnait sur la chambre de M. Le Doussat.

La porte fit un peu de bruit et le vieillard s'éveilla. De sa main amaigrie il écarta les rideaux de son lit et, se mettant sur son séant, il regarda.

La vue de cet homme à demi vêtu dont le poignet rougi de sang tenait un marteau, ne l'émut pas; il porta la main à ses yeux comme pour mieux voir, puis d'une voix chevrotante :

— Ah! c'est toi, brigand, tu viens chercher mon or et prendre ma vie! cria-t-il. Tu n'auras pas mon secret, la pierre...

Il n'acheva pas. Le marteau s'abattit sur sa tempe droite et brisa à la fois le crâne et la main qu'il avait levée dans un geste instinctif de défense. L'assassin frappa un second coup, laissa

tomber le marteau ensanglanté, et jeta un oreiller sur la tête fracassée du vieillard.

La cassette se trouvait dans un placard placé à la tête du lit. Il la prit et sortit rapidement de la chambre de M. Le Doussat, sans oser regarder derrière lui.

En bas, il se heurta au corps de Catherine et faillit tomber. Il posa la cassette sur une table dans la cuisine, en brisa le couvercle et fouilla avidement le contenu. Il y avait de l'or et des billets de banque, quatre ou cinq mille francs au plus, des titres au porteur, mais en petite quantité.

L'assassin eut un geste de dépit et repoussa la cassette avec violence.

— Le vieux filou ! fit-il.

Il jeta un coup d'œil sur ses vêtements pleins de sang, et passa dans la salle à manger où l'horloge, continuait son tic tac cadencé, mesurant le temps et la vie. Il était six heures et demie.

— Le train part dans une heure, se dit le meurtrier.

Il se lava les mains, puis il se déshabilla et, jetant quelques morceaux de bois dans la cheminée, il alluma un feu léger. Il prit son paletot, son gilet et sa chemise et les mit sur les tisons enflammés. Puis il avisa un pardessus que M. de Doussat portait quelquefois et qui pendait au

mur; il s'en revêtit et sortit, refermant la porte et emportant la clef.

Dans les champs, tout s'éveillait à la vie. Les épis se courbaient et ondulaient comme des flots d'or sous la brise et le soleil mettait sur la moisson prête pour la faucille le resplendissement de ses rayons.

IV

Il était deux heures de l'après-midi quand M. Malcor vint sonner à la grille. Le chien de garde aboya, et, flairant un ami, se tut bientôt. La porte ne s'ouvrant pas, M. Malcor sonna une seconde fois, puis une troisième. La maison resta silencieuse.

Le juge de paix n'hésita pas. Il rebroussa chemin et, rencontrant un gamin sur la route départementale, il l'envoya chercher un serrurier à Saint-Junien. Moins d'une demi-heure après, l'enfant était de retour avec l'ouvrier qui se mit en devoir d'ouvrir la porte, mais n'y parvint pas. Il se plaça contre le mur et, prenant le gamin sous les bras, il le fit passer dans

le jardin en lui criant de venir ouvrir. Ce moyen ne réussit pas. La serrure massive résistait aux doubles efforts du dehors et du dedans. Il fallut songer à autre chose.

Des paysans s'étaient amassés et l'on tint conseil. On s'avisa enfin d'aller chercher une échelle. Personne n'y avait pensé dans l'émotion du premier moment. Le juge de paix monta le premier, en dépit des observations du brigadier de gendarmerie, qui venait d'arriver et prétendait s'exposer seul aux mauvaises rencontres. Dès cet instant, tout le monde croyait à un malheur, mais lequel ?

En descendant de l'autre côté du mur, M. Malcor se blessa à la main, mais il n'y prit pas garde. Ce fut le serrurier qui lui fit observer que son sang coulait et lui mit au poignet un mouchoir de couleur pour arrêter l'hémorragie.

La porte du perron était fermée à clef, mais celle de la cuisine était restée entre-bâillée. M. Malcor passa le premier et aperçut le cadavre de Catherine.

Il se retourna et fit un geste qui commandait le silence en même temps qu'il annonçait l'horrible découverte. Un murmure sourd courut parmi les paysans qui tendirent le cou pour voir.

Le juge de paix se pencha et souleva la main rigide de la servante, puis il passa et, après

avoir donné l'ordre qu'on ne touchât à rien, il se dirigea vers l'escalier.

Il était très pâle. A la façon dont il serrait les lèvres, on sentait qu'il avait de la peine à se contenir. Il marchait toujours le premier, s'offrant aux coups du meurtrier qui pouvait être caché dans quelque angle, et souhaitant de le rencontrer pour le prendre et l'étrangler.

Il entra dans la chambre de M. Le Doussat, tira le rideau du lit et aperçut le vieillard, la tête broyée et pleine de sang sous l'oreiller. Au pied du lit, il vit le marteau qui avait servi à accomplir le crime ; des cheveux blancs y étaient collés avec le sang. Plus loin, sur le tapis, il y avait des pièces de cinq francs dont quelques-unes étaient couvertes de taches rouges.

De nouveau, un murmure prolongé, quelque chose comme un grondement de vengeance, courut parmi les témoins de la scène tragique.

— Chut ! fit M. Malcor.

Tout le monde redescendit en silence. Le juge de paix quitta le dernier la chambre du drame. Avant de franchir la porte, il se tourna vers la victime avec un regard douloureux.

Il retrouva dans la cuisine, faisant cercle autour du corps de Catherine, les paysans entrés avec lui ; il leur ordonna de rester là.

Avec le brigadier de gendarmerie, il visita le jardin et l'écurie et vit des traces de pas qui indiquaient que le meurtrier avait passé de ce côté. Il considéra longuement ces empreintes, et leur petitesse lui révéla que l'assassinat n'avait pas été commis par un vagabond ou par un paysan.

Comme il rentrait, le serrurier lui montra dans l'âtre des débris d'étoffes. On avait brûlé du drap et du linge; le drap était anglais, le linge était fin. Un commencement de lumière se fit dans l'esprit de M. Malcor et, au même moment, un paysan rompant le silence triste de ces investigations, dit à demi-voix, comme s'il eût craint de réveiller les victimes :

— Voyez-vous, monsieur le juge de paix, c'est le Parisien qui a fait le coup.

M. Malcor regarda celui qui venait de parler.

— C'est le Parisien, reprit posément le paysan. Il n'y a que lui qui ait pu faire ça. Tout le monde sait bien que c'est un mauvais sujet. Ce qu'il a mangé d'argent avec des sales femmes à Paris !...

L'orateur s'écoutait parler et, comme le recueillement de la première heure pesait à ses auditeurs, il continua jusqu'à ce que M. Malcor, faisant un signe, on comprit que ce n'était pas le moment de bavarder.

— Envoyez chercher le médecin à Saint-Junien, dit le juge de paix qui s'assit près de la porte de la cuisine et essuya son front couvert de sueur.

— Et faites porter ce billet à M. le procureur de la République, à Rochechouart, ajouta-t-il en tendant au brigadier de gendarmerie un papier sur lequel il venait de griffonner quelques mots.

Un paysan s'offrit avec sa voiture pour aller à Rochechouart, et le juge de paix lui fit signe de s'adresser au brigadier.

« C'est le Parisien ! » Ce mot revenait à la pensée de M. Malcor, et l'horrible scène se déroulait devant lui comme s'il eût été présent au moment où l'assassin avait frappé. Le Parisien, c'était Edmond ! Personne ne pouvait être soupçonné du crime que le jeune homme.

Le juge de paix se rappelait les angoisses et les colères de l'aïeul, et à quel point il était préoccupé de laisser un nom honorable et d'empêcher que ce nom fût souillé !

Aujourd'hui c'était plus qu'une souillure qui venait atteindre l'hermine du conseiller à la Cour. Les mains du petit-fils étaient teintes de sang, du propre sang de l'aïeul, et la Cour d'assises retentirait bientôt des éclats de voix du ministère public venant demander une tête, une

vie, en échange de celles qui avaient été prises par l'assassin.

Toute la philosophie de M. Malcor s'évanouit dans ces réflexions.

Devant ce double crime inspiré par un mobile si bas, le vol, son scepticisme disparut. Il vit rouge. Du sang, il fallait du sang ! Il aurait voulu être à la fois le juge d'instruction chargé de conduire l'enquête, le policier lancé à la poursuite du criminel, le gendarme chargé de l'arrêter et le bourreau même.

Un peu d'égoïsme se mêlait peut-être à sa colère. Les bonnes soirées d'épicurien qu'il passait à controverser avec M. Le Doussat allaient lui manquer. Il ne remettrait plus les pieds dans cette maison maudite où tout criait le parricide, et d'où il était sorti, l'avant-veille, avec de si tristes pressentiments...

A son tour, et malgré lui, il faisait la part des préjugés. Ce qu'il y avait de douloureux et d'horrible, c'était moins l'assassinat du vieillard par son petit-fils que le renom de cette vieille famille de robe s'effondrant dans l'ignominie de l'échafaud dressé sur la place de Limoges, et qu'il voyait distinctement dans un rêve, quoique éveillé, avec la foule des paysans et des curieux de province venus pour assister à l'expiation suprême.

Cependant si Edmond n'était pas l'assassin !

Cette pensée traversa l'esprit de M. Malcor et lui rendit un peu de calme. Après tout, on n'avait aucune preuve. Les débris de vêtements trouvés dans la cheminée, les empreintes de pas constatées dans le jardin indiquaient bien que le misérable n'était ni un vagabond ni un paysan, mais cela ne voulait pas dire que ce fût Edmond. Les étoffes anglaises étaient communes. Quelque vaurien de grande ville, attiré par la solitude de la maison du juge, avait pu commettre le crime...

Le procureur de la République n'arriva que vers six heures. Les constatations recommencèrent en présence du médecin de Saint-Junien. Quand le procès-verbal fut dressé, on releva le cadavre de Catherine et on le posa sur un lit placé dans la salle à manger. On descendit ensuite le cadavre de M. Le Doussat, qui fut étendu sur un autre lit, à côté.

On procéda à de nouvelles investigations. Un paysan ramassa le caillou qui avait servi à frapper Catherine et qu'on n'avait pas aperçu d'abord sous les jupes de la malheureuse servante. On réunit les pièces à conviction et on interrogea les paysans.

— C'est le Parisien !

Ils ne sortaient pas de là !

Le procureur de la République les laissait parler. Il prit à part M. Malcor et lui demanda son avis.

Le juge de paix répondit qu'il ne pouvait rien dire. Il y avait des présomptions morales contre Edmond, mais point de preuves matérielles jusque-là.

— Je vais télégraphier à Paris, dit le procureur de la République, après un moment de réflexion. La préfecture de police me répondra demain et nous saurons si M. Audial de Combarieu a quitté ses affaires ces jours derniers.

Il appela un des gendarmes qu'il avait amenés avec lui et lui remit une dépêche. Quelques instants après on entendit le galop du cheval qui s'éloignait dans la direction de Saint-Junien.

Le procureur de la République fit évacuer la maison envahie par les curieux accourus de deux lieues à la ronde et ne garda que deux paysans pour veiller sur les corps; puis il laissa deux gendarmes dans le jardin et partit.

M. Malcor n'avait pas voulu le suivre. Il demeurait anéanti devant cette catastrophe, et il resta toute la nuit, assis sur une chaise de paille, à considérer les deux cadavres. Pour atténuer l'horreur du spectacle, on avait recouvert d'un linge le visage des victimes.

La vengeance de la société allait maintenant

poursuivre l'auteur du crime ; l'atteindrait-elle ? Et quel châtiment serait jamais assez grand pour un pareil forfait ?

— On devrait le couper en petits morceaux ! murmurait un des paysans, le premier qui avait dit que l'assassin, c'était le Parisien.

Et l'autre répétait, un peu hébété par cette veille prolongée :

— On devrait le couper en petits morceaux !

M. Malcor pleurait.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE

CINQUIÈME PARTIE

CINQUIÈME PARTIE

I

Un fiacre s'arrêta devant le numéro 109 de la rue Condorcet, et, le voyageur ayant sauté à terre, repartit aussitôt, la course étant sans doute payée d'avance.

La petite femme lisait son roman favori : *La Dame aux Camélias;* elle se leva, en entendant ouvrir la porte, et se jeta dans les bras d'Edmond, qui répondit à son étreinte en détournant la tête et finit par la repousser.

— Tu as été loin? dit-elle ; puis tout à coup, sans changer de ton :

— Ton grand-père est mort, et elle alla prendre sur la cheminée un télégramme.

D'une main tremblante, Edmond saisit le papier bleu, le déplia et lut :

« Saint-Junien, 8 juin.

» Grand malheur. Le Doussat mort.

» MALCOR. »

Le jeune homme ouvrit la bouche pour parler, il ne put qu'articuler un : « Ah ! » dont la signification échappa à sa maîtresse, mais qui la frappa cependant, car elle le regarda bien en face, comme pour interroger son silence :

Après une pause, il reprit :

— Ah ! Il y a longtemps que tu as reçu cette dépêche ?

Puis, sans transition :

— Je vais partir tout de suite, dit-il, il faut que j'aille à Saint-Junien.

— Tu n'y es donc pas allé ? reprit-elle.

— Non ! fit-il brusquement.

Elle le regarda de nouveau fixement, comme si une pensée grave lui était venue.

— Eh bien, si ! dit-il, se ravisant. J'y suis allé, mais le vieux ne m'a pas reconnu...

Et il commença un récit fou, avec des péripéties dans son voyage, une dispute qu'il avait eue avec un chef de gare, en route, des détails sur la

maison qui s'en allait en ruines, etc. Il étouffait. Il défit sa jaquette, s'essuya le front, et se mit à pleurer en disant qu'il aimait bien son grand-père, qu'il n'avait pas toujours eu à se louer de lui mais que ça n'y faisait rien, que c'était un homme très bon, quoiqu'un un peu maniaque peut-être.

Sa maîtresse le consolait et pleurait avec lui. Elle aimait pleurer et un des reproches qu'elle faisait le plus souvent à Edmond, c'est qu'il ne la menait jamais dans un théâtre de drame.

— Il avait fait son temps, disait-elle en parlant du vieux. Ni toi, ni moi nous n'irons jusqu'à cet âge-là.

Il se leva.

— Je vais partir, dit-il, d'une voix mal assurée.

— Tu ne partiras pas ce soir, dit-elle, câline, tu n'arriverais pas à temps pour l'enterrement.

Le jeune homme se rassit.

— Tiens, demanda-t-elle, tu as acheté une jaquette ?

— Oui, j'avais déchiré la mienne, balbutia-t-il.

Cette question et cette réponse furent échangées comme si les deux amants n'eussent plus rien à s'apprendre.

La petite femme était songeuse et oppressée. Elle s'approcha d'Edmond avec une caresse qui

était une interrogation, mais il ne dit plus un mot.

— Il faut manger, dit-elle, au bout d'un instant, et elle le laissa dans le petit salon.

Quand elle ne fut plus là, Edmond se leva de nouveau et se mit à marcher entre les quatre murs qui lui semblaient se toucher. Il respirait avec peine et par moment il sortait de sa poitrine comme un râle de fauve enfermé dans une cage. Il suait à grosses gouttes. Des paroles que venait de prononcer sa maîtresse, une seule lui restait.

— Ni toi, ni moi nous n'irons jusqu'à cet âge-là !

Il s'approcha de la fenêtre et il eut la pensée de l'ouvrir et de se jeter sur le pavé, mais il eut peur de mourir.

Il fallait partir, il fallait fuir. Il maudit l'invention du télégraphe électrique. Le papier bleu qu'il avait laissé tomber et qu'il poussait du pied, lui faisait l'effet de la main lourde du gendarme pesant sur son épaule. Il s'affaissa et pleura de nouveau, en mordant son mouchoir de rage.

Depuis douze heures, il ne vivait plus. En route, dans le train, à chaque station, il avait eu une frayeur nouvelle, se rassurant lui-même en songeant que personne ne l'avait vu ni entrer ni

sortir, personne!... Ils étaient bien morts tous les deux. Il les voyait, sanglants, immobiles. Il regrettait d'avoir tué Catherine. Le vieux, c'était tant pis. Pourquoi ne voulait-il pas donner d'argent? Pourquoi?...

— Viens-tu? cria sa maîtresse.

Ils mangèrent sans parler.

Elle lui raconta une visite de Couturier. Tout allait s'arranger. On obtiendrait le désistement des clients du Comptoir universel. Une reprise des affaires était annoncée pour la fin du mois et on espérait une bonne liquidation. La petite femme n'entendait pas grand'chose à ce qu'elle disait, mais elle récitait une leçon apprise.

— Les affaires n'allaient donc pas? dit-elle, puis elle ajouta :

— Tu vas être riche, maintenant? De quelle maladie est-il mort, le vieux?

Edmond ne répondit pas.

— Quel âge avait-il au juste? reprit-elle.

Le jeune homme ne parlait pas davantage. Ils se levèrent de table, d'un même mouvement. Il était toujours très pâle; elle était toute rose, avec un peu de fièvre. Elle lui prit la main dans un geste brusque.

— Edmond?

— Quoi? fit-il, à la fin.

— Edmond, il y a quelque chose!

— Que veux-tu qu'il y ait, dit-il, en affermissant sa voix.

— Je ne sais pas, mais tu es tout drôle.

— Allons donc !

Elle vit qu'elle n'en tirerait rien et, résignée, elle le fit asseoir et se mit à côté de lui. Il lui rendit avec effort une étreinte où elle avait mis tous ses nerfs.

— Ton grand-père était-il déjà malade quand tu l'as vu? interrogea-t-elle encore une fois.

Comme Edmond n'ouvrait pas la bouche, elle renouvela la question.

— Non ! fit sèchement le jeune homme.

Elle prit le parti de ne plus rien dire, mais elle se mit à le regarder d'un tel air qu'il éclata.

— Laisse-moi tranquille, s'écria-t-il, en se levant. Tu n'as pas besoin de me dévisager comme une bête curieuse

Il prit son chapeau.

— Tu ne t'en iras pas comme cela ! dit-elle avec énergie. Tu me caches quelque chose... Je veux savoir...

— Ce n'est pas vrai ! balbutia-t-il.

— Si, tu me caches quelque chose et je saurai bien quoi.

Il lui prit le poignet et le serra tellement qu'elle eut peur.

— Tu me fais mal ! cria-t-elle.

Il la repoussa et elle tomba à terre.

— Un homme qui bat une femme n'est qu'un lâche, dit-elle entre deux sanglots.

— Va-t'en, cria-t-il. Je n'ai pas besoin de toi ici !

Une fureur soudaine l'avait pris ; il brandit une chaise comme s'il eût voulu assommer la petite femme. Celle-ci se précipita vers la fenêtre en criant. Il lui mit vivement la main sur la bouche, la jeta inerte sur un canapé, et sortit en fermant la porte avec violence.

Une fois dans la rue, il eut peur. Subitement dégrisé et sentant devant lui un péril qui s'aggravait d'instant en instant, il eut l'idée de remonter, mais se ravisa.

Sans y penser, il prit le chemin de la Bourse. Arrivé au boulevard, il se sentit gardé par cette foule affairée qui entraîne les misérables dans sa course comme la mer roule les épaves. En approchant de la rue Vivienne, il perdit cette assurance d'un instant, revint sur ses pas et s'engagea dans la rue Feydeau.

Il allait sans but, harassé, n'osant entrer dans un café pour s'asseoir.

Les jambes lui rentraient dans le corps. Où allait-il ? Il n'en savait rien. Il se reconnut dans une rue étroite, celle où demeurait Buret, et machinalement il voulut monter pour avoir des

nouvelles du Comptoir universel, de Couturier et de Busnach.

Ce fut Louise qui vint lui ouvrir. Elle recula en le voyant tout pâle, les yeux cernés, fléchissant sous la fatigue.

— Asseyez-vous, dit-elle doucement. Maman est sortie.

— M. Buret n'est pas encore rentré ? interrogea Edmond, d'une voix saccadée.

— Il n'est jamais là avant six heures.

Tous deux gardèrent le silence pendant quelques instants. Il fit un effort et demanda à la jeune fille comment elle se portait.

— Bien, répondit-elle, et vous ?

La voix de Louise avait tant de douceur, elle allait si droit au cœur qu'il se fit comme une détente chez Edmond. Toutes ses angoisses et son émotion de l'heure présente se résolurent dans un flot de larmes.

— Vous pleurez ! dit Louise.

Elle s'était rapprochée et lui parlait avec tendresse. Chacune de ses paroles était comme une caresse chaste. Elle le savait bien malheureux ; elle voulait le consoler. Et son cœur de vierge s'ouvrit. Si cela s'était pu, elle l'aurait aimé, elle aurait été sa femme, elle l'aurait soutenu dans sa lutte contre les événements. Elle s'épanchait

tout entière, et lui pleurait toujours comme un enfant.

On entendit des pas rapides dans l'escalier. Il se leva en sursaut.

— Ce n'est pas papa, dit-elle ; c'est quelqu'un qui descend.

Il se laissa retomber sur une chaise, et, tendant les mains vers Louise :

— Il est trop tard ! dit-il.

— Le Comptoir va remonter, fit-elle. Ayez du courage !

— Il est trop tard ! répéta-t-il.

Il s'approcha, prêt à faire une confidence redoutable.

— Si vous saviez ! commença-t-il.

On frappa à la porte en ce moment.

— C'est maman, dit Louise, en le regardant avec mélancolie.

Madame Buret entra, embrassa sa fille et salua Edmond.

Celui-ci, mal à l'aise, balbutia quelques mots et sortit.

Son rêve avait été court.

Sans y penser, il reprit le chemin de la rue Condorcet.

Il ne fit pas attention à deux hommes à tournure militaire qui se tenaient devant la loge de la concierge, et monta l'escalier sans se presser.

Il n'eut pas la peine de frapper. La porte était ouverte. Assise sur le canapé, se cachant le visage dans les mains, la petite femme répondait en sanglotant aux questions d'un monsieur qui parlait avec autorité. Edmond voulut redescendre. Les deux hommes l'avaient suivi, et toute retraite lui était coupée.

Le personnage qui interrogeait sa maîtresse s'approcha de lui :

— M. de Combarieu, dit-il, sans élever la voix, au nom de la loi, je vous arrête.

Une demi-heure après, deux fiacres partaient du numéro 109 de la rue Condorcet. L'un emmenait Edmond au Dépôt : l'autre conduisait la petite femme à Saint-Lazare.

II

On ne parlait à Limoges que de l'affaire de Combarieu. On en parlait dans les salons et dans les fabriques de porcelaine, dans les cafés et dans les familles.

L'émotion était grande, surtout dans le monde judiciaire. L'assassin de M. Le Doussat allait comparaître prochainement devant les assises. M. de Beauménard occuperait le siège du ministère public ; l'accusé serait défendu par deux avocats, dont l'un appartenait au barreau de Paris. A l'avance, on se délectait de l'éloquence de Me Jacquemin. On énumérait les causes célèbres où il avait plaidé, et les criminels qu'il avait su arracher à l'échafaud. Les avocats ci-

taient de mémoire les mouvements pathétiques de leur illustre confrère, et les dames se pâmaient à la seule pensée des larmes que la parole de Me Jacquemin allait leur faire verser.

Dans le désœuvrement de la vie de province, l'affaire de Combarieu jetait une diversion. Les journaux de Limoges abondaient en détails sur l'accusé, sur ses antécédents, dont ils faisaient un véritable roman avec des aventures inouïes, et sur sa vie dans la prison du Champ-de-Foire. Ils décrivaient son attitude et rapportaient ses conversations avec les compagnons de cellule qu'on lui avait donnés après ses aveux.

Quant aux magistrats de tout ordre, ce qui les touchait le plus, c'était que le crime avait été commis sur la personne d'un magistrat et qu'il avait pour auteur le fils d'un magistrat. Cela les déroutait un peu dans leurs théories toutes faites sur les milieux mauvais. Ceux d'entre eux qui tenaient pour la loi de l'hérédité morale étaient confondus. Tous ressentaient comme une offense particulière, et ce crime leur paraissait le plus monstrueux de tous les crimes.

En prison, Edmond passait par des phases de résistance et d'abattement où son tempérament mobile s'affirmait de façon à déconcerter le juge d'instruction.

Il n'y avait que des présomptions morales et

pas un témoin. Tout le monde l'accusait et personne ne l'avait vu. On désespéra longtemps de lui arracher un aveu.

Il était au secret et rien ne lui pesait davantage que cet isolement entre quatre murs, des murs qui, il s'en doutait bien, avaient des oreilles et même des regards.

Il avait des hallucinations, des rêves fous et sanglants auxquels succédaient de chimériques espoirs. Dès la première minute de son arrestation, il s'était fabriqué un système de défense, s'était dit qu'il n'avouerait jamais, et il tenait parole.

Le juge d'instruction le tournait et le retournait dans tous les sens et n'en tirait rien, bien qu'il lui fît subir des interrogatoires de quatre heures.

En dépit des charges relevées contre lui, Edmond n'avouait pas. L'intelligence si vive et si déliée qu'il avait montrée dans sa vie d'expédients, il l'employait maintenant à se défendre contre les ruses et les perfidies de son habile adversaire.

Celui-ci était confondu. Rien n'avait prise sur le prévenu, ni la persuasion, ni les menaces. Il était toujours sur ses gardes. Après avoir interdit qu'on lui donnât ce qu'il fallait pour écrire, le juge d'instruction avait fait porter du papier,

une plume et de l'encre dans la cellule du prisonnier, puis il lui avait retiré cette faveur pour la lui rendre au bout de quinze jours. Edmond n'avouait toujours pas.

Il protestait, au contraire, avec énergie de son innocence et, non content des réponses verbales qu'il faisait au juge d'instruction dans son cabinet, il lui écrivait de longues lettres où il se disait la victime d'une persécution judiciaire et niait avec plus de force que jamais être l'auteur du crime.

Comment venir à bout d'un accusé aussi adroit ? Le juge d'instruction n'y comptait presque plus. A la fin, il se dit que tous les moyens seraient bons, même les mauvais, pour obtenir un aveu d'Edmond.

Il le fit venir dans son cabinet.

— Toutes les explications que vous avez données jusqu'ici sont plus invraisemblables les unes que les autres, lui dit-il. Je ne vois pas quel intérêt vous pouvez avoir à essayer de dissimuler plus longtemps une vérité qui éclate à tous les regards. Il est certain que vous étiez absent de Paris le jour où le crime a été commis. Vous ne pouvez pas nier cela ; vous ne le pouvez pas. C'est notre point de départ. Vous êtes arrivé à Saint-Junien, de nuit ou peut-être de jour. Personne ne vous a vu ; mais tant de preuves matérielles

vous accusent... l'empreinte de vos chaussures, les débris de vêtements trouvés dans la cheminée... Vous niez quand même ?... Mais qu'avez-vous fait alors, où étiez-vous, quand vous n'étiez pas à Paris, pendant ces trois jours qu'a duré votre absence ?...

Edmond était dans un de ses bons jours ; il répondit hardiment :

— J'avoue qu'il m'est presque aussi difficile de vous dire heure par heure l'emploi de mon temps qu'à vous d'établir que je suis allé à Saint-Junien en quittant Paris.

Le juge d'instruction dédaigna de répondre à cette boutade. Il avait son idée. Il parla à Edmond de sa famille, de la magistrature, des liens sacrés de la société. Puis, il feignit de s'intéresser à l'accusé, et s'appliqua à lui parler avec une sorte de bienveillance , avec des égards même. Il touchait ainsi un point faible. Edmond avait toujours été vaniteux. Il ne vit pas le piège caché sous la déférence apparente du juge d'instruction.

Le magistrat eut conscience qu'il venait de remporter enfin un premier avantage sur l'accusé et ne voulut pas en rester là.

— Je ne crois pas m'avancer, fit-il, en vous disant qu'avouer, lorsque tous les indices recueillis à Saint-Junien comme à Paris vous accablent, ce serait assurément vous mériter l'in-

dulgence du jury ou la grâce du président de la République. Avouez maintenant ; après, il serait trop tard.

Edmond essaya de lire dans le regard du juge d'instruction. Celui-ci resta impénétrable sous une expression de mansuétude vague.

— Je suis innocent, dit Edmond après un silence d'une minute. Un innocent n'a pas d'aveux à faire ni de grâce à demander !

Quand il se retrouva dans sa cellule, seul avec ses pensées, les mots du juge d'instruction lui revinrent : « L'indulgence du jury, la grâce du président de la République... » Pendant deux jours, il vécut de cette phrase, attendant un nouvel interrogatoire où il trouverait une confirmation.

L'indulgence du jury, c'est-à-dire les circonstances atténuantes. Ces deux mots « circonstances atténuantes » jetaient une clarté dans son esprit troublé, et en chassaient pour un instant la terreur qui le dominait dans la solitude du secret. Mais, si le jury se montrait sans pitié... « La grâce du président de la République. » La grâce, la vie sauve... vivre ! Il voulait vivre, vivre n'importe où et n'importe comment ; — là-bas, par delà les mers, avec le voisinage des canaques anthropophages, ou en France, dans la cellule du réclusionnaire, toujours seul, seul. La vie sauve !...

Si le juge d'instruction avait parlé sérieusement, si, en avouant ?...

Edmond était impatient de revoir le magistrat, de lui entendre répéter les paroles d'espérance. On ne vint pas le chercher.

Le troisième jour, las de ce doute énervant, affaissé, il allait se jeter sur sa paillasse, le soir. Il se ravisa soudain et s'assit devant une petite table de bois blanc où se trouvait un encrier posé près d'un cahier de papier.

Il prit la plume, et, dans une inspiration théâtrale, il écrivit au juge d'instruction :

« J'obéis au cri de ma conscience ; je suis le coupable, le seul coupable. Mon attitude sera celle d'un homme qui sait se repentir. Après avoir trompé la justice et après avoir essayé de tromper Dieu, j'ai senti le repentir pénétrer dans mon cœur. J'ai pris peur, j'avoue mon forfait, et je demande pardon ! »

En lisant le précieux aveu, le juge d'instruction sourit.

Le jeune homme avait éprouvé le besoin de raconter les origines de son crime :

« Je suis parti de Paris pour prendre de l'argent chez mon grand-père. Mon intelligence me disait : Si tu ne réussissais pas, que ferais-tu ? Ma conscience me répondait : Un crime vaut encore mieux que l'existence que tu mènes ! »

Le juge d'instruction était satisfait. Il n'en demandait pas tant. Il se dit que cette affaire lui ferait honneur et le servirait pour son avancement.

De son côté, Edmond, confiant dans les promesses du magistrat, soulagé par ses aveux qui mettaient fin à une lutte épuisante, heureux de penser que le secret allait être levé, se répétait vingt fois dans la journée : « L'indulgence du jury, la grâce du président de la République. » Il croyait à la parole du juge d'instruction et l'échafaud ne se dressait plus devant lui dans ses nuits tourmentées.

On se disputait les places pour les assises. Depuis vingt ans on n'avait pas jugé à Limoges une affaire de cette importance. Le conseiller président était circonvenu par madame la préfète et par les femmes de tout ce que la ville possède « d'autorités ». Il avait fallu aménager la salle pour lui faire contenir trente personnes de plus.

On attendait des journalistes de Paris. Un homme de lettres de la rue de la Poste-aux-Chevaux, qui avait fait jouer sans aucun succès une pièce de son cru au théâtre municipal, eut un mot drôle : « C'est de la décentralisation criminelle » dit-il. Le mot fut imprimé dans le *Courrier du Centre*, le journal le plus répandu de la région, et il eut beaucoup de succès.

M. Malcor était venu à Limoges. Ayant fait les

premières constatations, il devait être un des premiers témoins interrogés, et ce n'était pas sans une douloureuse appréhension qu'il voyait approcher le jour des assises. Il avait voulu entretenir Edmond ; il l'avait surpris dans un de ses moments d'exaltation, et avait reçu de lui la confidence des promesses du juge d'instruction. Il n'avait pas eu le courage de le détromper. Il considérait longuement le détenu, il l'entendait parler avec abondance, de tout, excepté du remords que son crime eût dû lui inspirer, et son indignation s'accroissait en trouvant le misérable plus présomptueux et plus vain que jamais.

Le juge de paix était sorti de cette entrevue, attristé, broyant du noir, avec un grand mépris des hommes. Le scepticisme aimable et bienveillant qui faisait le fond de sa nature se changeait insensiblement en misanthropie. Il avait peur de devenir méchant ou fou.

En marchant dans la rue, il saisissait des fragments de conversation en français et en patois, et ces mots arrivaient incessamment à son oreille : « L'assassin de M. Le Doussat. » Il voulait fuir au bout du monde, échapper coûte que coûte à cette audience où il lui faudrait subir une confrontation avec le parricide...

Il n'avait plus de philosophie, il ne lui restait plus qu'une grande douleur.

III

Les assises s'ouvrirent un jeudi, à dix heures du matin. Depuis deux heures, toutes les places étaient occupées dans la salle étroite au fond de laquelle se dressait un christ mal peint,étendant ses bras décharnés et violets sur un fond d'un noir horrible.

Des tables avaient été disposées pour les journalistes et on avait diminué l'enceinte réservée au public pour ménager des places aux personnes munies de billets. Jusqu'au moment où on annonça la Cour, ce fut un brouhaha de conversations, de salutations échangées à demi-voix, de chaises placées à grand'peine, de protestations des femmes qui se plaignaient de ne rien voir.

Le silence se fit à l'entrée des magistrats. Edmond fut introduit. Il se tenait debout, la tête penchée sur la poitrine, affectant de se tourner vers la Cour comme pour cacher son visage à tant de regards curieux et bêtes!

Le président prolongea l'interrogatoire qu'il conduisait avec beaucoup d'art, de façon à graduer l'intérêt. Il mit de l'éloquence à raconter les antécédents de l'accusé, à rappeler à quelle famille honorable il appartenait. Puis il lui fit renouveler devant le jury l'aveu de son crime en demandant de nouveaux détails, et en coupant ses questions de paroles sévères et méprisantes, soulignées par l'approbation discrète de l'auditoire.

— Tout ce que j'ai déclaré est exact, dit Edmond, étonné qu'on lui fît répéter ce qu'il avait déjà confessé au juge d'instruction.

La première audience fut prise par l'interrogatoire et par les dépositions.

M. Malcor pouvait à peine parler. Il lui fallut un effort de volonté pour regarder du côté de l'accusé qui tenait un mouchoir devant sa figure.

Le lendemain, c'était jour de foire à Limoges et l'affluence était plus considérable que la veille, non seulement dans la salle des assises mais aux abords du Palais de Justice.

A dix heures et demie, M. l'avocat général de Beauménard prit la parole.

« Ce nom de Combarieu que je prononce, dit l'agent du ministère public, est celui d'une famille digne d'estime et de sympathie, et dont nous devons d'autant plus respecter la douleur que le malheur qui l'accable est plus effroyable. Mais il faut écarter de ce débat toutes les préoccupations personnelles. Le ministère public ne doit penser ici qu'à la justice sociale. Que le jury, de son côté, songe au grand et austère devoir qu'il lui reste à remplir ! »

La tâche de l'avocat général était double. En même temps qu'il prononçait un réquisitoire ardent contre l'accusé, il devait plaider pour le juge d'instruction, car, sur le conseil de son avocat, Edmond avait raconté, à l'audience de la veille, comment on avait obtenu ses aveux. S'agissait-il d'une promesse précise et formelle faite à l'assassin ou simplement d'un conseil utile donné par un magistrat bienveillant ?

M. de Beauménard s'attacha à établir que les aveux d'Edmond avaient été la conséquence des oscillations de sa conscience coupable entre la peur du châtiment et le désir d'échapper à la peine.

Il termina en s'écriant :

« Ce crime du parricide est le fruit des convoitises qui s'éveillent dans une société vieillie. La loi n'a pas voulu qu'il fût excusable. Vous devez

le punir sans pitié. Il est si odieux que même au milieu de nos mœurs adoucies, celui qui s'en rend coupable n'est conduit au supplice que dans un funèbre appareil, la tête couverte d'un voile noir. »

Se tournant vers Edmond :

« Et vous, malheureux, qui avez si souvent, pendant l'instruction, invoqué la Providence, tournez vos regards vers ces deux tombes où dorment vos victimes. Demandez à votre grand-père et à l'humble servante d'implorer pour vous la clémence divine. Car désormais la justice humaine est impuissante à vous absoudre et la conscience publique réclame l'expiation suprême ! »

La tâche de Me Jacquemin était difficile.

Quand il prit la parole, après une suspension d'audience, il se fit un mouvement dans le public. L'éminent avocat fit appel à la pitié, et, après avoir fait pleurer les jurés, il s'écria qu'ils ne pouvaient pas rendre un verdict de mort parce que l'accusé n'avait avoué que sur la foi des paroles du juge d'instruction.

Ce passage de la plaidoirie de Me Jacquemin produisit une grande impression.

Il dit :

« Il y a longtemps, quand on voulait avoir les aveux d'un homme, on le mettait à la torture.

C'était abominable, n'est-ce pas ? Il y a quelque chose que je trouve plus cruel encore. Voilà un homme accusé d'un crime odieux. Pendant deux mois, il est enfermé seul avec ses pensées ; on l'amène de temps à autre dans le cabinet du juge d'instruction ; là, on ne lui fait connaître que les charges qui peuvent l'accabler. Au bout de deux mois de mise au secret, sinon légal, du moins de fait, on dit à cet homme : « Vous êtes perdu. »

» C'est comme un ciel de plomb qui tombe sur lui. Mais aussitôt on lui fait entrevoir un petit coin de ciel bleu : c'est l'espérance ! « Avouez, » lui dit-on, et vous aurez la vie. » Il rentre dans sa cellule, après avoir dit au juge d'instruction :

« Je suis un innocent ; un innocent n'a pas » d'aveux à faire ni de grâce à demander. »

C'est la lutte. Mais deux jours après, il est vaincu, et il vient dire : « Vous m'avez dit que si » j'avouais, on me laisserait la vie. Eh bien ! » j'avoue, c'est moi le coupable. »

» Et vous croyez, monsieur l'avocat général, qu'il vous suffira dans un magnifique mouvement oratoire, de déclarer que vous avez gardé toute votre indépendance ! Non, vous êtes tous solidaires dans la magistrature, monsieur l'avocat général, et vous ne laisserez pas protester une signature judiciaire.

» Et vous, messieurs les jurés, vous, magistrats d'un jour, c'est vous qui laisserez à cet homme la vie qu'on lui a promise. La parole donnée par un magistrat français sera tenue par le jury français. »

A deux heures et demie, le jury se retira dans la salle de ses délibérations.

Au bout d'une demi-heure, il revint avec un verdict affirmatif sur les questions d'assassinat et de guet-apens, et muet sur les circonstances atténuantes.

Le président était debout. Il annonça que la Cour condamnait Edmond à la peine de mort et que l'exécution aurait lieu sur une place publique à Limoges.

Le condamné ne bougea pas. Il resta impassible, sans un geste, sans un tressaillement.

La foule sortit lentement, en commentant le verdict.

Pendant que la Cour préparait l'arrêt, Me Jacquemin s'était approché d'Edmond.

— On ne pouvait pas m'accorder de circonstances atténuantes, dit le jeune homme.

— Il vous reste à signer un pourvoi en cassation, dit le célèbre avocat.

— Pourquoi faire ? demanda Edmond, et, prenant les mains de son défenseur, il les pressa dans un mouvement nerveux.

A ce moment, les gendarmes s'approchèrent et Me Jacquemin se retira.

Rentré dans sa cellule, Edmond se laissa tomber sur une chaise, en disant :

— C'est fini !

Il eut un geste de colère en pensant au juge d'instruction. Puis, il entra en rage, avec le sentiment de l'impuissance absolue, de l'anéantissement de son moi.

Il était dans sa destinée d'être trompé par tout le monde et jusqu'au bout. Il était une victime de la justice comme il avait été une victime de sa famille et une victime de la chance. Et c'est encore les autres qu'il accusait à cette heure, dans l'épouvante où le mettait le verdict sans appel du jury.

IV

Elle fut terrible, cette première journée. Edmond crut qu'elle ne finirait jamais. Il dut recevoir la visite du directeur de la prison qui eut, dès cet instant, des prévenances pour lui, et donna des ordres pour qu'on améliorât son ordinaire. Ensuite, il fallut remplir des formalités, donner des signatures. La société allait le retrancher de son sein, l'éliminer comme on coupe un membre pourri, mais la paperasserie ne perd jamais ses droits, et le condamné à mort était la chose du greffe en attendant qu'il fût la chose du bourreau.

Mourir ! Il allait mourir. C'était sûr. Jamais le président de la République ne graciait un

parricide. Mourir ! L'horrible pensée l'oppressait horriblement. Il était sans force, sans regard, sans respiration, comme mort déjà. On lui avait mis la camisole de force, et, dans la gêne qu'elle lui causait, il lui semblait que l'heure était déjà venue et qu'on allait le jeter comme cela sous le couteau, sans attendre.

Me Jacquemin vint le voir. L'avocat n'était pas seul ; une femme le suivait, n'osant avancer.

Edmond leva les yeux :

— Clémentine !

Elle fit un pas.

— Pourquoi es-tu venue ? dit-il durement.

Elle éclata en sanglots.

Il s'attendrit enfin et pleura avec elle, sans dire une parole.

Un gardien parut et la petite femme se retira, emmenée par l'avocat de Paris qui restait insensible comme les médecins accoutumés à voir de près l'irréparable.

Le soir était venu. Il faisait une chaleur pesante. Le condamné n'avait rien pris de la journée. On voulut le faire manger ; il refusa. Il n'avait pas faim. La nuit, ses compagnons de cellule ne purent se rendre compte s'il dormait ou s'il était éveillé. Il resta les yeux fermés, agité sur sa couchette, poussant de temps à autre des cris étouffés.

Dans la frayeur sans nom de cette première nuit, dans l'incohérence et dans la folie où se perdait son intelligence, sa pensée se porta tout à coup sur Louise, et, dès qu'il fit clair, le lendemain matin, il demanda la permission d'écrire. Il reçut l'autorisation du directeur dans l'après-midi.

Il ébaucha mentalement vingt commencements de lettre, tous plus dramatiques les uns que les autres. Devant le papier, il trouva d'abord : « Victime prête à monter sur l'autel du sacrifice... » Ces mots raturés, il resta court. Il parvint cependant à écrire les phrases que voici :

« Mademoiselle,

» A la veille d'expier un de ces forfaits pour lesquels la justice des hommes se montre justement inexorable, je me tourne vers vous qui m'êtes apparue, trop tard, hélas ! comme l'étoile dont la contemplation eût pu m'arracher à l'abîme où me voici tombé. Vous seule avez eu pitié de moi. Je vous en bénis. »

Et il continua ainsi pendant six pages. A la fin il implorait une réponse en annonçant l'envoi d'une branche de rosier que le gardien venait de lui donner et qu'il avait couverte de baisers.

Le lendemain, il écrivit une nouvelle lettre plus sentimentale encore, plus remplie de réminiscences de romans. La réponse de Louise arriva le quatrième jour.

« J'ai beaucoup pleuré en pensant à vous, disait la jeune fille. Je vous plains bien. Quel grand malheur ! Je garde les roses que vous m'avez envoyées comme un triste souvenir. Que le bon Dieu vous assiste ! »

— Le bon Dieu ! dit Edmond.

L'aumônier de la prison venait le voir tous les jours et l'exhortait à mourir en chrétien.

C'était un brave prêtre. Il s'effrayait à la pensée d'accompagner jusqu'à l'échafaud cet être plein de vie qui lui faisait part de ses terreurs, et lui demandait moins des consolations pour l'autre monde qu'une parole d'espérance pour celui-ci.

Quand l'aumônier lui parlait d'une seconde vie, du paradis où les plus grands criminels pouvaient aller à la condition de se confesser et de mourir en état de grâce, Edmond répondait qu'il voulait vivre. Et il appuyait sur ce mot « vivre » comme pour empêcher qu'on lui prît la chose.

Il demandait au prêtre s'il n'était pas possible d'arriver jusqu'à M. Grévy, et le pauvre homme

se creusait l'esprit pour trouver un moyen. La grâce d'Edmond lui eût épargné la sinistre corvée. Il connaissait par hasard l'aumônier de la reine Isabelle. Il lui écrivit mais ne reçut pas de réponse. Edmond le supplia d'écrire une seconde fois.

Un jour, le condamné vit le prêtre entrer dans sa cellule, avec un grand papier à la main.

— Vous avez une réponse de Paris? s'écria-t-il.

L'aumônier lui donna la lettre à lire. Le prêtre espagnol remerciait son ami de s'être adressé à lui dans cette circonstance. La reine avait été voir le président de la République et avait intercédé pour le parricide. On ignorait le résultat de cette démarche.

Cet incident donna deux jours de joie à Edmond, puis il retomba dans ses pensées funèbres, et ses nuits furent plus troublées que jamais.

L'aumônier se désolait. Il évoquait les souvenirs de la première communion et cherchait à tirer parti des impressions d'enfance du jeune homme, mais en vain. Edmond lui racontait son adolescence d'indiscipliné et de révolté dans l'abandon où son père l'avait laissé grandir, et le prêtre ne savait plus que dire.

Dix jours se passèrent ainsi.

Un matin, à cinq heures, le directeur de la

prison entra, le front plissé. Edmond s'évanouit. On le posa sur une chaise où, après l'avoir débarrassé de la camisole de force, on lui coupa les cheveux. Il était inerte, le visage blême, sans regard, sans ouïe et sans parole. Les aides de l'exécuteur le prirent sous les bras qu'on lui avait attachés derrière le dos.

L'aumônier était présent, tout pâle.

— Pensez à Dieu ! dit-il.

Edmond ne répondit pas. On le porta hors de la prison. Quand on ôta le voile noir qui lui couvrait la tête, il ne vit même pas la guillotine entourée de gendarmes, le sabre au clair. L'aumônier approcha un crucifix de ses lèvres blanches sans qu'il desserrât les dents. Les aides le jetèrent sur la bascule. On entendit un coup sourd, suivi d'un long murmure de la foule.

Le soir de l'exécution, M. Malcor se trouvait chez le premier président de Limoges. On parla de M. Le Doussat, de M. Audial de Combarieu et d'Edmond, naturellement. On disserta à perte de vue sur la morale, le libre arbitre et la responsabilité.

— Toutes les noblesses, même la noblesse de robe, ont leur décadence, dit le juge de paix sceptique. Qui sait, messieurs, le peu qu'il aurait fallu pour que M. le premier président ou moi-même nous devinssions des criminels? Et qui

sait jusqu'à quel point la tête coupée ce matin venge la société?...

On se récria.

L'évêque de Tulle était présent. Il cita le mot de Joseph de Maistre :

« Je ne sais pas ce qui se passe dans la conscience d'un scélérat; mais je sais ce qui se passe dans la conscience d'un honnête homme : c'est affreux! »

M. Malcor reprit :

— Diderot disait qu'il n'y avait point de lois pour le sage...

— Et la morale? demanda le premier président.

— Aimons les hommes, dit M. Malcor.

FIN

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.

